

# L'ILLUSTRATION

## JOURNAL UNIVERSEL

N° 2923

SAMEDI 4 MARS 1899

La reproduction des matières contenues dans L'ILLUSTRATION est interdite.

Prix du Numéro : 75 centimes.

*L'ILLUSTRATION ne publie d'insertions payantes que dans l'emplacement réservé aux annonces, sur les feuilles de garde et de couverture paginées à part.*

### ABONNEMENTS

#### FRANCE

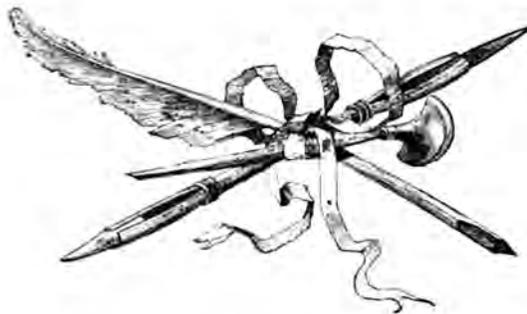
PARIS, DÉPARTEMENTS ET ALGÉRIE

Un an, 36 fr. — Six mois, 18 fr. — Trois mois, 9 fr.

#### ÉTRANGER

PAYS FAISANT PARTIE DE L'UNION POSTALE

Un an, 44 fr. — Six mois, 22 fr. — Trois mois, 11 fr.



## PARIS

BUREAUX : 13, RUE SAINT-GEORGES

SUCCESSALE & Co. Succursale de la Gare

**ACATÈNE**

SUR

**PNEUMATIQUE**

"LABRADOR"

SUCCESSALE & Co. Succursale de la Gare

L.T. PIVER A PARIS

PARFUMERIE

**CORYLOPSIS DU JAPON**

SAVON, EXTRAIT, EAU DE TOILETTE, POWDRE

日本製

**LAIT D'IRIS**

POUR la FRAICHEUR et la BEAUTÉ du TRINT

L. T. PIVER A PARIS

**PILULES DE RÉDUCTION DE MARIENBAD**

Traitee avec succès depuis 30 ans

PAR LES

**SCHINDLER-BARNAY** Conseiller Impérial

PARIS 14, r. de la Paix Ph. BÉRAL Du Docteur

PHIX Franco posto 5 francs.

Elles ont en outre la plus grande efficacité contre la Constipation et purgent doucement et sans coliques.

Il est prouvé par A + B que chute des Cheveux, Decoloration, Croûtes, Pellicules, Pélade, Démangeaisons, Maladies invétérées du cuir chevelu réputées incurables, disparaissent comme par enchantement sous l'influence de la merveilleuse **Pommade Philocôme veloutée** que son inventeur M. GRANDCLEMONT, Pharmacien à Orgelet (Jura), expédie franco contre 2 francs mandat, ou 2 fr. 10 en timbres; 2 fr. 50 à l'étranger. - 20,000 attestations.

FAUTEUILS, VOITURES et LITS pour MALADES

**BRULAND**

Fabricant breveté s. g. d. g.

14, Rue Monsieur-le-Prince, PARIS

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE.

ZURICH

**SOCIÉTÉ SUISSE**

ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE HUMAINE

Assurances Vie - Dotales - Rentes Viagères

PARIS 97, Rue Saint-Lazare.

CHIENS DE LUXE & BRAQUES ALLEMANDS

(meill. chiens de chasse prat.), excell. réf. en France. Le chenil est le pl. import. du continent. Plus de 1000 litières, France, l'étr. M. Alb. LATZ, à Euskirchen, province rhén.

**PETIT-BEURRE OLIBET**

Le Meilleur - Le plus fin

**MARIAGES**

Les plus belles chemises de cérémonies se trouvent à la GRANDE CHEMISERIE de L'HOTEL-DE-VILLE PARIS - 68, rue de Rivoli. - PARIS

Fruit laxatif rafraichissant contre

**CONSTIPATION**

Hémorroïdes, Bile, Embarras gastrique et intestinal, migraine en provenant

**TAMAR INDIEN GRILLON**

Vente en Gros : 33, rue des Archives, Paris

Détail dans toutes les Pharmacies

**BRULEUR "GUASCO"**

Assainit Désinfecte

PLUS DE MICROBES PLUS DE CONTAGION PLUS DE FUMÉE DE TABAC PLUS D'ODEURS MAUV. ISÉS PLUS DE COUSINS PLUS DE MITES

PHIX franco : 8 FR. - ALCOOL SPÉCIAL : 2'25.

DUQUESNE & PEGAT, 16, Rue de la Sorbonne, Paris.

**CARBURE de CALCIUM ACETYLENE**

BERTOLUS, Ingr. Electriques

ST-ETIENNE

Envoi franco de la Notice-Album n° 1.

LA SEMAINE COMIQUE, par Henriot.



- Je vous donne 150 francs si vous me trouvez dans le pays un parent, même éloigné, de M. Loubet qui ait fait de mauvaises affaires.

- J'espère, mais, cette fois-ci, ça ira mieux que sur les cuivres...  
- Sur quoi donc ?  
- J'accapare le nougat de Montélimar. M. Loubet va le remettre à la mode.

- Œufs Béchamel... Sole au gratin... Poulet demi-deuil...  
- Oui, poulet demi-deuil... Cela me paraît plus convenable encore pendant quelques jours.

- Vous êtes alcoolique, hein ?  
- Je vois ça à votre air abruti.  
- Alcoolique ? moi ? Vous vous trompez, Monsieur le major... c'était mon père.

Les omnibus s'arrêtant sur les boulevards tous en même temps, les piétons sont autorisés à les franchir pour aller à leurs affaires.

60 ANNÉES DE SUCCÈS

GRANDS PRIX : Expositions Universelles, Lyon 1894 - Bordeaux 1895

HORS CONCOURS (MEMBRE DU JURY) : Expo. ROUEN 1896 - BRUXELLES 1897.

ALCOOL de MENTHE de **RICQLÈS**

LE SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE

CALME instantanément la SOIF et ASSAINIT L'EAU, DISSIPE les maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dysenterie, la cholérine.

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

EAU de TOILETTE et DENTIFRICE EXQUIS

Exiger le nom : DE RICQLÈS

LES CÉLÈBRES VERRES

**ISOMÉTROPE**

6 Tr. par verre - Seul Dépôt à Paris: Fischer, 19, Av. de l'Opéra.

Grand CHENIL MODÈLE

Maison AARON

19, rue de Bois, LEVALLOIS-PERRET

VENTE DE CHIENS

De toutes races

Fournisseur des Cours de RUSSIE, d'ESPAGNE, PORTUGAL, etc.

**PRENEZ GARDE, Madame**

vous commencez à grossir, et grossir, c'est vieillir. Prenez donc tous les jours deux dragées de **THYROIDINE BOUTY**, et votre taille restera ou redevenira à sa suite. - Le flacon de 50 dragées est expédié franco par le LABORATOIRE, 1, Rue de Châteaudun, Paris, c<sup>te</sup> mandat-poste de 10 fr.

TRAITEMENT INOFFENSIF et ABSOLUMENT CERTAIN

Avoir soin de bien spécifier : Thyroïdine Bouty.

**VEILLEUSES Françaises**

FABRIQUE A LA GARE

**JEUNET Fils, S<sup>e</sup>**

Toutes nos boîtes portent en timbres secs

**JEUNET, inventeur**

EN VENTE PARTOUT

**EAU FIGARO** SEULE TEINTURE INOFFENSIVE

EN TOUTES NUANCES

Dépôt: 55, Rue de Rivoli, Paris. (V. l'essai: 1'50).

**GRUBER & C<sup>ie</sup>** BRASSERIES à STRASBOURG et MELUN

Maison à PARIS, 82-84, boul. Voltaire

Bière en Fûts, Bout, 1/2 Bout. Livraison à domicile

**SUCRE EDULCOR**

Diabète

Le seul recommandé par les autorités médicales. Remplace le sucre ordinaire sans inconvénient.

PH<sup>ie</sup> de la CROIX DE GENEVE, 142, Boul<sup>g</sup> St-Germain, Paris.

Manuel de statistique des chemins de fer français, par M. Germain DELENE-GUY, inspecteur général honoraire des services commerciaux du chemin de fer du Nord, 3<sup>e</sup> année, Exercice 1897.

D'un format commode et d'un prix modique ce petit livre, qui contient de précieux renseignements sur l'exploitation des chemins de fer, mérite d'être répandu dans les écoles primaires supérieures, les écoles de commerce, les instituts industriels et le personnel des voies ferrées. Elle peut être également fort utile à consulter par les commerçants, les ingénieurs, les publicistes et toutes les personnes qui s'intéressent aux questions de transport. Librairie Chaix, 20, rue Bergère, Paris. Prix cartonné : 1 franc.

**MALADIES de POITRINE**

GUERISON prompte et certaine par les Sirops d'Hypophosphite de Soude ou de Chaux

de D<sup>r</sup> CHURCHILL

Nombreuses attestations médicales

PHIX. 4 fr. LE FLACON, franco.

Pharmacie SWANN, 12, Rue Castiglione, PARIS

**MIGRAININE**

J. PAQUIGNON

REMÈDE SOUVERAIN et unique pour la guérison instantanée des MIGRAINES

PH<sup>ie</sup> Normale, 19, rue Drouot, Paris et PH<sup>ie</sup>. Boîte 3.50.

SANTÉ et FRAICHEUR

par l'usage pour la TOILETTE de

**PHÉNOL-BOBÈUF**

1 à 2 cuillères par litre d'eau

60 ANS de SUCCÈS. RECOMP. MONTYON

Médaille d'Honneur. - Partout 1'50

Les **"STELLA"**

La Collection la plus complète de PHOTO-JUMELLES en toutes grandeurs, 2 x 12, 4 1/2 x 2, Stéréoscopes 8 x 16, 4 1/2 x 6

**H. ROUSSEL, Opticien Fab<sup>r</sup>**

10, Rue Villehardouin PARIS

24<sup>e</sup> ANNÉE

Renseignements toutes Valeurs

1 FRANC

Publication de tous les Tirages

**LA BOURSE POUR TOUS**

JOURNAL FINANCIER HEBDOMADAIRE

27, Boulevard Poissonnière, Paris.

**SOMATOSE**

TUBERCULOSE

ANÉMIE, CHLOROSE, AMAIGRISSEMENT, DÉBILITÉ GÉNÉRALE, INAPPÉTENCE, etc.

(Enfants Vieillardes, Adultes). - TOUTES PHARMACIES.

ENTRÉPÔT GÉNÉRAL

**RHUM NEGRITA**

BARDINET BORDEAUX

**FARINE LACTÉE NESTLÉ**



**ALIMENT COMPLET POUR LES ENFANTS**

MAISON H. NESTLÉ - A. CHRISTEN  
16 Rue du Parc-Royal, PARIS  
Dépôt dans toutes les Pharmacies et grandes Epiceries.

LE MEILLEUR, LE PLUS VITE  
**LE TRICYCLE « CRÉANCHE »**  
FABRIQUÉ PAR  
**PH. MAROT, GARDON & C<sup>IE</sup>**

LA REINE DES VOITURETTES  
La plus pratique, la plus élégante  
**La Voiturette MAROT-GARDON**  
Moteur de 3 chevaux effectifs

**PH. MAROT, GARDON & C<sup>IE</sup>**  
33, rue Brunel, 33 — PARIS

64 Rue Lafayette  
& 15 Rue Cadet  
Paris

**PIANOS**

VENTE  
À CRÉDIT

**FRANTZ**

DE **PIANOS**  
**ÉRARD, PLEYEL** choisis par le client dans  
la Maison même, SANS AUGMENTATION DU PRIX NET.



Ordonnance du Corps Medical  
**TRAITEMENT le plus efficace de**  
**L'ASTHME**  
par la Poudre du D<sup>r</sup> CLÉRY, de MARSEILLE  
Envoi gratis d'une boîte d'essai.



**Cacao van Houten**

Le meilleur des Chocolats liquides

EXQUIS, RAPIDE, PUR, SOLUBLE, DIGESTIBLE

Une cuillerée à café suffit pour préparer une tasse d'excellent CHOCOLAT à l'eau ou au lait.  
BIEN EXIGER le NOM et la MARQUE.



**Fluide Iatif**

Préparation la plus ancienne et la plus appréciée pour adoucir la Peau et embellir le Teint.  
Très efficace contre le froid, le hâle de la mer et généralement toutes irritations de l'épiderme.

POUDRE, CRÈME et SAVON IATIFS  
Parfumerie JONES  
23, B<sup>is</sup> des Capucines, PARIS.



L'ECONOMIE PAR LA QUALITÉ

**F. PINET**

44, Rue de Paradis, 44, PARIS



CHAUSSURES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

Se trouvent dans les principales maisons de toutes les villes.

Envoi Franco du Catalogue

**SULFURINE** BAIN SULFUREUX SANS ODEUR  
Hygienique, Fortifiant, Antirhumatismal



Souplesse et Beauté de la Peau

Le bain de Sulfurine peut être pris avec ou sans baignoire  
à domicile. — Prix : 1 fr. 25

Ph<sup>o</sup> LANGLEBERT 55, r. des Petits Champs, Paris et 100, Place

**CASCADES DE REICHENBACH**  
DANS LA VALLEE HASLI  
Station de la ligne de Brünig Meiringen

**CHEMIN DE FER FUNICULAIRE**  
Jusqu'à la Cascade supérieure

Sera ouvert le 15 Mai

Tous les soirs illumination des cascades et de la vallée par un immense réflecteur de la force de 61,466,666 bougies.

**GRAND HOTEL DES ALPES DE 1<sup>er</sup> ORDRE**  
Superbe situation, jouissant d'une vue magnifique.  
Restaurant.

**HOTEL PENSION REICHENBACH**  
Convenant pour de longs séjours. Prix de pension modérés.  
Télégraphe. — Téléphone. — Omnibus à chaque train.

125 Ans de Succès

**EAU DE BOTOT**



17, Rue de la Paix  
PARIS

**DENTIFRICES BOTOT**  
EN VENTE PARTOUT

MAISONS RECOMMANDÉES

AMEUBLEMENT D'ART. ROSSI

**APOZÈME DE SANTÉ**  
2 fr. 65. Ph<sup>o</sup> LEMAIRE, 14, rue de Grammont, Paris.  
Guérit la CONSTIPATION la plus rebelle

**BAPTEMES** BOITES JACQUIN FRÈRES  
28, Boulevard de la Chapelle, PARIS

**BAZAR D'ÉLECTRICITÉ**  
24, bd. Haussmann. Appareils électriques en tous genres. Cat. fr.

**BILLARDS** BANDES AMÉRICAINES — PARIS  
BLANCHET, GUYOT, 58, rue de Valenciennes

**BILLARDS** BANDES AMÉRICAINES — PARIS  
SATAILLE, 9, rue de Valenciennes

**CALFEUTRAGE** MESNARD Bourrelets chenille  
laine, 154, boulevard, St-Germain

**CHATEL-GUYON** CONSTIPATION, OMBRE  
D'ÉPIQUE, 610

**COMPTOIR PHOTOGRAPHIQUE TUGOT** C. BRUN & C<sup>IE</sup>  
12, rue de Valenciennes, PARIS

**DEUIL** A ST-ROCH, 197, r. St-Honoré. Deuil  
complet et soigné en 12 h. Prix modérés

**FRAENKEL** 28, Rue de Quatre-Septembre;  
28, Boulevard Pétionnière;  
Costumes Cyclistes / 50, Avenue de la Grande-Vierge

**HERNIES** guéries sans souffrance par les bandages  
à air DHAÏER et FILS, 41, rue de  
Rivoli — Catalogue franco — Téléphone

**IRIS** DE FILS VÉRITABLE, 21, rue des Lombards.  
Transféré : 29, rue Saint-Denis

**L. P. CORSETS A LA COURONNE. L. P.**  
LAURÉNOL. Le Meilleur DESINFECTANT

**OFFICE CENTRAL de PHOTOGRAPHIE** PARIS, 17, rue  
de Valenciennes

**PHOTO-OPERA** APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES  
5, boulevard des Capucines, PARIS

**THÉS** C<sup>ie</sup> ANGLAISE, place Vendôme, 23. Maison  
fondée en 1823. Demander le Catalogue

**A LA VILLE DE BOMBAY** POUR LES CONFECTIONS  
EN MOULIN ET EN MANÈGE — PARIS

**CHEMINS DE FER, CYCLES**  
**DYNAMOS, MOTEURS ROTATIFS**

MANUFACTURE SPECIALE  
D'APPAREILS & ACCESSOIRES  
POUR LA PHOTOGRAPHIE  
de Stéréoscopes  
et Monocles

**H. MACKENSTEIN**  
15, rue des Carmes, 15, PARIS

FOURNITURE GÉNÉRALE

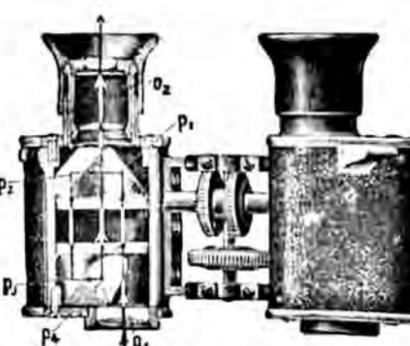
Envoi du Catalogue sur demande.



Gouttes de **VÉRITABLE FER BRAVAIS** Tonique et Reconstituant

L'emploi des Gouttes concentrées de VÉRITABLE FER BRAVAIS, sans odeur ni saveur, est recommandé par tous les Médecins aux personnes atteintes par les Privations, l'Age, la Maladie, le Surmenage. Il procure rapidement Force, Vigueur, Santé et Beauté. — Flacon : 5 fr.; 1/2 Flacon : 3 fr. 50. Se méfier des Contrefaçons et Imitations. Le FER BRAVAIS ne se vend ni en Vin ni en Elixir. PHARMACIE CENTRALE DU NORD (la plus vaste de Paris, 132 et 134, RUE LAFAYETTE) et dans toutes les Pharmacies.

NOUVELLE JUMELLE LONGUE-VUE  
DITE  
**TRIÈDRE-BINOCCLE**



Les Trièdres-Binocles dépassent d'une façon extraordinaire les instruments en usage jusqu'à ce jour, tels que jumelles, jumelles longues-vues, etc. Avec un même champ, ils donnent un grossissement de 8 à 10 fois et, d'autre part, avec un même grossissement, fournissent un champ 8 à 10 fois plus grand, tout en conservant une remarquable netteté.

Le Trièdre-Binocle est, en principe, une longue-vue de Kepler, avec des prismes redressant l'image; il sert aussi bien au théâtre qu'en voyage et est appelé à rendre d'immenses services à l'armée, à la marine, aux explorateurs, à la chasse, aux courses et aux régates.

Les Trièdres-Binocles sont fournis par toutes les bonnes maisons d'optique.

GROSSISSEMENT : 3 fois, 157 fr.; — 6 fois, 188 fr.; — 9 fois, 219 fr.; — 12 fois, 250 fr.

1/2 GRANDBUR NATURELLE

FABRIQUE DE LONGUES-VUES & OBJECTIFS PHOTOGRAPHIQUES  
Catalogues et notices franco sur demande.

BERLIN  
Friedenau, 4, 16, Rheinstrasse  
NEW-YORK  
52, East Union Square

**C. P. GOERZ**

PARIS  
22, Rue de l'Entrepôt  
LONDRES  
Ross, 111, New Bond str.

**DECAUVILLE**

ADMINISTRATION : PARIS  
13, Boulevard Malesherbes  
Usine à Petit-Bourg (Seine-et-Oise)



Ce numéro est accompagné d'un supplément musical et d'une gravure de double page hors texte.

# L'ILLUSTRATION

Prix du Numéro : 75 centimes.

SAMEDI 4 MARS 1899

57<sup>e</sup> Année. — N<sup>o</sup> 2923

MANIFESTATION DE MM. DÉROULÈDE ET MARCEL HABERT



La rentrée du général Roget à la caserne de Reuilly. — (Voir l'article, page 148.)

## COURRIER DE PARIS

La transmission des pouvoirs d'un président de la République à un autre président de la République s'est faite avec une aisance qui a surpris l'étranger et charmé les Français. A vrai dire, éclairés par de nombreux précédents, — n'avons-nous pas traversé les mêmes « angoisses » six fois depuis 1870? — nous envisagions les événements avec une certaine philosophie exclusive d'émotion violente.

Tel Dupuis dans la *Périchole*, je crois, venant de perdre sa cinquième femme, chantait :

Ah! c'est un coup rude,  
Rude à recevoir!  
Malgré l'habitude  
Qu'on en peut avoir.

et, les yeux noyés de larmes, s'élançait vers un sixième hyménée.

Ne quittons pas encore l'opérette; c'est d'elle que relève avec évidence certains épisodes qui ont égayé une situation dont nous ne méconnaissons d'ailleurs pas la gravité. Le danger passé, n'est-il pas permis d'en rire?

Je n'insisterai pas sur le jeu de tournebrite auquel on a vainement convié des soldats français; nous craignons d'offenser l'officier qui les commandait en louant trop haut la correction patriotique de son attitude. Nous n'en sommes pas, Dieu merci, dans notre maladie politique, à la période du prononciamento.

Pendant ce temps-là, des chevaux de guerre piaffaient d'impatience dans les écuries de certaines demeures princières de Bruxelles. « A cheval, Messieurs! » Toutes réflexions faites, on a dessellé les nobles bêtes, surprises autant que charmées de la ration supplémentaire d'avoine que leur valait cette ébauche d'aventure.

Que s'était-il donc passé? Rien. La police veillait. Les deux polices, je devrais dire, car il y en a deux, autant que de princes rivaux et, comme dans *Lucrèce Borgia*, ces polices en fussent venues aux mains au moment précis où les maîtres auraient fait mine d'enfourcher leurs destriers.

Un tournoi de Français sur terrain belge, on eût trop ri de l'autre côté de la frontière; cette perspective a suffi pour désarmer les chevaliers.

Je vois dans cet incident historique une importante contribution, pour parler comme à l'Académie des sciences, aux annales de Tricoche et Cacolet, les extraordinaires policiers qui nous ont tant fait rire au Palais-Royal. Quant à l'abstention des prétendants, il est permis de supposer qu'elle a été dictée par des raisons de patriotisme sincère qui ne prêtent pas à rire.

Un joli mot de femme, entendu aux obsèques présidentielles.

Le cortège défile parmi les fleurs et les musiques, sous un ciel de printemps, dans le brouhaha presque joyeux d'une cohue populaire dont la splendeur du spectacle « amuse », hélas! sa curiosité plutôt qu'elle n'excite son émotion.

A une fenêtre du ministère de la marine, quel'un a hasardé cette remarque :

— C'est inouï; on dirait une fête...

— Oui, répond la femme d'un amiral connu : un Quatorze-Juillet en mineur...

La mort du président Faure a mis à la mode une nouvelle maladie. Il n'est plus aujourd'hui un seul homme du monde qui ne veuille être atteint d'artério-sclérose. Les médecins que le déclin de l'influenza et l'éclipse de l'appendicite plongeait dans le marasme, se frottaient joyeusement les mains. Ils en ont pour un bon bout de temps à interroger les artères de leurs clients; l'ossification des vaisseaux sanguins ne se fait pas et surtout ne se défait pas en un jour, si tant est qu'elle se défasse. Je vois s'ouvrir une ère de prospérité pour les eaux minérales « désossifiantes »; on ne les connaît pas encore; mais, soyez tranquilles, elles ne tarderont pas à sourdre du sol fécond de la réclame. Pour le moment, nous n'en sommes qu'à la période du diagnostic. La politesse entre gens *smart* veut qu'en s'abordant on se tâte le pouls en manière de salutation.

— Comment le trouvez-vous?

— « Il est duruscule, pour ne pas dire dur... et même un peu capricant! »

O Molière! cette phrase est de toi; tu la connais-

sais, l'artério-sclérose, et même tu en es mort sans l'en douter!

Les chroniqueurs mondains sont fort perplexes. « Quelle femme est M<sup>me</sup> Loubet? Quelles habitudes et quels goûts la femme du nouveau chef de l'Etat va-t-elle introduire à l'Élysée? »

Et cela, évidemment, on ne le sait pas encore. Mais ce qu'on sait déjà, et de source sûre, c'est que la première pensée de M<sup>me</sup> Loubet, en apprenant de quelles manifestations la nouvelle de l'élection présidentielle avait été l'occasion à Versailles et dans Paris, fut que son mari avait le devoir, « quoi qu'il dût arriver » de suivre à pied le cercueil de son prédécesseur, et « jusqu'au bout ». Ce furent les premières paroles que recueillirent ses intimes, et cela n'est déjà pas d'une âme banale.

Ce qu'on sait encore, c'est que M<sup>me</sup> Loubet est une femme modeste, que la perspective de s'installer à l'Élysée n'a pas réjouie un instant. Et cela, on l'a appris d'une façon touchante.

C'était au jardin du Luxembourg, le surlendemain de l'élection. Le petit garçon du président, — un gentil petit bambin de six ans, — jouait en compagnie d'une institutrice, quand survint un ami personnel de M. Loubet. Il aborde l'enfant, et lui dit en riant : « Sais-tu que ton papa est président de la République? »

A ces mots, le gamin éclate en sanglots. On le calme, on l'embrasse, on lui demande pourquoi il pleure.

— C'est que, dit le petit en s'essuyant les yeux, maman pleure aussi chaque fois qu'on lui parle de ça.

Le personnage à qui ce mot charmant fut dit est un député de la Seine très connu; et c'est de lui-même que nous tenons l'anecdote.

Il y a des morts malchanceux. Survenant en plein deuil national et en pleine effervescence politique, le trépas, d'ailleurs, peu sensationnel, de M. Henri de Lacretelle, devait passer presque inaperçu. Un oublié, il est vrai, avant d'être un disparu, ce bon octogénaire, romancier, poète, auteur dramatique d'un autre âge, et connu surtout jadis comme ami de Lamartine. Depuis 1871 jusqu'à l'an dernier, il avait représenté Mâcon à la Chambre des députés, dont il était devenu le doyen. Mais, en cette qualité, il ne se risqua point à présider les séances de rentrée. Le doux vieillard avait la vue si basse qu'il aurait pris le verre d'eau pour la sonnette, et confondu M. Clovis Hugues avec M. Paul de Cassagnac. Un de nos législateurs les moins bruyants, il fut en revanche un des plus assidus, et durant vingt-sept ans, on vit sa longue silhouette folote errer dans l'hémicycle. L'autre jour, au Congrès de Versailles, elle manquait dans le défilé des ombres.

Du temps que j'étais écolier, une parente m'emmena en visite chez une vénérable dame qui tenait un pensionnat de jeunes filles du côté de Bercy. Et je me souviens encore de mon étonnement naïf quand on m'apprit que cette maîtresse de pension, d'aspect si simple, était une femme d'élite, entretenant commerce d'amitié avec Michelet et bien d'autres sommités de la littérature et de la politique, prisant fort sa haute intelligence et son esprit libéral. Son fils, M. Louis Thiébaud, qui avait hérité de ces précieuses relations, vient de mourir, après plus de quarante ans de services, chef retraité du secrétariat de la direction du chemin de fer d'Orléans. Honorable carrière administrative, direz-vous, mais plutôt bien remplie que glorieuse...

Pourtant, en 1871, sous la Commune, sans l'intervention personnelle de ce fonctionnaire dévoué, M. Solacroup, alors directeur de la Compagnie, aurait été arrêté; la caisse serait tombée au pouvoir des fédérés; les agents de la gare et les employés des bureaux auraient été incorporés de force dans les bataillons du XIII<sup>e</sup> arrondissement.

N'est-ce pas justice de révéler ces « détails » au public et de les rappeler à des mémoires si paresseuses qu'on a laissé partir le brave M. Thiébaud sans lui donner la croix, — ni même, peut-être, les palmes académiques?

Il va y avoir une belle place de secrétaire à prendre si M<sup>me</sup> Couesdon se marie, comme on l'a annoncé. L'ange Gabriel ne veut pas entendre parler de partage; on est toute à lui ou pas du tout.

Comme par le passé  
Reste à moi lancée  
Ou sinon mes pensées  
Ailleurs seront versées.

Ces paroles prophétiques tombées dans l'oreille de M<sup>me</sup> Couesdon la feront-elles revenir sur sa détermination? J'en doute : Amour, quand tu nous tiens... Mais le triomphe de ce petit dieu du paganisme, quel scandale!

Pour servir à l'histoire anecdotique de nos mœurs en l'an de grâce 1899.

« Le prochain dîner de... aura lieu le... au restaurant M... Nous espérons que vous y viendrez resserrer par votre présence les liens de bonne confraternité qui unissent entre eux tous les membres de la Société. »

« Le Comité a décidé d'assister tout entier à ce dîner, heureux de fêter ainsi la réception d'un de ses membres à l'Académie française. »

La lecture de cette circulaire me causa quelque perplexité. Je fréquente peu ces agapes mensuelles; en général, on y mange mal et on s'y ennue ferme en compagnie d'indifférents dont les uns restent muets comme des carpes, et les autres vous importunent de leurs questions indiscrettes et de leurs petites confidences intéressées. Mais le cas était vraiment exceptionnel. Entendre le *speech* que le très spirituel écrivain *IMÉ* ne manquerait pas de prononcer en réponse aux toasts de félicitations, — régal rare et délicat! Et puis, l'avouerais-je? en ces temps de discorde, contribuer si peu que ce fût à resserrer par ma présence les liens d'une confraternité quelconque, m'apparut comme un de ces devoirs civiques auquel un bon Français ne saurait se soustraire.

Animé de cette conviction ingénue, j'allai donc au restaurant M... Nombreuse chambre... Seulement, pas un des trois collègues en immortalité que le nouvel académicien compte dans la Société. En un touchant accord de la dernière heure, ces messieurs invoquaient l'excuse commode de la grippe. Sans doute, ils avaient voulu laisser généreusement à leur jeune ami tout le bénéfice des hommages à recevoir et resserrer encore davantage les liens confraternelles par... leur absence.

Au dessert, L... lut à la bonne franquette l'allocution charmante qu'on attendait de lui. Il y traitait en termes exquis de la fraternité littéraire... Seulement, pendant qu'il parlait, ceux qui ne comprenaient pas ou qui entendaient mal, eurent le bon goût d'imiter la tenue lâchée et les grognements discourtois des gamins hors d'âge du Palais-Bourbon.

Après les discours, un vieux *revuiste* chanta sur l'air de *Cadet Roussel* des couplets composés pour la circonstance. Bien intentionné, en invitant les assistants à reprendre le refrain en chœur, il s'était flatté de l'espoir de mettre tout le monde d'accord.

Les cœurs sont bien près de s'entendre.  
Quand les voix ont fraternisé.

... Seulement, des confrères peu indulgents le châtèrent si brutalement qu'il fut obligé de rengainer son inoffensive chanson.

Alors, un monsieur de haute taille se dresse soudain comme un diable à ressort surgissant d'une boîte, et, dans une véhémence apostrophe à la Déroulède, prêcha la concorde et l'apaisement... Seulement, son organe était si tonitruant, son œil chargé de tels éclairs, son geste si menaçant, que les convives prenant peur (il y avait des dames), se hâtèrent de quitter la table pour se diriger vers une salle voisine où le café était servi. Là, dans les petits groupes sympathiques, les idées d'apaisement, de concorde, de confraternité, de solidarité, continuèrent à s'affirmer sous la forme de la médianse réciproque...

A dix heures, la fête de famille « ballait son plein », quand je me retirai, honteux et confus, jurant, mais un peu tard, qu'on ne m'y prendrait plus.

Z... littérateur habile, à qui ses amis mêmes reconnaissent plus d'ambition que de génie, a réussi à se faire donner la croix très récemment, mais cela ne lui suffisait pas et il a voulu ajouter à sa « brochette » les palmes académiques, qui lui manquaient. Il les a depuis dimanché.

On parle au cercle de cette nomination, et quel-qu'un dit :

— Mais il avait le ruban rouge?

Alors, le bon confrère L... d'une voix douce :

— C'est peut-être une rectification.

## SAKIB

La carabine en travers sur l'arçon de la selle, le corps penché en avant, les spahis s'avancent silencieux au pas allongé de leurs vifs chevaux du Moïse, et un à un la longue file des pelotons s'égrène sur l'étroit sentier à peine indiqué sur le sable par la dernière caravane. A travers le sombre rideau des mimosas aux feuilles menues, leurs grandes ombres s'allongent sous un clair de lune blafard, et seul le craquement de la branche épineuse qui s'accroche au casque fait un bruit sec dans le silence de la nuit.

Droit sur ses étriers malgré l'heure matinale et froide qui prédispose au sommeil, le lieutenant H. de Chenegy est en tête, fouillant l'ombre brumeuse où les taillis s'estompent. A quelques cents mètres, une dune barre la route, blanche et nue, à peine marquée par l'étroite bande du sentier, et son sommet se colore des premières lueurs du jour. Les chevaux allongent l'encolure, les jarrets raidis, le sable fin s'éboule sous leurs pieds, les croupes se ramassent et se détendent; en quelques bonds on est en haut.

« Halte! » Soldats rompus à la discipline, les spahis sont à terre en un clin d'œil, le bras passé dans la bride, pendant que les chevaux entiers, le cou tendu, fondent par habitude les maigres touffes sèches à leur portée; deux d'entre eux, haineux, se flairent, renaclent, puis avec un cri strident qui retentit lugubrement, se dressent; saisis aussitôt aux naseaux, le son est arrêté dans leur gorge, pendant que l'officier étouffe un juron inquiet. Pas un bruit ne doit révéler la présence de ces quarante-trois braves dans la plaine à perte de vue où chaque buisson cache peut-être une paire d'yeux ardents de guerrier targui.

Maintenant le soleil se lève dans toute la splendeur brutale d'une aurore africaine; au-dessus de la plaine marécageuse, encore enfouie dans une brume épaisse, les sommets isolés de dioubalès touffus se colorent d'une lumière indécise et humide; au loin, une colline se profile sur l'horizon éclairé, basse avec une ligne de palmiers qui forment un dôme miroitant soutenu par mille colonnes de feu. C'est l'heure propice aux surprises pour les farouches écumeurs du désert, l'aube matinale, complice célébrée dans les chants de guerre.

La jumelle aux yeux, le lieutenant explore la plaine qui lentement sort de l'ombre et se précise. Près de lui le sous-lieutenant de Lestour vient de mettre pied à terre; les deux officiers échangent un bonjour matinal et une vigoureuse poignée de mains, si banales et prodigués dans notre monde civilisé, d'une simplicité si touchante sur la perfide terre d'Afrique. Tous deux passent du regard une inspection rapide de leurs hommes. Le détachement fait partie d'une reconnaissance partie la nuit de Tombouctou à la rencontre du rezzou des Hoggars descendus, suivant une vieille habitude, de leurs sauvages plateaux de l'Adrar à la suite du marabout Abidin el Mocketar, pour piller et rançonner les riverains du Niger. Une compagnie de 35 tirailleurs a poussé jusqu'à Kaghà et campé sur une forte dune dominant le fleuve; le capitaine Aubé a envoyé à la découverte ses 45 spahis pour prendre le contact. La marche de nuit a été dure, une tornade d'une violence extrême a exténué hommes et chevaux remplissant les bas-fonds, plaquant la plaine de larges flaques d'eau qui scintillaient au soleil levant.

— Nous allons pousser jusqu'à la ligne des dunes, mon cher ami, une demi-heure de marche encore; de là, c'est bien le diable si nous ne voyons rien.

« A cheval », commande de Chenegy.

Les deux pelotons reprennent la marche à travers la plaine couverte d'herbes jaunâtres et de liges de mil desséchées longeant le fleuve dont la nappe d'un vert trouble commence à miroiter dans la buée que troue et disperse la brise du matin; sur la rive opposée à une demi-portée de carabine sur la droite, des captifs de Touaregs, immobiles dans les longaus, regardent curieux; à 2 kilomètres à gauche, un épais rideau de mimosas sombres, où des massifs de palmiers nains ressortent en taches vert tendre, court le long des dunes qui barrent l'horizon en cercle et meurent sur le fleuve.

Tout à coup, les spahis de pointe dont les hautes silhouettes se détachent nettes sur le sable blanc rejoignent au galop et le brigadier Marsil

annonce qu'en avant un groupe important de Touaregs s'avancent défilés derrière la série de petites dunes que l'on aperçoit là-bas sous les palmiers verts. Arrêtant ses pelotons, le commandant part en avant, gagné à quelques cents mètres une légère éminence et fouille la brousse de sa jumelle; malgré une impassibilité feinte pour ne pas jeter le trouble chez les spahis qui l'accompagnent, ses yeux dénotent un étonnement inquiet.

— Amadou Bokar, va vite dire au lieutenant d'amener ici les deux pelotons, dit-il à un géant à la figure énergique et balafrée, qui porte deux galons de laine gagnés par dix blessures. Le brigadier part en enlevant son cheval des quatre fers.

Entre les massifs violemment éclairés, des silhouettes passent rapides et fugitives: cavaliers aux longues lances de fer courant de toute la vitesse de leurs chevaux nerveux, l'ample blouse de guinée bleue flottant au vent, pendant que des groupes nombreux de fantassins, s'avancant en éventail, piquent de taches noires les dunes de sable jaune d'or.

Derrière le lieutenant, les spahis ont mis pied à terre et appréhendent les carabines; les commandements secs se succèdent... Feu! la salve éclate, stridente, déchirant l'air, prolongée au loin sur le fleuve en roulements sonores et repercutée à la lisière des bois. Une effrayante clameur y répond; comme s'ils n'eussent attendu que ce signal, les Touaregs surgissent de toutes parts, brandissant leurs lances et bondissant en avant.

Le cercle est fermé et se resserre, les cris ont cessé, les Touaregs se glissent silencieux, un javelot prêt dans la main droite, deux autres dans la main gauche passée dans le bracelet de cuir de leur poignard à croix de bois cerclée de cuivre.

A cheval, immobiles, les spahis attendent avec un calme fataliste. D'un coup d'œil, le lieutenant a compris le danger; toute hésitation est funeste, chaque minute resserre le cercle des ennemis.

Dressé sur ses étriers de toute sa grande taille, le lieutenant élève et brandit son sabre; les pelotons se resserrent silencieux, puis tout à coup s'ébranlent avec un cri sauvage. En tête s'élançe le lieutenant de Lestour fougueux, devant ses hommes, grisé de vitesse, et comme un tourbillon ses spahis le suivent. Les cavaliers Touaregs pointent leurs longues lances de fer, tandis que les fantassins, plus souples que la panthère de leur désert, s'aplatissent laissant passer la charge au-dessus de leurs têtes, puis se redressant à demi lancent d'une main nerveuse et exerce leurs javelots barbelés, qui, plus rapides dans leur vol, vont frapper dans le dos l'ennemi à leur merci. En un clin d'œil le premier peloton est entouré, anéanti, jeté dans le fleuve où les blessés tombent, rougissant l'eau de flaques sanglantes. A leur tour les deux derniers pelotons s'engagent à 100 mètres de distance. Couché sur l'encolure, le sabre pointé en avant, le lieutenant de Chenegy les précède de toute la vitesse de son ardent cheval gris. Cette fois, enhardi par le succès et le petit nombre de leurs adversaires, les Touaregs marchent en avant. A trente pas les fantassins, bellats ou captifs, lancent leurs javelots tandis que les cavaliers, le bras ramené en arrière s'élançant à toute vitesse, puis arrêtant des quatre fers leur cheval que le terrible mors arabe ensanglante, lâchent leurs javelots de fer qui partent en vibrant. Sous cette pluie de traits qui s'abat sur eux, les trente braves avancent sans faiblir, jonchant le sol de victimes.

L'un des premiers, le lieutenant atteint de deux blessures chancelle; déjà deux cavaliers ennemis s'élançant pour le saisir, mais d'un coup terrible il se dégage, pendant que l'un d'eux s'affaisse, agitant en l'air un moignon sanglant coupé au ras du coude. Excitant ses hommes de la voix et du geste, le lieutenant se rejette dans la mêlée. Au milieu des cavaliers touaregs, un jeune chef galope un fusil à la main, son *litham* déchiré dans la fureur de la lutte découvre une figure hideuse de haine et de férocité; impatient, il se fraye un chemin vers l'officier renversant ses propres guerriers sous les pieds de son cheval. « Tu n'iras pas plus loin, chien maudit, vois, tu vas périr de tes propres armes. » Attiré par cette voix qui l'insulte, le lieutenant s'est retourné; il reconnaît Sakib, l'ame-noukal igouadaren qui fut son hôte et l'abrita sous sa tente: un traité fut rapporté signé de lui, plein de paroles mensongères de paix; le fusil qu'il brandit est un cadeau de Chenegy lui-même.

Sans répondre un mot, sans un insulte pour le traître, un sourire de mépris plissant ses lèvres fines de gentilhomme, le lieutenant enfonce ses

épérons dans le flanc de son cheval, qui hondit en se cabrant et d'un saut immense franchit deux rangs de fantassins. Le Targui à épaulé, le coup part arrachant le feutre du bidon de l'officier qui tient son ennemi à sa merci... pas encore! Derrière lui, un fantassin s'est relevé et, courbé en deux, lance son javelot barbelé; le fer s'enfonce dans le dolman traversant les flancs de part en part et s'arrête en vacillant. L'officier pousse un grand cri de rage et de douleur, chancelle et s'affaisse sur sa selle; les Touaregs étonnés s'arrêtent mais voyant leur ennemi blessé poussent une clameur de triomphe et redoublent leurs coups. Sakib bondit en avant impatient d'achever l'ennemi loyal qui l'avilit sous le mépris.

Mais le maréchal des logis de Lorran a entendu le dernier appel de son chef; avec deux cavaliers qu'il parvient à réunir, il se précipite vers le groupe hurlant au milieu duquel se débat le brigadier Amadou Bokar, qui couvre l'officier de son corps. Deux détonations retentissent et deux Touaregs s'abattent la poitrine percée; le revolver au poing, le maréchal des logis troue le mur vivant qui se disperse sous les balles des carabines intervenant enfin dans cette lutte disproportionnée.

Avec d'infinies précautions, les spahis remettent à cheval leur officier tout sanglant; l'un d'entre eux soutient à droite le blessé qui soulève à deux mains la lance qu'on ne peut arracher et qui lui déchire le ventre. Alors commence une horrible retraite. Onze spahis harassés, blessés, ont rallié le petit groupe et font le coup de feu; l'ennemi s'écarte devant leurs coups et n'ose massacrer ce funèbre cortège. Atteint d'un dernier trait, le cheval qui porte l'officier fait un écart et la lance se brise sur la selle du marchis qui marche à ses côtés. « Vous me tuez, gémit le lieutenant », et il tombe à terre. « Je souffre trop, mon cher de Lorran, partez, je vous l'ordonne, sauvez les débris de l'escadron. » D'une voix faiblissante mais calme, l'officier donne ses ordres suprêmes, puis, après s'être recueilli, lentement il tire son revolver et se fait sauter la cervelle. Les spahis brûlent leurs cartouches avec rage et ne veulent pas quitter la place; de leur côté, les Touaregs qui, de loin, ont assisté au drame, s'arrêtent et comme la hyène leur compagne semblent attendre l'abandon d'une proie assurée. Sakib court devant leur ligne sombre et immobile et les excite de son fanatisme haineux; il leur montre le petit groupe des spahis, qui, allégés de leur lugubre fardeau, se retirent rapidement et en bon ordre et lui-même part à fond de train. Les cavaliers s'élançant à sa suite vers l'officier qui est étendu à terre, la lance qui le déchire droite dans les chairs; son cheval blessé le flaire en hennissant.

Alors, étonnés de tant d'audace, les Touaregs virent un spahi revenir au galop en arrière, saisir le cheval par la bride et l'entraîner. Vingt cavaliers fondent aussitôt sur ce téméraire héros qui les brave et se défend à coups de sabre; il a l'épaule fendue, les flancs tailladés, rien ne l'arrête, en un instant il a rejoint et les ennemis reculent devant les carabines qui les déciment. Les spahis pressent le pas, bientôt les derniers Touaregs s'égrènent dans les touffes de palmiers, la poursuite cesse; dix cavaliers ont échappé au poignard.

Autour du commandant mort, les Touaregs s'appellent à grands cris et, comme s'ils eussent encore craint même inanimé, le frappent à l'envi de leurs longues lances. Tout à coup, le cercle hurlant s'écarte et, les yeux brillant étrangement de haine satisfaite, Sakib s'avance et met pied à terre. « Fils de chienne couverte par un bouc, le voilà en ma puissance, mort par moi, insensé qui n'a pas deviné la haine dans mon regard et senti ma main trembler de colère dans la tienne. Les animaux vils mangeront ta chair, broieront tes os et les enfants riront du trophée que je leur rapporterai. » Tirant son poignard de la gaine de cuir ouvragé, Sakib brandit la lame courte et pesante et d'un seul coup tranche un des pieds nus de l'officier.

A ce moment, le soleil montant au zénith versait à flots ses rayons sur cette scène étrange, faisant scintiller les armes et jaillir mille feux de la masse sombre des guerriers.

La voix du chef s'éleva tout à coup. Sakib est à cheval et, tourné vers l'Orient, lève les bras au ciel; c'est l'heure du salam qui appelle les fidèles à la prière; les cris ont cessé et, dans un silence religieux, mille guerriers s'inclinent le front dans le sable brûlant.

## RANAVALO III EN ALGÉRIE



L'ex-reine de Madagascar, Ranavalona, est arrivée mardi à Marseille à bord du *Yang-Tsé*, des Messageries maritimes.

Quelque temps après l'exécution de ses oncles, au mois de mars 1897, elle avait été déposée par le général Gallieni, et conduite en exil à la Réunion par le lieutenant-interprète M. Durand. « La route fut longue et dangereuse, disait-elle récemment à quelqu'un qui l'interrogeait sur ses impressions d'exil. J'appréhendais un soulèvement des populations hovas qui auraient massacré l'escorte et mon compagnon de route. Aussi je me suis sentie bien heureuse de me trouver à la Réunion au milieu d'une population calme. J'espère que ma nouvelle terre d'exil me sera hospitalière et que les intrigues que j'ai eu le tort d'écouter cesseront par suite de mon éloignement de mon pays natal. »

Voilà, certes, de bien beaux sentiments. Il est difficile d'apprécier à quel point ils sont sincères. Dans tous les cas, lorsqu'on voit cette femme, petite et maigre, insignifiante d'aspect, affublée d'une robe de couleur criarde, on a peine à croire qu'elle puisse avoir été l'âme d'une insurrection ou d'un complot quelconque.

On sait qu'elle va être internée près d'Alger, où le gouvernement français lui a alloué, avec une somme de 24.000 francs par an, une très belle villa. Elle emporte avec elle de nombreux bijoux, dont on évalue la valeur à douze ou treize millions. Sa tante, sa nièce, son secrétaire-interprète et une suite de sept personnes l'accompagnent en Algérie.

Ranavalona qui aurait, dit-on, préféré vivre à Paris avec ses 24.000 francs de pension, est née le 22 novembre 1862. Mariée une première fois à Ratriano, sous le nom de Razalindrahety, elle devint en 1883 l'épouse de Rainilaiarivony, son premier ministre, exilé lui aussi en Algérie, où il est mort l'année dernière.

## LE « GYMNOTE »

Parmi les plans de bateaux sous-marins que nous avons publiés le 4 février dernier sous ce titre : *Les progrès de la navigation sous-marine*, figurait le premier modèle construit par M. Gustave Zédé, le hardi ingénieur, mort depuis, et aujourd'hui célèbre.

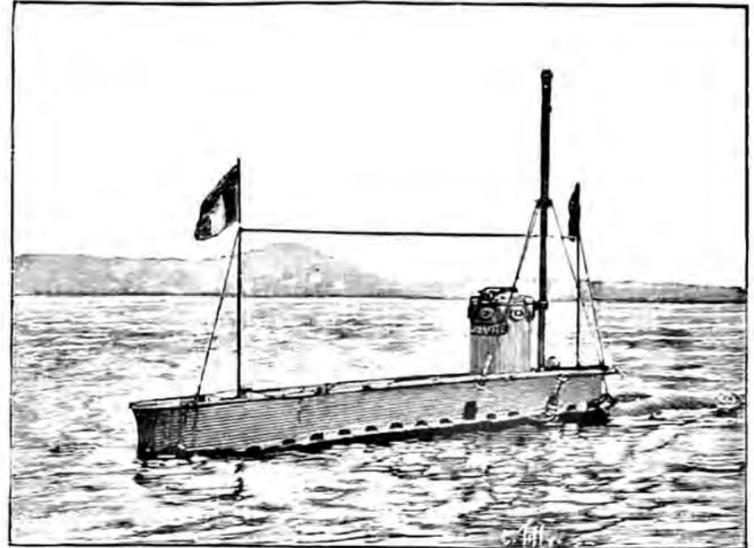
Le *Gustave-Zédé* n° 1 s'appelle le *Gymnote*. Construit en 1888, il est de quatre années plus vieux que le *Silure*, devenu à la mort de son auteur le *Gustave-Zédé*.

Le *Gymnote* ne mesure que 17 m. 30 de longueur et 1 m. 80 de diamètre. Son déplacement est de 30 tonneaux (le *Gustave-Zédé* en déplace 260). Il est mû par l'électricité et construit en acier.

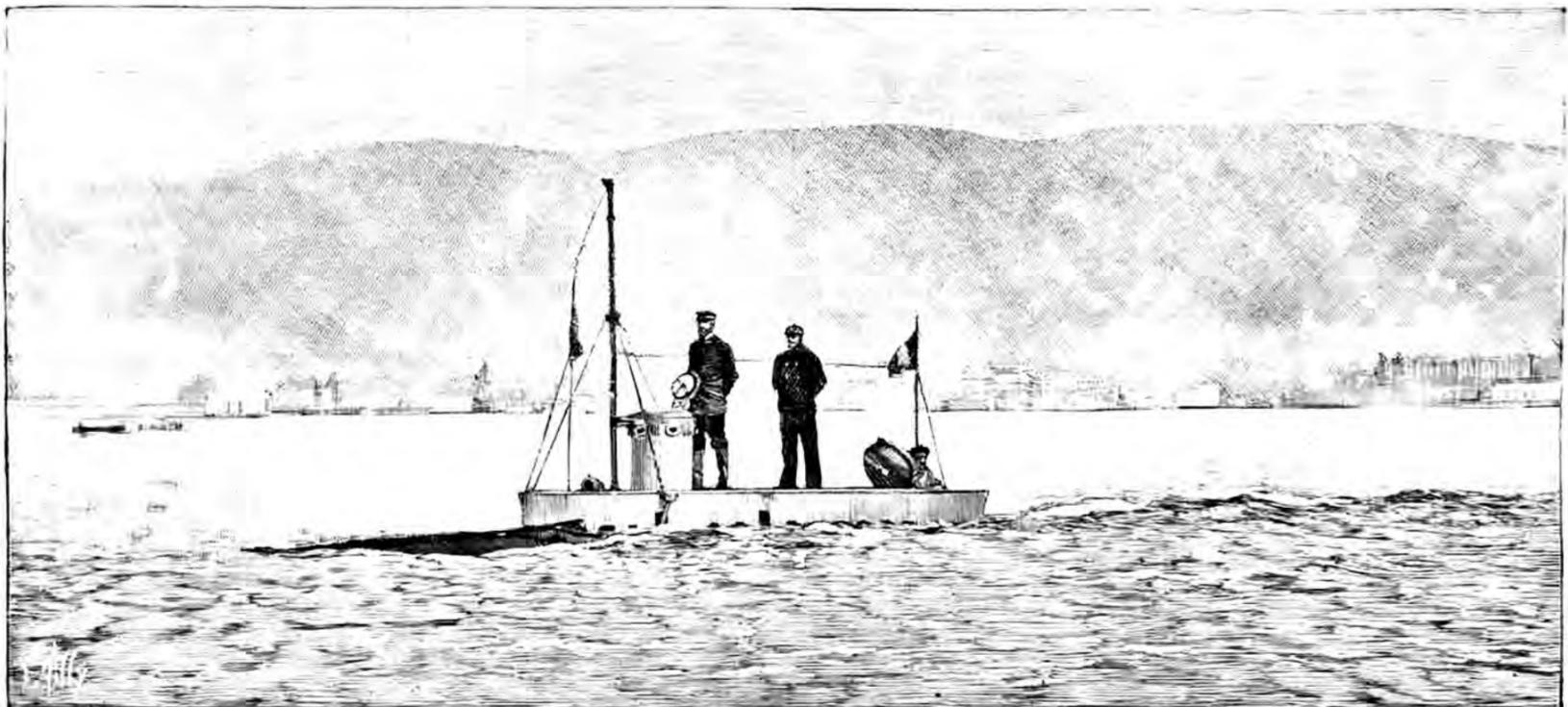
Ce petit torpilleur sous-marin a été l'objet, pendant ces derniers mois, de transformations importantes sur lesquelles le secret a été soigneusement gardé. Des expériences ont eu lieu récemment.

Les photographies que nous reproduisons montrent : 1° le *Gymnote* au moment où il vient de remonter à la surface après une plongée ; 2° le *Gymnote* en marche émergé avec son équipage sur le pont.

Le long tube que l'on remarque au-dessus de la plate-forme et qui ressemble à une cheminée dont le tuyau supérieur serait coudé, est un appareil de vision dit *prismoscope*. Il permet au commandant du *Gymnote* de chercher ses points de repère et de se diriger lorsqu'il navigue sous la surface.



Le « Gymnote » transformé, sortant de l'eau.



Le « Gymnote » en marche. — (Photographies de M. Bar.)

## M. EUGÈNE GUILLAUME

M. Eugène Guillaume, statuaire, reçu solennellement à l'Académie française, jeudi dernier, est né à Montbard (Côte-d'Or), le 4 juillet 1822. Il est donc presque octogénaire, et l'on ne saurait qualifier de prématuré l'honneur enviable qui vient de lui être octroyé.

Ses titres à la notoriété sont, d'ailleurs, de beaucoup antérieurs à ce tardif brevet d'immortalité.

En 1845, à l'âge de vingt-trois ans, il remportait le grand prix de Rome avec un *Thésée trouvant sur un rocher l'épée de son père*; son stage à la Villa Médicis devait achever d'en faire le « roman » classique qu'il est toujours resté et dont le tempérament s'affirmait dès le début par des envois comme le *Démon de Socrate*, l'*Amazone*, le *Faucheur*, *Anacréon*. Ses premiers succès le stimulèrent sans le troubler et lui indiquèrent la voie où il persévéra d'un pas sûr et régulier, cueillant aux expositions une ample moisson de récompenses officielles; en 1855, dix ans à peine après sa sortie de l'atelier de Pradier, il avait gagné la maîtrise.

Désormais, pour atteindre son développement définitif, puis pour soutenir la renommée acquise, son talent continuera de s'alimenter aux sources de la tradition classique; c'est à l'antiquité qu'il demandera ses inspirations, et la prédilection marquée de l'artiste se révélera même dans celles de ses œuvres dont le sujet n'est pas emprunté à l'histoire ancienne ou à la mythologie.

Les traits caractéristiques de ce talent peu complexe se peuvent résumer assez brièvement. Ce sont, pour la conception: l'élevation naturelle de la pensée, la recherche constante de l'idéal, le culte fervent de ce qu'on a appelé le « style noble »; pour l'exécution: la conscience, la correction, un soin égal apporté à l'ensemble et aux détails, un souci très particulier de la pureté et de l'harmonie des lignes.

De telles qualités vont rarement sans quelques défauts correspondants. Parfois, chez les artistes les mieux intentionnés, l'interprétation de l'idée sous la forme plastique ne se dégage pas suffisamment de l'abstraction; la gravité dégénère en froideur solennelle, l'austérité en rigidité maussade; un calme trop systématique, une symétrie trop raisonnable tantôt gênent la libre expansion de la puissance créatrice et tantôt guident une élégance à laquelle on souhaiterait plus de souplesse.

M. Guillaume n'a pas échappé à ces reproches: il y était fatalement exposé non seulement du côté des tenants de l'école réaliste, mais encore de la part d'une critique plus impartiale qui, sans contester les mérites de l'école dite classique, estime qu'en art le mouvement n'est pas le privilège de la seule peinture.

Il n'en reste pas moins que le labeur considérable de l'éminent sculpteur justifie une réputation fondée sur des œuvres dont les plus remarquables ou les plus connues sont: *Les Hôles d'Anacréon*, les *Gracques* (Musée du Luxembourg), la *Vie de sainte Clotilde* et la *Vie de sainte Vulère* bas-reliefs de l'église Sainte-Clotilde, à Paris), *Source de Poésie*, *Tombeau d'une Romaine*, le *Monument de Rameau*, à Dijon; le *Monument de Colbert*, à Reims, un morceau capital; la statue de *Claude Bernard*, devant le collège de France; le fronton et les cariatides du *Pavillon Turgot* et la statue de *Michel de l'Hospital*, au nouveau Louvre; la *Musique* (façade de l'Opéra).

Quant aux bustes sortis de l'atelier de M. Guillaume, on ne les compte pas. Le buste est, si j'ose dire, sa spécialité courante. Il excelle dans l'effigie des morts illustres et des notables contemporains, et, au temps de sa pleine activité, sa production en ce genre fut si abondante qu'on put croire à l'exercice d'un monopole. Une galerie du Louvre suffirait à peine pour aligner tous ces portraits de marbre disséminés un peu partout et parmi lesquels il convient de citer: *Napoléon I<sup>er</sup>*, *Hittorff*, architecte de l'église Saint-Vincent-de-Paul; *Ingres*, *Victor Leclerc*, *Buloz*, *Baltard*, l'architecte des Halles Centrales; le savant *Jean-Baptiste Dumas*, le critique *Paul de Saint-Victor*, *Jules Ferry*, le *Prince Napoléon*, *Chevreaul*, et surtout *M<sup>rs</sup> Darboy*, l'archevêque de Paris, une figure singulièrement expressive en sa méditative sévérité.

De bonne heure, les commandes sont venues trouver M. Guillaume; il ne les a point repoussées, et l'on aurait mauvaise grâce à lui en faire un grief.

Il ne s'est pas montré moins accueillant, et c'est bien naturel, aux faveurs méritées, hautes fonctions, distinctions honorifiques, qu'un bon génie lui a largement prodiguées.

En 1862, il entre à l'Institut. Professeur à l'École des Beaux-Arts, il en prend la direction en 1864, à la suite de Robert-Fleury, appelé à gouverner l'École française de Rome; plus tard, en 1891, il bénéficiera lui-même, à la Villa Médicis, de la succession du peintre Hébert, dont il jouit encore aujourd'hui. Entre temps, il a été directeur général des Beaux-Arts; puis il a cumulé les titres de membre du conseil supérieur et de diverses grandes commissions, d'inspecteur général de l'enseignement du dessin, de professeur de dessin à l'École polytechnique, de professeur d'esthétique et d'histoire de l'art au Collège de France. Dans cette dernière chaire, où il remplaça Charles Blanc, il a fait, non sans éloquence, quelques leçons d'autant plus remarquées qu'elles furent plus rares. Enfin, en 1889, il a été promu



M. EUGÈNE GUILLAUME

à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur. Mais le bon génie n'était pas encore las de ses libéralités: il murmurait à l'oreille de son protégé:

Je t'en avais comblé, je t'en veux accabler.

Et le siège du duc d'Aumale à l'Académie française étant devenu vacant, M. Guillaume fut l'heureux élu qui en reçut l'héritage.

Un statuaire à l'Académie française! dira-t-on. Pourquoi pas? L'accès lui en était ouvert pour plusieurs raisons. La première, c'est qu'il est dans les traditions de cette Compagnie de faire place parmi ses maréchaux, généraux et colonels de lettres à quelques sommités des autres classes de l'Institut, témoins Flourens, Jean-Baptiste Dumas, Claude-Bernard, Pasteur, et présentement, le mathématicien Bertrand. La seconde raison, c'est que M. Guillaume, professeur érudit et éloquent, a prouvé dans ses écrits sur l'art, trop peu nombreux, qu'il avait un assez beau brin de plume à son ciseau. On a pu lui tenir compte notamment de ses articles de la *Revue des Deux Mondes* sur le Salon de 1879, et plus encore de sa magistrale *Etude sur Michel-Ange*, publiée naguère par la *Gazette des Beaux-Arts*.

Sans mettre pour écrire les manchettes de M. de Buffon, son célèbre compatriote, il se montre comme lui très soucieux de la tenue du style, il cisèle minutieusement sa phrase et sait, par des procédés familiers à son art, draper sa pensée de façon à lui donner une ampleur quasi sculpturale.

Enfin, la troisième raison de la suprême consécration académique de M. Guillaume, — la plus décisive peut-être, — c'est qu'il était l'homme académisable par excellence. Sa longue carrière laborieuse, et non dépourvue d'éclat, sa probité artistique, sa dignité personnelle, une parfaite courtoisie alliée à une gravité un peu hautaine, la rigueur des principes tempérée au besoin d'une pointe d'éclectisme diplomatique, le culte de la tradition, un respect quasi administratif de la hiérarchie et des règlements, tout a concouru à assurer au nouvel immortel les suffrages d'électeurs qui presque tous étaient ses amis.

Bref, M. Guillaume incarne si complètement l'esprit de l'Institut que, déjà pourvu depuis près de quarante ans des palmes vertes de l'Académie des Beaux-Arts, il devait avoir sa place marquée dans le sanctuaire privilégié du Palais Mazarin.

EDMOND FRANK.

## NOTES ET IMPRESSIONS

Quand une cité décerne des honneurs à l'un de ses grands citoyens, par une réciprocité de gloire donnée et rendue, elle s'honore elle-même.

LÉON XIII.

On peut faire de Fabius un Annibal, mais jamais un Annibal ne tiendra la conduite de Fabius.

FRÉDÉRIC II.

Les louables efforts que l'on fait pour atteindre le mieux ne sont que folie, si l'on oublie le bien qui existe déjà.

BISMARCK.

Il y aura toujours des gros lots de la loterie humaine, et toujours les porteurs de numéros non gagnants protesteront contre l'honnêteté du tirage.

G. D'AVENEL.

Si l'on voit, par système, le passé en beau, on voit, par système, le présent en laid.

ERNEST LAVISSE.

Une chose fait le fort et le faible d'une réforme, c'est qu'il y a presque toujours du « monsieur Josse » dans ses apologistes.

Le droit, la justice, mis en balance avec l'intérêt et la passion, pèsent aussi peu que des billets de banque contre une poignée de gros sous.

G.-M. VALTOUR.

## LE REPEULEMENT DES COURS D'EAU

## LA PISCICULTURE NATURELLE

Il est bien avéré que nous ne produisons pas assez de poissons d'eau douce pour notre consommation nationale, puisque nous importons, année moyenne, pour environ 6.500.000 francs de poissons divers. Cependant, notre domaine aquatique est immense, comparativement à la surface totale de la France, car il ne comprend pas moins de 206.000 hectares d'eau douce, répartis entre 158.000 kilomètres de cours d'eau, fleuves, ruisseaux et rivières, et 130.000 hectares d'étangs et de lacs. A ce point de vue, nous sommes même beaucoup plus favorisés que la plupart des pays qui nous entourent et qui, cependant, tirent un bien meilleur parti des eaux douces que nous ne le faisons nous-mêmes. Chez nous, il y a encore beaucoup à faire sur ce point; mais, on s'imagine trop communément que la pisciculture, c'est-à-dire les procédés employés pour multiplier et élever les poissons; constitue un art spécial, très technique, hérissé de mille difficultés; et il faut bien reconnaître que quelques auteurs se sont plu, on ne sait trop pourquoi, à accréditer cette erreur, contre laquelle, croyons-nous, il serait grand temps de réagir à tous égards.

Comment donc peut-on produire du poisson?

Deux cas peuvent se présenter lorsqu'un cours d'eau quelconque, fleuve, rivière ou ruisseau, voire même une pièce d'eau fermée, se trouve partiellement dépeuplé. Ou bien, on peut favoriser, aider en quelque sorte, à la reproduction naturelle des poissons qui y subsistent, ou bien, on peut y introduire des jeunes poissons ou alevins par des procédés dits artificiels.

Nous ne nous occuperons pour l'instant que de la première méthode, qui est de beaucoup la plus simple et la plus économique, nous réservant de faire connaître aux lecteurs de *L'Illustration*, les procédés si curieux de la pisciculture artificielle, dans une prochaine étude.

Remarquons tout de suite que les causes qui agissent sur la disparition du poisson dans nos eaux douces, causes dont quelques-unes ont été énumérées ici même (1) doivent agir avec une prodigieuse intensité surtout lorsqu'on considère la quantité innombrable d'œufs que pondent la plupart des poissons (2). En effet, voici à titre de simple indication, quelques chiffres à cet égard, ils sont, croyons-nous, tout à fait significatifs :

Le barbeau pond de 8.000 à 10.000 œufs gros comme un grain de millet et d'une coloration jaune orange assez clair.

La brème pond 135.000 œufs environ, blancs et presque transparents.

Le brochet pond 140.000 œufs en moyenne; ils sont verdâtres.

La carpe pond de 200.000 à 600.000 œufs verdâtres également.

La corégone pond de 30.000 à 50.000 œufs blancs.

Le gardon pond de 40.000 à 80.000 œufs d'un blanc verdâtre.

La loche dépose de 60.000 à 130.000 œufs assez gros, blanchâtres.

La lotte pond de 150.000 à 180.000 œufs excessivement petits et blancs.

L'ombre pond environ 1.000 œufs par kilogramme de poids, gros comme un pois, jaune clair.

La perche pond de 300.000 à 800.000 œufs, gros comme des graines de pavot.

Le saumon pond environ 1.000 œufs par kilo, de la grosseur d'un pois et d'un beau rouge safran.

La tanche pond de 250.000 à 280.000 œufs, verdâtres.

La truite pond environ 1.000 œufs par kilo de poids vif; ils sont un peu moins gros qu'un pois et rouge ambré.

Guidée par l'instinct, chaque espèce de poisson dépose ses œufs en des endroits appropriés. C'est ainsi que le barbeau, le chevesne ou meunier, le véron, la truite, le saumon et la vandoise, pondent dans les eaux rapides, tandis que le brochet, la brème, le gardon et la perche préfèrent les eaux calmes et même la carpe et la tanche, les eaux stagnantes, vaseuses et plutôt chaudes.

L'époque de la ponte ou pour mieux dire le temps de frai, n'a pas une moindre importance. A ce point de vue, on peut diviser les poissons en deux grandes catégories :

1° Ceux qui frayent au printemps, ce sont les plus nombreux, tels que l'ablette, le barbeau, la brème, le meunier, la carpe, la loche, l'ombre commun, la perche, la vandoise, le véron, etc., souvent englobés sous l'appellation un peu trop générale de *Cyprinides*.

2° Ceux qui déposent leurs œufs en automne et en

hiver, comme la truite, le saumon, l'ombre-chevalier, la lotte, parfois appelés *Salmonides*.

Quant au brochet, il est pour ainsi dire de demi-saison, car il fraie de février en mai, alors que la température oscille entre + 6 et + 10 degrés. Remarquons que, dans ces catégories, les poissons frayent d'autant plus tôt au printemps et d'autant plus tard en hiver que le pays est plus méridional et moins élevé en altitude; il y a, sous ce rapport, pour l'ensemble de la France, des différences de quinze jours environ. L'approche de la ponte chez les femelles se manifeste par le gonflement de l'abdomen, ce qui détermine un sentiment de gêne que le poisson cherche à soulager en se frottant sur le sable, l'herbe ou le gravier selon les espèces, les œufs s'échappent alors, soit isolément comme chez la truite, le saumon (poissons à œufs libres) soit en chapelets agglutinés comme chez la carpe, la tanche, la perche, etc. (poissons à œufs adhérents) (1). Ces derniers déposent leurs œufs sur les herbes aquatiques tandis que les premiers pondent sur le sable ou le gravier.

D'après cela, on voit qu'il importe de ménager aux poissons des endroits appropriés où ils pourront pondre leurs œufs, c'est ce qui constitue les frayères.

Dans les grands cours d'eau, les exigences de la navigation et le faucardage détruisent le plus souvent ces frayères naturelles, aussi est-on dans la nécessité d'établir, dans les endroits calmes, des frayères dites artificielles, terme assez mal approprié, car, connaissant les mœurs et les habitudes des poissons, on n'a qu'à copier la nature pour leur installation.

Ces frayères ont, et cela peut surprendre au premier abord, sur les frayères naturelles des avantages incontestables. Tout d'abord, elles peuvent être aménagées de telle sorte que les poissons y trouvent réunies toutes les conditions favorables à la ponte; en outre, le pisciculteur connaissant leur emplacement exact, il peut les surveiller attentivement et éviter ainsi les déprédations des nombreux ennemis du frai dont il a été question plus haut.

On comprend de suite qu'il doit exister deux sortes de frayères artificielles: les unes pour les œufs libres, les autres pour les œufs adhérents.

Les premières sont faciles à construire. On choisit un endroit ombragé, peu profond, présentant un léger courant; on y transporte du gravier soigneusement nettoyé, qu'on étale sur une couche de 20 à 30 centimètres d'épaisseur, sur une étendue de 2 ou 3 mètres carrés.

C'est surtout dans les petits ruisseaux à forte pente qu'on établit ces frayères. Il est de toute nécessité de ménager, à proximité, quelques trous ou anfractuosités, où les reproducteurs, toujours craintifs, pourront se mettre à l'abri; pour de telles frayères on empêchera avec soin toute espèce de végétation. Inutile d'ajouter qu'elles seront établies dans des endroits où l'eau ne gèle pas, car les poissons à œufs libres frayent en hiver; or, comme la profondeur doit être assez faible, il est indispensable, pour satisfaire à cette condition, de les installer dans un lieu où le courant soit assez rapide, sans l'être trop cependant, afin d'éviter l'entraînement des œufs. Il est rare que, dans ces conditions, les truites, s'il y en a, ne viennent déposer leur ponte sur de telles frayères.

Pour le barbeau, le chevesne et le goujon, on fait des frayères du même genre, mais moins étendues et avec du gravier beaucoup plus petit mêlé à du sable à gros grains. On le dispose, non plus en nappe, mais en légers monticules sur une pente douce. Comme ces poissons frayent au printemps, l'endroit choisi sera exposé au soleil et on ménagera quelques plantes aquatiques à proximité.

Pour les carpes, les tanches, les brèmes et autres poissons à œufs agglutinés, les frayères doivent avoir une disposition toute différente. Tout d'abord, il faut les installer dans une eau tranquille et plutôt tiède. Ces frayères sont mobiles ou fixes.

Les frayères fixes ou à demeure, s'installent en semant ou en plantant dans les endroits appropriés, des herbes aquatiques, telles que renoncule d'eau, glycérie flottante, roseau commun, callitriches, etc. On disposera ces plantes par touffes isolées, sur une étendue variable, mais de façon que chaque amas soit bien garni et ne présente pas plus de un ou deux mètres carrés de superficie.

Lorsque ces herbes font défaut, on peut se servir de fagots ou bourrées, qu'on dresse dans l'endroit choisi, à quelques mètres de distance les uns des autres; la partie du fagot présentant le plus de brindilles fines sera plongée dans l'eau, l'autre restera en dehors, fixée sur le rivage; ou bien, lorsque ces frayères s'avancent quelque peu dans les eaux, on y attache une corde lestée, qui maintient le système en place. Généralement, c'est le bois de bouleau qui doit être préféré pour cet usage. Qu'on emploie des herbes ou des fagots, il est essentiel d'installer ces frayères avant l'hiver et dans des endroits peu fréquentés par les hommes, les animaux et les embarcations, pour que les poissons puissent s'accoutumer à leur vue.

Les frayères mobiles présentent de nombreuses variétés. Souvent, elles consistent en un cadre en bois, formé de lattes, sur lesquelles on attache, avec de l'osier, de menus branchages ou des balais de bruyère. Ces sortes de cadres sont placés obliquement contre la rive. Après la ponte, on retire les branchages garnis d'œufs, du cadre, et on les place dans des endroits favorables à l'éclosion.

D'autres fois, ce sont des claies circulaires, des cercles de tonneau, par exemple, sur lesquels on croise quelques lattes; ces disques sont garnis de branchages; et on en place plusieurs les uns au-dessus des autres. On les maintient avec quelques piquets plantés dans le sol.

Pour les brochets, on fait des frayères du même genre, mais on ajoute, aux branchages, des racines et des mottes de gazon enchevêtrées. On devra les placer dans les eaux plutôt dormantes que courantes.

Suivant la judicieuse observation de M. C. Millet, l'établissement des frayères artificielles a, parmi beaucoup d'autres avantages, celui de retenir les truites et les saumons dans les cours d'eau ou à proximité tout au moins, de ceux qu'on veut repeupler. Ce résultat est très important pour les fermiers, les riverains et les propriétaires, qui sont exposés à voir chaque année, à l'époque de la ponte, les poissons des eaux dont ils ont la jouissance se diriger dans les affluents ou autres lieux, et aller fraier sur des points quelquefois assez éloignés, où ils sont pêchés soit par les riverains de ces localités, soit par les braconniers.

Les frayères ont aussi l'avantage d'assurer la reproduction dans des rivières, et en général, dans des eaux où la fraie naturelle était impossible. Mais il faut avoir soin d'installer les frayères artificielles quelques semaines avant l'époque habituelle des pontes, c'est pourquoi nous avons quelque peu insisté plus haut sur cette époque. Il faudra les nettoyer au râteau avant que le poisson commence à les explorer.

Enfin, pour terminer ce qui a rapport aux frayères, nous devons dire un mot de la *Rigole-frayère*, sorte de canal placé à l'amont de la pièce d'eau où se trouvent les reproducteurs; par sa disposition, il attire les poissons prêts à fraier; ce système est très recommandé par quelques pisciculteurs allemands.

Les rigoles-frayères s'appliquent surtout aux truites et aux saumons. Autant que possible, ce canal est construit en briques et ciment; on lui donne une faible pente, soit environ 2 centimètres par mètre, de façon à avoir un courant assez rapide; la largeur variera entre 60 centimètres et 1 m. 50 sur une longueur totale de 3 ou 4 mètres et une profondeur moyenne de 25 à 35 centimètres, suivant la quantité d'eau dont on dispose.

La rigole-frayère, ainsi aménagée, devra être nettoyée soigneusement au moment du frai. Le fond sera garni d'une couche d'environ 10 centimètres d'épaisseur de gravier bien propre, sur lequel les truites viendront déposer leurs œufs.

Mais cette rigole a été notablement perfectionnée dans ces derniers temps. En effet, M. Ainsworth a imaginé d'y placer une caisse en planches qui épouse exactement ses formes; dans l'intérieur de la caisse sont deux cadres superposés, placés sur des baquets adhérents aux parois latérales. Ces cadres enveloppent des treillages en toile métallique: le treillis supérieur est à mailles très larges et se trouve recouvert de gros gravier. Les poissons s'engagent sur ce lit, écartent le gravier pour fraier, et presque tous les œufs tombent à travers les larges mailles de la toile métallique, sur le treillis inférieur placé à environ 10 centimètres plus bas; ils sont arrêtés par les fines mailles de ce dernier et les œufs ainsi pondus peuvent être récoltés en enlevant les deux cadres.

L'appareil ainsi modifié, auquel M. Colinis a encore apporté d'autres perfectionnements, est aujourd'hui très employé en Amérique, terre classique de la pisciculture rationnelle, productive et rémunératrice. Néanmoins, nous devons reconnaître que ces installations sont assez coûteuses, et pour notre part, nous préférons les frayères simples décrites ci-dessus.

Par tout ce qui précède, on voit que l'établissement des frayères, quelles qu'elles soient, ne présente aucune difficulté; on voit que, pour la plupart, avec une bien minime dépense, il est facile de procéder au repeuplement d'un cours d'eau, pourvu que les causes qui ont amené la disparition du poisson soient combattues ou tout au moins atténuées. Or, le faucardage, exécuté en vue de faciliter le passage des bateaux, doit entrer ici en sérieuse ligne de compte et c'est par quelques considérations relatives à ce sujet, que nous voudrions terminer.

On a bien objecté, à plusieurs reprises, en vue d'excuser ce faucardage intempestif, qui a été à si juste titre assez souvent critiqué, qu'il ne contrarie que la reproduction des espèces de peu de valeur qui frayent au printemps. Or cette objection ne tient pas debout, par cette raison très simple, que les espèces dont il est question servent précisément de nourriture aux poissons carnivores les plus appréciés. Or en privant les truites et les saumons, du vivre et du couvert, c'est absolument, ce nous semble, comme si on les éloignait ou les détruisait directement.

En outre, l'enlèvement des plantes aquatiques a un autre inconvénient non moins sérieux, c'est d'empêcher la purification des eaux, déjà souillées pour la plupart par les mille déjections et résidus qu'on y déverse. En effet, tout le monde sait que, sous l'influence de la

(1) Numéro du 24 septembre 1898.

(2) Indépendamment des causes de destruction provenant du fait de l'homme, il faut encore citer les animaux ichthyophages qui s'attaquent non seulement aux œufs, tels que le rat d'eau, la lotte, le martin-pêcheur, la bergeronnette, la grenouille, l'hydrophile brun; le dytique, la crevette des ruisseaux, mais encore aux alevins eux-mêmes, comme la lotte, le héron, le canard, la couleuvre d'eau, etc. D'ailleurs, d'après M. Gauckler, 10 000 seulement des œufs de truites, et 1,25 000 seulement des œufs de carpes, arrivent à l'éclosion dans les eaux naturelles.

(1) On sait que, chez les poissons, il n'y a pas d'accouplement proprement dit; le mâle suit la ou les femelles à une distance plus ou moins longue et répand sa laitance sur les œufs précédemment pondus; cette laitance trouble l'eau en nuages laiteux qui descendent au fond si l'eau est calme; le mâle l'expulse par les mêmes procédés mécaniques que les femelles. Après la ponte, mâles et femelles sont affaiblis, maigres et leur chair est de qualité inférieure.



SA SAINTETÉ LEON XIII

Phot. communiqué par M. Zéphir.

lumière, les plantes dégagent de l'oxygène et ce gaz est indispensable pour entretenir, non seulement la vie dans l'air, mais aussi la respiration branchiale des poissons. De plus les plantes absorbent l'acide carbonique que certaines eaux renferment en forte proportion; elles contribuent ainsi par ce double acte physiologique, à y maintenir les conditions d'équilibre de la vie.

Pour faciliter encore la navigation, on fait des curages, or, ceux-ci, nécessaires dans certains cas, sont toujours nuisibles, même pratiqués hors de l'époque du frai (ce qui n'est pas le cas), surtout s'ils sont trop complets ou trop étendus; ce qui, par contre, est le cas à peu près général. Un curage à fond suffit pour dépeupler une rivière, en enlevant d'un seul coup les frayères et tous les œufs qui s'y trouvent. Il en est de même des dragages; le bouleversement du fond, et la plus grande activité du courant qui en est le résultat, détruisent les lits de sable et de graviers qu'affectionnent les salmonides, de plus, ils enlèvent les plantes aquatiques de fond, telles que le roseau, la presle, les massettes, les juncs et les nénuphars.

Certes, nous ne voulons pas insinuer ici, qu'il faille sacrifier la navigation fluviale, qui représente en France environ 3.000.000 de tonnes kilométriques (1) pour faciliter la conservation du poisson. Mais il y aurait peut-être un moyen de tout concilier: ce serait de retarder le fauchage des herbes jusqu'après le moment du frai, ou de ménager les bras de rivières qu'on ne faucarderait pas et où les remous produits par le passage des bateaux et le jeu des écluses, ne se feraient que peu ou pas sentir. Ces simples précautions ne demanderaient pas beaucoup de soins et n'entraîneraient pas non plus à de folles dépenses; pourquoi ne pas les examiner et les étudier avec attention? Il existe tant de causes de dépeuplement contre lesquelles nous ne pouvons pas agir, qu'il serait tout au moins sage d'étudier un peu celles sur lesquelles nous avons une prise directe et facile.

Le rattachement du service des eaux à celui des forêts pourra-t-il modifier cet état de choses que l'administration des ponts et chaussées a si longtemps entretenu? Nous ne saurions l'affirmer positivement; toutefois la compétence indiscutable des agents des eaux et forêts en France et la sollicitude du ministre de l'agriculture, pour tout ce qui a trait à la pisciculture, nous permet tout au moins de l'espérer.

ALBERT LARBALÉTIÈRE.

### LA CAUSE DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS DU PORT DE DOUVRES

Depuis quelque temps, il ne se passe guère de semaine sans qu'on lise dans les journaux des dépêches du genre de celle-ci :

*Calais, 15 février. — Le service de la Malle entre la France et l'Angleterre a été, encore une fois, désorganisé par suite de l'impossibilité où les paquebots étaient d'accoster à Douvres, en raison des grands travaux en cours qui ont fait de ce port un vaste entonnoir dans lequel s'engouffrent les lames venant du large.*

On était pourtant habitué, depuis environ cinquante ans que ce service existe, à le voir fonctionner avec une grande régularité. Par tous les temps on abordait à Douvres, et parfois même les bateaux de Boulogne à Folkestone ne pouvant accoster à ce dernier port, mettaient le cap sur Douvres où ils entraient sans difficulté. Cependant les navires étaient plus petits et moins parfaits que ceux employés aujourd'hui. Quant au temps, il n'est ni plus ni moins mauvais cette année que dans beaucoup d'hivers précédents. Il y a donc une raison à cet état de choses anormal? Sans doute; et nous allons voir que la dépêche ci-dessus résume fort bien, dans son laconisme, la situation exacte.

Nos voisins exécutent, en ce moment, à Douvres, des travaux considérables ayant pour objet la création d'un immense port militaire capable de servir de rade de refuge et de ravitaillement à toute l'escadre anglaise de la Manche. Or, il s'est produit ce fait que les ingénieurs anglais, pourtant si experts en matière de travaux maritimes, paraissent avoir commis, dans l'ordre d'exécution des ouvrages, une grave erreur, qui a eu pour effet de rompre l'équilibre du port de commerce actuel et de le découvrir dans la direction des vents du sud-ouest. Il en résulte que, par les gros temps, si fréquents cet hiver, l'accès de Douvres par les paquebots postaux de Calais ou d'Ostende est devenu très difficile et souvent même impossible.

Cette situation fâcheuse sera très bien comprise par l'examen comparatif des trois croquis ci-dessous qui indiquent ce qu'était anciennement le port de Douvres, ce qu'il est aujourd'hui et ce qu'il sera plus tard,

après l'achèvement des grands travaux en cours ou projetés.

Il n'y avait anciennement à Douvres qu'une seule jetée, dite « jetée de l'Amirauté », représentée dans le premier croquis. Les voies ferrées de la gare maritime sont établies sur cette jetée où les paquebots accostaient facilement, pas tous les temps, soit à l'intérieur à l'abri des vents du sud-ouest, soit à l'extrémité quand le vent d'est soufflait.

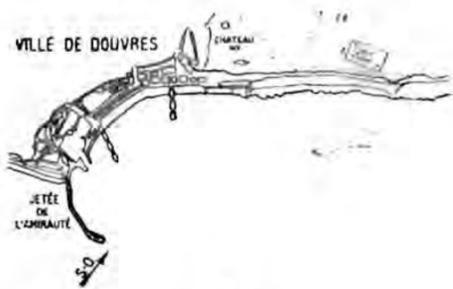


Fig. 1.

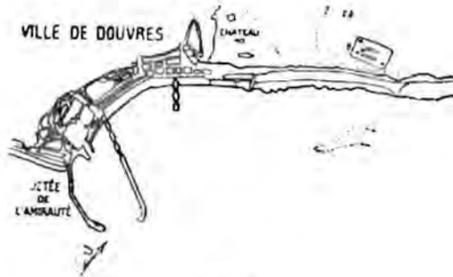


Fig. 2.

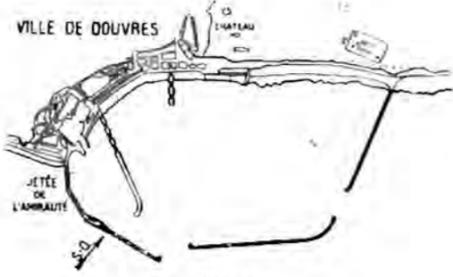


Fig. 3.

Les travaux projetés, dont l'ensemble est figuré au croquis n° 3, comprennent : 1° la création d'une nouvelle jetée de l'est limitant le port de commerce et le séparant du port militaire; 2° le prolongement de la jetée de l'Amirauté dans la direction est-sud-est sur une longueur de 610 mètres; 3° la construction d'une autre grande jetée de 1.000 mètres, située encore plus à l'est, ainsi que d'un brise-lame de 1.280 mètres établi au large et formant, avec cette nouvelle jetée et celle de l'Amirauté prolongée, les limites extérieures des ports futurs de Douvres. Deux passes ménagées de part et d'autre du brise-lame y donneront accès; leur superficie totale sera de 30 hectares pour le port de commerce agrandi et de 275 hectares pour l'ensemble des deux ports.

Or, on a commencé à tort les travaux par l'établissement de la jetée de l'est du port de commerce, comme l'indique le croquis n° 2, et, de ce fait, on a exposé aux lames chassées par les mauvais temps du sud-ouest toute la portion de la nouvelle jetée qui s'avance en mer en dehors de la protection de celle de l'Amirauté. Ces lames, en se brisant, sur la jetée nouvelle, donnent lieu à un fort ressac qui se répercute dans le port en y produisant des effets de roulis qui s'opposent à l'amarrage des navires.

Les ingénieurs anglais font tous leurs efforts pour sortir de cette position critique, et pour cela ils activent, autant qu'ils le peuvent, les travaux de prolongement de la jetée de l'Amirauté.

C'est assurément par là qu'ils auraient dû commencer.

Ces travaux qui ne seront pas complètement terminés avant 1901, produiront néanmoins un effet salutaire dès que l'extrémité de la jetée de l'Amirauté aura atteint un point situé par le sud-ouest de la pointe de la jetée de l'est. Il s'en faut encore de 300 mètres que ce résultat soit obtenu! On comprendra d'ailleurs les difficultés sérieuses que nos voisins ont à surmonter pour en arriver là, quand on saura que la profondeur d'eau à l'extrémité actuelle de la jetée de l'Amirauté est de 8 mètres à marée basse et de 14 mètres par haute mer, et que les travaux consistent dans l'immersion d'énormes blocs de béton, pesant de 20 à 40 tonnes; ce qui nécessite l'emploi de procédés difficiles à mettre en œuvre pendant la mauvaise saison et le travail pénible et lent des scaphandriers.

Jusqu'à ce moment, cependant, par suite d'une erreur technique, dont doit souffrir l'amour-propre des ingénieurs anglais, la principale porte de la Grande-Bretagne du côté du continent européen restera inhabitable par les gros temps.

G. CERBOLLAUD.

### LES FUNÉRAILLES DE M. FÉLIX FAURE

AU PÈRE-LACHAISE

Dans notre précédent numéro, nous avons montré le cortège funèbre passant sur la place de la République, un des points de Paris les plus propices à son déploiement. Nous consacrons aujourd'hui une gravure de double page au dernier épisode des funérailles du président Félix Faure, qui n'a pas offert un spectacle moins imposant.

Les murs du Père-Lachaise, du côté du boulevard extérieur où ils forment hémicycle, étaient décorés de draperies noires lamées d'argent, relevées de trophées de drapeaux en deuil, avec écussons chiffrés. A leur base avaient été déposées les couronnes offertes par les sociétés et les municipalités des départements. Au centre de l'hémicycle, dans l'axe de l'entrée principale de la nécropole, se dressait un catafalque monumental couvert d'un drap à bordure d'argent et surmonté d'un sarcophage orné d'un cartouche aux initiales F.-F. Des palmiers, des lauriers, des fusains lui faisaient une ceinture de verdure et s'étagaient sur les gradins, le long desquels tombait une grande draperie tricolore voilée de crêpe. Aux quatre angles, des pylones supportaient des cassolettes d'où montait la fumée de l'encens: des flammes vertes brûlaient dans des torchères.

A l'arrière-plan, on apercevait le portail dont les sombres tentures, rehaussées des couleurs nationales, s'harmonisaient avec la décoration générale.

Entre la double haie des troupes qui présentaient les armes, tandis que les tambours battaient aux champs, devant les étendards inclinés et des milliers de têtes respectueusement découvertes, le corbillard s'avança lentement et s'arrêta en face du catafalque où le cercueil, porté à bras, fut déposé provisoirement pour le dernier acte de la cérémonie officielle.

Une enceinte réservée aux personnages du cortège était tracée par des barrières et par un cordon de soldats. On y avait disposé des banquettes, sur la droite, à housses noires, marquées de pancartes indiquant la place assignée à chaque corps constitué ou délégation. M. Loubet, président de la République, et se tenant à ses côtés, M. Deschanel, président de la Chambre des députés; M. Franck-Chauveau, premier vice-président du Sénat, occupaient des sièges séparés.

Derrière eux, s'installèrent M. Charles Dupuy, président du Conseil, et les ministres; puis, à la suite des représentants des souverains, vinrent les sénateurs, les députés, les membres de la famille, le Conseil d'Etat, la Cour des comptes, les états-majors.

Alors, commença la série des discours, au nombre de neuf, prononcés par MM. Franck-Chauveau, Paul Deschanel, Charles Dupuy, Lockroy, ministre de la marine; Guillaumin, ministre des colonies; E. Ferry, président du Conseil général de la Seine-Inférieure; Brindeau, député du Havre; Marais, maire et Convert, président de la Chambre de commerce de cette ville, qui fut le berceau de la fortune politique de M. Félix Faure.

Les orateurs retracèrent tour à tour la carrière du défunt. Les hommages qu'ils rendirent à son caractère et à ses mérites peuvent se résumer dans ces paroles du président du Conseil :

« Il avait laissé à tous le souvenir d'une bonne grâce parfaite, d'un accueil affable et cordial, d'un esprit judicieux, plein de bon sens pratique, joints à une sorte de don particulier de représentation et à un heureux désir de plaire, qui créait autour de lui, chez tous ceux qui l'approchaient, une vive sympathie, et chez ceux qui pouvaient jouir de son commerce, un sincère attachement... »

« La France gardera fidèlement la mémoire de son président. Elle aimait en lui l'enfant du peuple, élevé par son travail et ses mérites jusqu'à la magistrature suprême de la République. Elle voyait dans M. Félix Faure un de ces fils de leurs œuvres pour lesquels la démocratie éprouve une sympathie particulière, parce qu'ils expriment bien ce dont elle est capable, quand elle unit au travail persévérant l'esprit de conduite et la dignité de la vie... »

Auparavant, le mémorable voyage de Russie avait inspiré au vice-président du Sénat cette chaleureuse péroraison :

« Qui de nous ne se rappelle la fièvre patriotique avec laquelle le pays tout entier suivait le représentant et le chef de la nation allant dans la capitale russe proclamer l'alliance et recevoir l'accueil grandiose et cordial d'un souverain généreux et d'un grand peuple? »

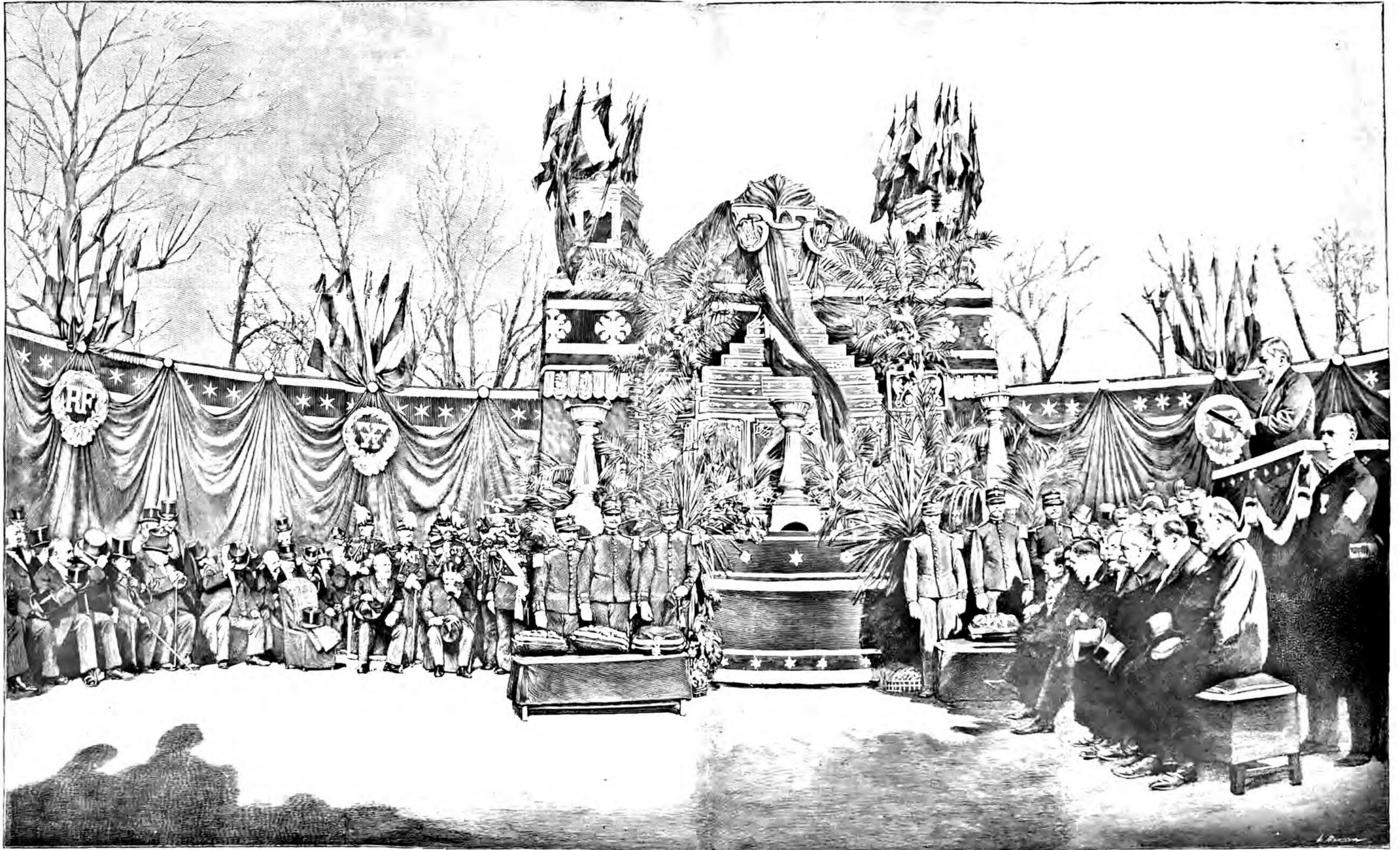
« Ah! Messieurs, ce sont là des jours qui consolent de bien des misères, qui effacent bien des amertumes! des jours où le cœur de la France n'a connu qu'un seul battement! Ces jours-là, le président Félix Faure a véritablement incarné l'âme de la patrie! »

Les discours terminés, les troupes et les délégations défilèrent devant le catafalque; puis, après la dislocation du cortège, la grande porte du cimetière s'ouvrit pour laisser passer le cercueil, derrière lequel pénétrèrent M. Berge, gendre du défunt, et les parents: MM. Cremer, Lebeault, Clet, Cazin, Rousselle, etc.; MM. Le Gall, Blondel, Crozier, directeur du Protocole; le général Bailloud et quelques autres privilégiés.

C'est en présence d'une soixantaine de personnes seulement, que le corps de M. Félix Faure fut inhumé dans la sépulture de famille très simple dont l'illustration a reproduit la photographie la semaine dernière.

(1) Nos 53 millions d'hectares sont sillonnés en tous sens par un réseau fluvial dont la partie navigable présente un développement de plus de 8.000 kilomètres, auxquels s'ajoutent 3.000 kilomètres non navigables, mais flottables.

Or, l'entretien d'un kilomètre de voie fluviale coûte environ 500 francs par an. Il est à remarquer que l'industrie de la navigation intérieure est demeurée prospère malgré le développement des voies ferrées, puisque, d'après les résultats recueillis par le ministère des travaux publics, l'ensemble de tonnes kilométriques transportées a passé de 1.836 millions en 1872, à 2.460 millions en 1884.



Le Président Loubet. M. Deshayes.

MM. Le Gall, Bergé, etc.

FUNÉRAILLES DU PRÉSIDENT FÉLIX FAURE. — Les discours devant porte principale du Père-Lachaise. — Photographie Léon Bouet. — Voir [à droite]

LA MAISON DÉPARTEMENTALE  
DE VILLERS-COTTERETS

L'article 271 du code pénal dit qu'à l'expiration de leur peine les individus condamnés pour mendicité seront conduits au dépôt de mendicité du lieu. Ils y sont retenus administrativement, c'est-à-dire pour un temps variable, dans le but principal de leur permettre de se créer un petit pécule de route. Le montant du pécule exigé est généralement fixé d'après le nombre des condamnations antérieures, chaque département, pour se conformer à cet article du code pénal, est donc tenu d'avoir, soit qu'il l'entretienne directement ou qu'il le subsidie par voie d'abonnement, un établissement de ce genre. Le département de la Seine en avait autrefois deux, l'un à Saint-Denis, l'autre dans l'Aisne, à Villers-Cotterets. Un troisième fut construit vers 1871 à Nanterre. Il existait depuis dix ans passés et l'administration n'en avait pas encore pris possession. Seuls les chemineaux qui « flent la comète » le connaissaient. Poussant à son extrême limite la discrétion professionnelle, aucun d'eux n'avait osé franchir le seuil de sa future demeure avant qu'elle eût été solennellement inaugurée. Ils s'étaient contentés de s'installer dans le bâtiment abandonné de l'agence des travaux. Ils y seraient restés probablement longtemps si le préfet de police d'alors n'avait demandé et obtenu du Conseil général de la Seine le transfert du dépôt de mendicité de Saint-Denis à Nanterre. On ne tarda pas à reconnaître que le dépôt de Villers-Cotterets faisait double emploi avec ce dernier. Les inconvénients d'un établissement si éloigné de la capitale apparurent du même coup. Fonctionnaires et représentants élus du département de la Seine se prononcèrent en chœur pour sa transformation. Le dépôt de mendicité devint la maison départementale de Villers-Cotterets, destinée non plus à des mendiants réclusionnaires, mais à des vieillards et des infirmes librement, volontairement hospitalisés.

Sans beaucoup s'avancer, on peut affirmer qu'il n'y a pas en France un hospice de vieillards installé dans un milieu plus royal et encadré aussi merveilleusement. Le château de Villers-Cotterets, — qu'habitent de nos jours de pauvres diables sans sou ni maille, — a servi, en effet, pendant plusieurs siècles, de résidence à nos rois. Il appartenait aux Valois. Rasé par les Anglais, il fut rebâti par François I<sup>er</sup> vers 1530. Les maîtres artistes de la Renaissance ont marqué en fines dentelles de pierre le souvenir du Père des lettres. A chaque pas dans l'escalier principal, on voit des F couronnés et la salamandre de François I<sup>er</sup> avec sa devise, *Nutrisco et extinguo*.

Les successeurs de François I<sup>er</sup> apportèrent tous quelque embellissement à ce manoir qui, pour les uns, était un rendez-vous de chasse, pour les autres, un lieu discret de plaisirs. Henri II y abrita ses amours avec Diane de Poitiers et, comme pour transmettre aux générations futures un témoignage impérissable de ses infidélités conjugales, le royal amoureux fit scul-

ter sur les façades du château, au-dessus de son initiale (H) et de celle de la reine (K) entrelacées, les guirlandes et les croissants de sa célèbre maîtresse.

La belle Gabrielle vint à Villers-Cotterets avec le Béarnais. Louis XIV, au temps de sa jeunesse, aimait

à donner des fêtes galantes. C'est sous son règne que ce domaine passa dans les apanages de la famille d'Orléans. La Révolution en avait fait une propriété nationale. Lorsque Napoléon se préoccupa de créer des dépôts de mendicité dans les départements, il songea



Cour de récréation des femmes.



Le bassin François I<sup>er</sup>.

à offrir au département de la Seine, avec cette affectation spéciale, le château de Villers-Cotterets. Le décret du 22 décembre 1898 qui sanctionne cette décision fut signé à Madrid par l'empereur.

Peu de changements ont été apportés aux constructions anciennes. D'ailleurs, si intéressants que puissent être certains motifs artistiques qu'on y rencontre, le château, fort beau incontestablement par l'ensemble de ses lignes architecturales, vaut surtout par le paysage qui l'environne. Placé au front de la forêt de Villers-Cotterets, qui se développe sur une surface de près de 13.000 hectares, il voit aboutir à sa partie sud les allées royales qui avancent de 6 kilomètres dans la forêt. Entre cette partie sud qui forme le derrière du château et ces allées s'étend une superbe pelouse circulaire, au milieu de laquelle, vestige abandonné, est un grand bassin dit de François I<sup>er</sup>, où l'eau a cessé de jouer

et prennent leur premier repas à l'hospice. Puis ils sont répartis entre les dortoirs.

L'admission n'est prononcée pour les hommes comme pour les femmes qu'à soixante-dix ans. Ainsi le veut la règle. Elle souffre des exceptions pour les pauvres gens atteints d'infirmités qui leur rendent impossible tout travail rémunérateur, infirmités constatées par un médecin administratif.

Les hommes occupent l'aile gauche au sud-ouest du château. Les femmes sont à droite. L'escalier qui conduit à ce quartier est un chef-d'œuvre de la sculpture du seizième siècle. La voûte en est couverte de scènes souvent bizarres, presque toujours érotiques, d'une exécution très fouillée. C'est un échantillon curieux de l'art de cette époque.

La cour où se promènent les bonnes vieilles qui ne veulent ou ne peuvent pas sortir est à l'ombre d'un des côtés les plus jolis, — au point de vue architectural, — de l'antique manoir. Deux tourelles élancées lui donnent un cachet d'élégance de bon style.

Si l'air est salubre, la discipline très douce et le régime alimentaire n'ont pas de détracteurs.

L'ordinaire se compose : le matin, d'un quart d'excellent café noir ; à 11 heures, d'un plat de viande de bœuf, trois fois la semaine et le samedi d'un ragout de veau ou de bœuf, et d'un plat de légumes ;

le soir, soupe maigre et légumes. Des pruneaux et du fromage sont servis supplémentaires le dimanche.

Les auxiliaires qui travaillent et les octogénaires touchent un demi-litre de vin par jour au lieu d'un quart.

En été, le lever est fixé à 6 heures et le coucher à 9 heures.

En hiver, la venue du jour règle le réveil ; l'extinction des feux se fait à 7 heures. Seuls, les impotents ne sont pas astreints à l'observance rigoureuse de cet horaire. Ils quittent leur lit et y retournent quand ils le désirent.

Que la nourriture des hospitalisés soit excellente, — plus d'un ménage bourgeois souhaiterait avoir la pareille, — on ne s'en étonnera pas lorsqu'on saura que l'hospitalisé qui préside à la confection des mets est l'ancien chef des cuisines du roi de Portugal. En cette qualité, il prépara le repas le jour du mariage de ce monarque avec la princesse Amélie.

Ce chef-cuisinier a cinquante-huit ans. La maison lui alloue 38 francs par mois. Il a goûté plusieurs fois les faveurs de la Fortune ; chaque fois aussi le Pari mutuel les lui a ravies. Portant toujours beau, fier à juste titre de ses succès passés, il n'éprouve aucune humiliation à répandre au sein de cette population d'humbles gens, ses frères d'infortune, les bienfaits de l'art culinaire dont il fut l'un des maîtres. Prince de la cuisine, n'est-il pas encore à sa place dans la vieille demeure princière et ne peut-il pas dire, sans trop d'orgueil, qu'elle est restée un rendez-vous de noble compagnie ?

(A suivre.)

ALBERT MONTHEUIL.



En attendant l'admission.

depuis nombre d'années. Les vieux s'y rencontrent comme à un rendez-vous, lorsqu'ils ne veulent pas trop s'éloigner de l'hospice. Assis tout autour, sur le rebord, ils devisent du passé ou s'abandonnent à la rêverie de leur âge.

Du jour (10 décembre 1889), où le dépôt de mendicité disparut pour faire place à un hospice sous le nom de *Maison départementale*, un règlement nouveau fut appliqué : le régime changea complètement. La population de l'établissement se recrutant parmi les malheureux n'ayant pas la moindre tare sociale (on a refusé des solliciteurs dont le casier judiciaire portait trace d'une légère condamnation pour délit de chasse), la surveillance s'effectua plus commodément et à moindres frais. On a pu réduire le personnel administratif à une trentaine de personnes. Il a suffi pour cela d'employer comme aides le nombre nécessaire d'hospitalisés. Des vieillards ou des incurables de la maison sont choisis selon leurs capacités et leur conduite pour les postes de surveillants auxiliaires. Logés, nourris un peu mieux que les autres hospitalisés, ils portent un uniforme semblable à celui des surveillants du cadre. Ils reçoivent une indemnité de 365 francs par an.

Tous les vieillards dont le travail est utilisé par la maison portent le titre d'*auxiliaires* et reçoivent une rémunération qui varie entre 6 et 15 francs par mois. Par ce moyen, tous les services sont assurés avec le seul concours des hospitalisés. Il n'y a pas un servent même à l'infirmerie. L'application de ce système dû à M. Lépine a produit des résultats dont l'actif directeur actuel de Villers-Cotterets, M. Le Roux se déclare pleinement satisfait. Plus d'une administration de bienfaisance s'en pourrait inspirer.

Pour réduire les frais d'administration et d'exploitation au strict minimum, il a fallu limiter aussi les formalités bureaucratiques. L'inscription des nouveaux arrivants, par exemple, se fait très rapidement. L'omnibus de l'établissement va chercher ceux-ci à la gare. Aussitôt arrivés à la maison départementale, ils présentent le titre d'admission qui a dû leur être délivré par le 2<sup>e</sup> bureau de la 1<sup>re</sup> division de la Préfecture de police à la suite d'une enquête d'un commissaire de police de quartier. Un surveillant les questionne rapidement sur leur état civil et c'est fini. Le bain est prêt à les recevoir. Quand ils en sortent, le magasin d'habillement a préparé leurs vêtements. Ils s'en couvrent



Le petit escalier du roi.



LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE VILLERS-COTTERETS. Le refectoire des hommes. — (Voir l'article, page précédente)

## COLOMAN DE SZÉLL

Le nouveau ministre-président de Hongrie appartient au groupe rare des individualités qui, arrivées à l'âge mur, tiennent ce qu'elles ont promis étant jeunes. François Deak, « le sage de la patrie hongroise », avait une telle estime pour son caractère et ses capacités, qu'il lui accorda, il y a un quart de siècle, la main de sa pupille, la fille du plus grand poète hongrois, Vörösmarty. Devenu ministre des finances en 1876, M. de Széll contribua énormément au rétablissement du crédit de son pays, mais en 1876 il se sépara du ministère Tisza à cause de l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine. Tout en gardant beaucoup d'influence sur le parlement de Budapest, il s'occupa depuis de la création d'institutions financières et devint un des principaux agriculteurs-éleveurs de la Hongrie. C'est un travailleur infatigable, un orateur sobre mais persuasif, et surtout un champion du constitutionnalisme libéral. Sa nomination a été accueillie avec joie par tous les partis et prouve une fois de plus le tact politique extraordinaire de l'empereur-roi François-Joseph, surnommé en Hongrie dès à présent « le plus constitutionnel des souverains ». L'arrivée au pouvoir du ministre Széll aplanira les difficultés du renouvellement du compromis avec l'Autriche, ouvrant ainsi une nouvelle ère de prospérité à la monarchie austro-hongroise tout entière.

D. DE BERTHA.

## APRÈS LES FUNÉRAILLES : L'ENLÈVEMENT DES COURONNES FANÉES

La tombe du président Félix Faure a été pendant plusieurs jours le but d'un pèlerinage qui a amené au Père-Lachaise une affluente considérable.

Bien que le caveau de famille ait été élargi en raison des dimensions du cercueil, la sépulture ne pouvait offrir un espace suffisant à tous les souvenirs et hommages emblématiques. Trois couronnes seulement ont été déposées sur la pierre tombale, à côté de celles qu'y avait placées M. Félix Faure lui-même pour son père et pour sa mère et qui, après les travaux, ont été remises à l'endroit exact qu'elles occupaient : ce sont les couronnes de la ville du Havre, de la grande-chancellerie de la Légion d'honneur et des Russes membres de la Légion d'honneur.

Cette dernière avait été apportée le lendemain des obsèques en même temps que la couronne en argent de l'armée russe, par toute la mission extraordinaire et les attachés militaires de l'ambassade de Russie à Paris : elle était en fleurs naturelles liées d'un large ruban rouge. Parmi ses principaux donateurs on cite : le comte Voroutzof-Daschkof, membre du conseil de l'empereur ; le baron Fredericksz, ministre de la cour ; le comte Mouraviev, ministre des affaires étrangères ; le général Kouropatkine, ministre de la guerre ; le vice-amiral Tyrtov, gérant du ministère de la marine ; le prince Dolgorouky, le vice-amiral Avellan.

On évalue à environ trois cent mille le nombre des personnes ayant visité le cimetière, du vendredi 24 au dimanche 26 février. Tenu à distance de la tombe, la foule défilait devant l'immense bouquet formé par les couronnes amoncelées au milieu de la grande allée centrale du Père-Lachaise. Mais les roses, les violettes, les lilas, les orchidées n'ont pas tardé à se flétrir. Alors, après en avoir détaché les rubans et les inscriptions, pour les envoyer à M<sup>me</sup> Félix Faure, on a empilé toutes ces fleurs fanées dans un tombereau qui les a emportées, lamentables débris, vers un coin retiré du cimetière où, suivant l'usage, elles ont été brûlées.

L'antithèse offerte par ce spectacle auquel nous avons assisté est trop suggestive pour qu'il soit besoin d'y insister et de répéter au sujet de la fragilité des hommes et des choses les aphorismes bien connus de la philosophie chrétienne.



Le comte COLOMAN DE SZÉLL.



APRÈS LES FUNÉRAILLES. — L'enlèvement des couronnes fanées, au Père-Lachaise.

## LIVRES NOUVEAUX

## Histoire. — Philosophie. — Voyages.

**Bonaparte en Égypte (1798-1799)**, par Désiré Lacroix, 1 vol. in-18, avec cartes, Garnier, 3 fr. 50.

Le mérite du livre de M. Lacroix est moins dans sa nouveauté que dans son actualité; on plutôt sa nouveauté lui vient surtout de l'actualité au point de vue où l'auteur s'est placé. C'est, en effet, par la citation d'un récent discours du commandant Marchand que s'ouvre le récit de la fameuse campagne d'il y a cent ans; et le récit lui-même n'est pas seulement destiné à nous rappeler dans tous ses détails l'entreprise de Bonaparte, mais aussi à dégager de cette entreprise l'enseignement politique qu'elle peut nous offrir aujourd'hui. M. Lacroix estime, avec Thiers, que « jamais Napoléon n'a rien imaginé qui pût être aussi véritablement utile que l'expédition d'Égypte ». Il nous le répète, et il nous le prouve, nous faisant voir en même temps combien peu s'en est fallu que la question d'Égypte, en 1799, se trouvât résolue au profit de la France. Ajoutons que si la plupart des documents dont il s'est servi ont été déjà utilisés avant lui, il a su en tirer un excellent parti, et que les cartes qu'il a jointes à son texte aident à rendre la lecture facile et instructive.

**La Société Française contemporaine**, par le vicomte Brenier de Montmorand, 1 vol. in-18, Perrin, 3 fr. 50.

Le manque de conclusions, et une certaine disproportion dans le développement des diverses parties n'empêchent pas ce petit livre d'être une des meilleures peintures de notre société contemporaine qu'on nous ait offertes depuis de longues années. Avec une remarquable netteté de jugement et d'expression, l'auteur y examine tour à tour la situation présente du clergé, de la noblesse, et de la bourgeoisie, s'efforçant de définir leurs aspirations, de faire la part de leurs qualités comme de leurs défauts, et de deviner le rôle que leur réserve l'avenir. Nulle trace de parti pris, une grande clairvoyance tempérée par une grande indulgence; et si, peut-être, la forme se ressent un peu trop de l'influence de Taine, le fonds est au contraire toujours très personnel, directement tiré de l'étude des faits. Les chapitres consacrés à la noblesse et au clergé, surtout, abondent en réflexions d'une justesse parfaite. Mais pourquoi M. Brenier de Montmorand ne nous dit-il rien, ou presque rien, du peuple, qui s'apprête à jouer un rôle si considérable dans la société de demain? Et pourquoi, doué comme il paraît l'être pour l'observation, s'amuse-t-il à faire étalage de ses lectures, citant à tout propos les écrivains les plus différents, depuis Bossuet jusqu'à M. Chincholle?

**Le Catholicisme et la vie de l'esprit**, par George Fonsegrive, 1 vol. in-18, Lecoffre, 3 fr. 50.

Destiné à nous prouver qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre le catholicisme et la philosophie, l'ouvrage de M. Fonsegrive nous prouve surtout que le catholicisme n'est pas incompatible avec le métier de professeur de philosophie. Car si le catholicisme de l'éminent écrivain est d'une sincérité, d'une noblesse, et d'une modération admirables, sa métaphysique, on doit bien le reconnaître, ressemble plus à celle des manuels de bacheliers qu'à une conception personnelle et approfondie des grands problèmes de notre destinée. Et autant il est éloquent et vigoureux, quand il parle en catholique, pour affirmer, par exemple, la supériorité de la morale chrétienne, ou pour établir la nécessité d'une foi religieuse, autant son argumentation est banale et faible quand, passant au point de vue philosophique, il essaie de nous démontrer que la science, et en général le libre exercice de la raison, peuvent sans peine marcher de pair avec une complète adhésion aux dogmes de la foi. Ses essais nous rappellent un peu ces conférences dialoguées que faisaient naguère les prédicateurs de carême, et où l'un d'eux soutenait la thèse, l'autre l'antithèse. La thèse finissait toujours par avoir le dessus, comme elle l'a dans les essais de M. Fonsegrive; mais l'antithèse, souvent, manquait un peu de sérieux, le digne prêtre qui la soutenait n'étant pas très à l'aise pour développer, dans toute leur étendue, les arguments du diable contre ceux de Dieu. Et on a l'impression, pareillement, que les philosophes et les savants anticatholiques ne seraient pas en peine de montrer à M. Fonsegrive, non pas certes que ce sont eux qui ont raison, mais qu'entre leur parti et celui de la foi il faut choisir l'un ou l'autre.

**Voyage au pays des mines d'or : le Klondyke**, par Raymond Auzias-Turenne, 1 vol. in-18, illustré, Calmann-Lévy, 4 fr.

Trop long, mal composé, et écrit un peu à la diable, le livre de M. Auzias-Turenne n'en reste pas moins très intéressant, parce que, si l'auteur ne s'est pas donné beaucoup de peine pour le rédiger, il s'en est donné beaucoup, en revanche, pour se mettre en état de le rédiger. C'est une véritable exploration qu'il a faite à notre intention; et nous éprouvons pour son livre cette sympathie mêlée d'indulgence que nous inspire toujours la littérature des hommes d'action. Et puis, si son livre ne nous donne peut-être pas une image très nette de l'étrange vie des mineurs du Klondyke, il est du moins le

premier à nous en donner une image; et certes on ne saurait se figurer une vie plus étrange, ni où la civilisation et la barbarie se touchent de plus près, ni qui prouve mieux combien notre civilisation a vite fait de se changer en une barbarie effroyable et sans nom. Enfin le livre de M. Auzias-Turenne est aussi quelque chose comme un guide, ou un manuel; il nous indique par quels moyens divers nous pouvons, si nous en avons le goût, tenter à notre tour cette terrible exploration, risquer vingt fois de périr de froid ou de faim, redevenir pareils à des bêtes sauvages, et, avec une chance favorable, rapporter en Europe une ou deux pépites qui, comme ont fait la plupart des pépites rapportées du Klondyke, s'en vont échouer dans la caisse d'une maison de jeu.

## Poésies. — Romans.

**Vain effort**, par Henri Vignemal, 1 vol. in-18, Lemerre, 3 fr. 50.

Pour donner à son récit une vérité plus humaine, M. Vignemal a cru devoir, en quelque sorte, l'affranchir de toute limitation de temps et d'espace; le lieu de l'action est simplement la Ville, les deux personnages s'appellent l'Étranger et Agnès, et toute allusion aux mœurs modernes est soigneusement évitée. Voilà une innovation littéraire très ingénieuse, encore que l'innovation consiste surtout à transporter ce procédé de généralisation dans le roman, car les poètes, bien avant M. Vignemal, s'étaient avisés de ses avantages. Et cependant avouons-nous que ce qui nous a le plus intéressés et séduits, dans ce roman qui prétend n'être d'aucun temps ni d'aucun pays, c'est la forte couleur locale que l'auteur, malgré lui, y a mise. Quelle que soit la Ville où l'Étranger rencontre la belle Agnès, l'aime, s'éloigne d'elle, la retrouve mariée, refuse de la prendre à son mari, s'en va, et la laisse mourir, c'est à Bruges que M. Vignemal s'est placé pour l'imaginer et nous la décrire. Son aspect extérieur, ses mœurs, les sentiments des personnages, et le style même, tout cela est essentiellement brugeois, imprégné d'une poésie à la fois lente et douce, et un peu lourd peut-être, un peu maladroit, mais charmant; et le lecteur en emporte une impression autrement typique que des fantaisies pseudo-brugeoises de feu Rolenbach.

**Minnie Brandon**, par Léon Hennique, 1 vol. in-18, Fasquelle, 3 fr. 50.

M. Léon Hennique qui fut, comme l'on sait, un des cinq auteurs des *Soirées de Médan*, nous prouve à son tour, par ce nouveau roman, combien a été forte l'empreinte du naturalisme sur les premiers adeptes de cette religion littéraire. En vain il a essayé naguère, comme a fait M. Huysmans, d'abandonner son ancienne manière; la voici qui le reprend tout entier, et *Minnie Brandon*, à la forme près, répond exactement à ce qu'était il y a vingt ans l'idéal invariable des jeunes romanciers. C'est l'histoire d'une fille, à la fois perverse et native, que son amant finit par chasser après l'avoir éperdument aimée. Thème bien simple, on le voit, et dont M. Hennique ne s'est pas mis en peine de compliquer beaucoup le développement. Il a seulement tenté d'adapter à ce vieux thème une forme nouvelle, en faisant de tout son livre une interminable série de petits dialogues ou monologues, entrecoupés d'exclamations, d'impressions rapides rapidement esquissées. « Minnie Brandon... Minnie, beauté, charme! Brandon? brand, tison, marque, fêtrissure... » Voilà sur quel ton le roman est écrit; et l'on ne peut pas dire, avec cela, qu'il manque tout à fait de vérité, ni de charme; mais vraiment l'impressionnisme y est poussé un peu trop loin, et M. Hennique semble y avoir eu trop à cœur de nous rappeler qu'il était un des membres de l'Académie Goncourt.

**Jeunes Ménages**, par Philippe Monnier, 1 vol. in-18, Librairie Eggmann, à Genève, 3 fr. 50.

L'adultère, certes, est un beau sujet pour les romanciers. Une femme qui trompe son mari et le père de ses enfants, qu'y a-t-il au monde de plus poétique? Mais les plus belles choses finissent par fatiguer quand on met trop d'insistance à en abuser; et l'adultère, en particulier, quelque poétique qu'il puisse être, se trouve bien près de nous devenir absolument intolérable, à force de constituer l'unique sujet de tous les romans qu'on nous a offerts depuis tantôt trente ans. Aussi ne serions-nous pas surpris si un mouvement de réaction se produisait contre lui, dans notre littérature, et si, par exemple, au lieu de nous rabâcher toujours la même histoire de la femme trompant son mari, on essayait de nous intéresser, simplement, au mariage sans adultère qui a, lui aussi, son côté poétique, étant fertile en luttres de sentiments, en petits drames intimes, en tendres querelles variées à l'infini. C'est ce roman du mariage que Michelet, non content de l'avoir écrit lui-même dans *l'Amour*, recommandait au talent des jeunes romanciers. Et ce sont, en quelque sorte, des notes, ou des esquisses pour ce roman que nous présente M. Monnier dans un recueil de nouvelles, dont chacune illustre un des aspects divers de la vie conjugale. Toutes ces nouvelles, malheureusement, n'ont pas la même valeur littéraire, et quelques-unes trahissent une inexpérience qui n'a, d'ailleurs, rien de déplaisant; mais il y en a quelques-unes. *Le Départ*, *La Nourrice*, *Justine*, qui joignent à une forme très élégante une très remarquable justesse d'observation morale.

**Souvenirs de magistrat**, par Antoine Baumann, 1 vol. in-18, Perrin, 3 fr. 50.

M. Baumann est l'auteur de ce roman de mœurs judiciaires, le *Tribunal de Vuillermoz*, qui, avec maints défauts de composition et de style, n'en contenait pas moins la piquante et fidèle peinture d'un monde resté jusqu'aujourd'hui peu près inconnu. Son nouveau livre n'a plus la forme d'un roman; c'est un recueil de petits récits reliés par un fil aussi mince que possible, et qui pourraient parfaitement être séparés. Et cependant l'ensemble du livre a une tenue littéraire qui manquait au *Tribunal de Vuillermoz*; l'affabulation y est plus variée, la composition plus élégante, la langue moins embarrassée. On sent que M. Baumann prend à cœur de devenir vraiment le peintre et l'historien des mœurs judiciaires de notre Troisième République; et il n'y a pas jusqu'à ses portraits de magistrats qui, tout en étant encore, peut-être, d'une vérité trop individuelle, n'attestent chez lui un louable effort à généraliser son observation afin de lui donner une portée plus large.

**Quatorze pièces**, par Francis Jammes, 1 plaquette, in-16, Imprimerie Faget, à Orthez, 1 fr.

*Prière pour qu'un enfant ne meure pas.*  
Mon Dieu, conservez leur ce tout petit enfant,  
Comme vous conservez une herbe dans le vent!  
Qu'est-ce que ça vous fait, puisque la mère pleure,  
De ne pas le faire mourir là, tout à l'heure,  
Comme une chose que l'on ne peut éviter?  
Si vous le laissez vivre, il n'en ira jeter  
Des roses, l'un prochain, dans la fête-lieu église!  
Mais vous êtes trop bon, ce n'est pas vous, mon Dieu,  
Qui sur les jours en roses posez la mort blême.  
A moins que vous n'ayez de beaux endroits où mettre,  
Après de leurs mœurs les fils à la fenêtre?  
Mais pourquoi pas lui? Ah! puisque l'heure sonne,  
Rappelez-vous, mon Dieu, devant l'enfant qui meurt,  
Que vous vivez toujours auprès de votre Meurtre!

Telle est, prise au hasard, une des quatorze prières de M. Francis Jammes. Et l'on pourra soutenir que ce ne sont pas là de bons vers, ni peut-être des vers. Mais de quelque nom qu'on désigne ce qu'il écrit, l'homme qui sent ainsi et qui trouve, pour exprimer ses sentiments, de pareilles images, est un poète, un des plus personnels et des plus curieux d'à présent. Son excentricité même, par un privilège unique, n'a rien de choquant. Pourvu seulement qu'il n'aille pas l'exagérer quand la renommée lui viendra! Pourvu que l'ambition d'être chef d'école ne lui fasse pas perdre l'heureuse ingénuité qui nous ravit en lui!

**Bronzes**, par Alexandre Macédonski, préface par Alexandre Bogdan-Pitești, 1 vol. in-12, avec portrait et autographe, Imprimerie Serban, à Budapesth, 10 fr.

Mais voici que, sur cet horizon monotone, vers 1870, apparaît un beau et puissant jeune homme d'éducation occidentale et de sentiments français. Celui-là connaissait les subtilités de l'âme et tendait à s'élever vers les sphères supérieures de l'intellectualité. Artiste incomparable, il introduisit, le premier, en cette littérature, le culte de la forme. Le premier, il sculpta sa pensée dans une langue définitive et lapidaire et, le premier, il eut un style en roumain. C'est en ces termes que M. Bogdan apprécie, dans sa préface, le caractère et l'œuvre de son compatriote, M. Macédonski, sans négliger de nous y présenter le présent ouvrage qui, à défaut d'autres mérites, a pour nous celui d'être écrit dans notre propre langue. Qu'ajouter à ce jugement? Nous n'y ajouterons, en tout cas, rien, nous bornant à reproduire, ainsi que nous le faisons volontiers pour les œuvres des poètes, un spécimen de l'œuvre de ce poète « épris des subtilités de l'âme et tendant à s'élever vers les sphères supérieures de l'intellectualité ».

## ÉPIGRAMME

Sur le savon dit du « Congo ».

Congo est le savon divin par excellence;  
C'est l'ennemi juré de la malpropreté;  
Et c'est à la vertu dont jouit son essence  
Que les hommes du jour doivent leur pureté.

## Divers.

**L'Épée**, par Claude La Marche, illustrations de Marius Roy, édition nouvelle, revue et augmentée, 1 vol. in-8°, Flammarion, 6 fr.

Excellent traité que réédite, après quinze ans, M. La Marche retrouvera auprès de nos escrimeurs le succès qu'il a eu jadis auprès de leurs devanciers. C'est certainement un des ouvrages les plus complets, et des plus clairs qui aient jamais été écrits sur ce difficile sujet, et le style y a une vivacité, un entrain, un piquant dignes à la fois d'un bon escrimeur et d'un bon écrivain. M. La Marche, d'ailleurs, ne s'en est pas tenu à une simple réédition. Il a remanié son livre de la façon la plus adroite, appuyant par exemple sur des citations des vieux auteurs les conseils qu'il nous avait donnés jadis sous une forme trop impérative, ajoutant à ces conseils des observations pleines de finesse et d'actualité, s'efforçant, en un mot, de rendre la lecture de son livre amusante en même temps qu'instructive. Et tout cela s'entremêle d'agréables dessins de M. Marius Roy qui paraît, lui aussi, s'entendre fort bien aux secrets de l'épée.

## Ont paru :

**Histoire. — Le Cardinal de Bouillon (1643-1715)**, par Félix Reyssié, 1 vol. in-8°, avec portr., Hachette, 5 fr. — **Hoï de Rome et Duc de Reichstadt (1811-1832)**, par Désiré Lacroix, 1 vol. in-18, avec portr., grav. et autogr., Garnier, 3 fr. 50.

## DOCUMENTS ET INFORMATIONS

**La fièvre typhoïde, l'eau et le sol.** — La population parisienne s'est émue, ces temps derniers, de bruits vagues circulant sur la qualité de ses eaux de source.

Dans le cours du mois de janvier, les eaux de l'Avre étaient devenues fort troubles, et l'on parlait de nombreux cas de fièvre typhoïde dans les quartiers alimentés par cette eau.

L'information était inexacte. Il est vrai que les eaux de l'Avre avaient perdu de leur limpidité; et que même les microbes y avaient foisonné, et s'y montraient dix fois plus nombreux que normalement; mais le nombre des microbes est peu important, et c'est de leur qualité seule qu'il faut s'inquiéter. De fait, le terrible bacille typhique en était, paraît-il, absent, et une enquête rapide a établi qu'il n'y avait jamais eu moins de fièvres typhoïdes dans les quartiers qui se prétendaient infectés.

Ce qu'on n'a pas dit, c'est que, dans le même moment, l'eau de la Vanne n'avait pas meilleur aspect que l'eau de l'Avre, et que la fièvre typhoïde était réellement d'une fréquence anormale dans les quartiers alimentés par cette eau. Cependant, c'est à peine si l'on y décelait deux fois plus de microbes qu'en temps ordinaire.

L'eau de la Dhuy elle-même subissait une altération analogue, et présentait une richesse microbienne quatre fois supérieure à la normale.

Cette modification survenue dans la qualité des eaux d'alimentation n'est sans doute pas étrangère à la fréquence de la fièvre typhoïde à Paris dans le cours du mois de janvier. Cette fréquence est en effet réelle, puisque, pendant ce mois, on en a signalé 130 cas à la préfecture de police, au lieu de 62 en 1898. Mais, cependant, cette augmentation est encore loin de constituer l'état d'épidémie.

À côté de l'eau, il y a, d'ailleurs, pour expliquer cette aggravation, un autre facteur à soupçonner : c'est le sol; et il est légitime de croire que les nombreux et importants travaux de terrassements entrepris dernièrement ne sont peut-être pas étrangers à la production de quelques cas de fièvre typhoïde.

Il est toujours dangereux de remuer le sol, et de ramener à sa surface des germes morbides qui sommeillaient à l'état latent dans sa profondeur. C'est ainsi, qu'en été, on allume de petites épidémies de choléra nostras.

Les ouvriers employés sur les chantiers de terrassements, en janvier, atteignent le nombre d'environ 30.000. Il ne paraît pas cependant jusqu'à présent, que ces ouvriers aient été particulièrement atteints par la fièvre typhoïde.

Il faut s'en féliciter. Mais il n'est pas moins vrai qu'avec des eaux de boisson plus ou moins douteuses, et un sol remué à fond sur de nombreux points, la santé publique court quelques risques, dont il serait bon de se préoccuper, surtout si les travaux en cours doivent être continués pendant la période des chaleurs.

**L'odeur de la terre.** — Tout le monde connaît l'odeur caractéristique de la terre fraîchement remuée. M. Clarke Nuttall a recherché quel était, parmi les multiples éléments dont est composée la terre végétale, celui qui répand cette odeur, et il conclut à sa nature microbienne.

On trouve, en effet, dans la terre, massées en colonies, d'un blanc laiteux, d'abondantes bactéries, d'assez grandes dimensions, et dont la culture artificielle reproduit l'odeur en question. M. Nuttall leur a donné le nom de *Cladotrix odorifera*.

Ces bactéries sont capables de résister à des périodes prolongées de sécheresse. Dans ces conditions, leur développement s'arrête, mais leur vitalité reste latente, et l'arrivée de l'eau suffit à leur rendre leur vigueur. Elles sont également très résistantes à l'action des substances toxiques, et le sublimé corrosif lui-même aurait peu d'action sur elles.

Toutefois l'humidité est une condition nécessaire de leur vie active. C'est pour cette raison sans doute que l'odeur de la terre est surtout sensible après la pluie; de même, l'odeur très nette de la terre fraîchement remuée s'explique par ce fait que l'humidité du sol est plus grande dans sa profondeur qu'à sa surface.

**Le tabac et l'épilepsie.** — L'action de l'essence d'absinthe, et des essences en général, dans la production des accidents épileptiques, était bien connue; mais on n'avait jamais songé à accuser formellement le tabac d'une influence de même nature.

Quelques observateurs seulement avaient formulé de timides accusations à ce sujet, mais sans apporter de faits exactement et complètement décrits.

Or MM. Gilbert, Ballet et Maurice Faure ont réussi à provoquer de grandes attaques d'épilepsie chez des animaux, en leur injectant quelques centimètres cubes d'une macération de tabac à chiquer français.

Cette influence nettement épiléptogène de l'intoxication tabagique est un fait nouveau qu'il importait de connaître; car les malheureux atteints du *morbus sacer* ne savaient pas que l'usage du tabac, sous toutes ses formes, était susceptible d'accroître la fréquence de leurs crises, et peut-être même suffisante pour en déterminer l'apparition.

**Une nouvelle fédération ouvrière en Angleterre.** — A la suite de la dernière grande grève des mécaniciens anglais, les directeurs des principaux établissements atteints ont formé une *Employers' League* pour résister aux nouvelles grèves qui pourraient encore surgir. Pour répondre à cette entente, les ouvriers se sont réunis dernièrement en assemblée générale à Manchester et ont jeté les bases d'une association dénommée *Central Federation of Labor*. Ce sont les « Trade Unions » anglaises qui ont pris l'initiative de cette nouvelle association. Elle a, dès son début, de grandes ressources et compte plus de 600.000 adhérents. Cela peut faire craindre, à un moment donné, de fortes luttes entre le capital et le travail; néanmoins, il est juste de constater que, lors de la constitution de la ligue, les orateurs se sont tous montrés opposés aux grèves.

#### Etat actuel de l'éclairage à l'acétylène.

— Dans une conférence faite récemment à la Société des ingénieurs civils de France, M. Hubou a rendu compte des progrès les plus récents accomplis dans les industries du carbure de calcium et de l'acétylène.

On obtient une augmentation de rendement du carbure de calcium en adoptant des fours électriques à marche continue, et en employant des courants d'intensité croissante qui vont jusqu'à 6.000 ampères. Le prix de revient à l'usine est, malgré tout, d'environ 350 francs la tonne; en y ajoutant 120 francs pour le transport des usines de Savoie à Paris, — par exemple, — on arrive au chiffre de 470 francs. Le prix de vente, à cause de la forte demande qui dépasse la production, n'est pas moindre de 650 francs. Les carbures sont de qualités diverses; les meilleurs bien fondus, homogènes, à cassure nettement cristalline et à reflets mordorés, rendant au kilogramme un peu plus de 300 litres d'acétylène. Les produits inférieurs donnent à peine 250 litres. La question des transports présente encore de grosses difficultés, en raison des exigences des Compagnies de chemins de fer et de navigation. Il existe chez nous un centre admirable de production, c'est le massif des Alpes françaises, mais tandis que le prix de transport de l'Isère à Hambourg, par exemple, ressort à 50 francs la tonne et que les grandes Compagnies de navigation françaises refusent les chargements de carbure ou ne les acceptent qu'en petites quantités et à des prix très élevés, les ports de Liverpool, du Havre, d'Anvers, de Hambourg, etc., reçoivent des chargements de 50 à 100 tonnes de carbure américain, dont le fret, de New-York, n'excède pas 30 francs.

Pour la production du gaz acétylène, des perfectionnements importants ont été réalisés dans les appareils, mais c'est surtout dans les brûleurs que des progrès réels sont à constater. M. Hubou signale particulièrement les brûleurs directs ou à mélange d'air de M. Deroy, de la Société internationale de l'acétylène et de la Compagnie urbaine d'éclairage; tels que: lanternes à quatre becs conjugués pour l'éclairage des travaux publics, lampes portatives, lampes de signaux pour chemins de fer, fourneaux à acétylène, fers à souder, etc., etc.

Au point de vue spécial des chemins de fer, M. Hubou rend compte de l'application faite à l'éclairage des trains par les chemins de fer de l'Etat prussien, où, suivant les indications de M. Pintsch, on augmente le pouvoir éclairant du gaz d'huile dans la proportion de 1 à 5 en y ajoutant 25 à 30 0/0 d'acétylène. Cet exemple n'a pas, toutefois, trouvé d'imitateurs, car dans la plupart des administrations de chemins de fer du monde entier, toutes les recherches sont aujourd'hui concentrées sur l'électricité.

Quant au prix de revient de l'éclairage à l'acétylène, il reste jusqu'à présent sensiblement plus élevé que celui des autres systèmes. Néanmoins M. Hubou affirme qu'à lumière égale, le bec à incandescence Auer alimenté à l'acétylène ne coûte pas plus cher que le même bec alimenté au gaz ordinaire.

**Les tramways électriques de Moscou.** — A Moscou, le conseil municipal vient de décider l'extension du réseau des tramways remorqués actuellement par des chevaux et leur transformation complète en tramways électriques. Il y aura ainsi bientôt dans la vieille capitale moscovite 135 kilomètres de tramways électriques où les « cars » circuleront à la vitesse de 20 kilomètres à l'heure.

On emploiera généralement le système à câble aérien et à trolley, sauf dans certains parcours où, pour ne pas gêner l'effet des belles perspectives, on fera usage d'accumulateurs ou du procédé par contact à la surface du sol. Les voitures se succéderont dans le centre de la ville à des intervalles de trois minutes; elles seront éclairées et chauffées par l'électricité. Une durée de quatre ans est accordée pour l'exécution des travaux, dont le prix total s'élèvera à 15 ou 18 millions de roubles.

**Les constructions navales aux Etats-Unis.** — L'industrie des constructions navales aux Etats-Unis est dans une période extraordinairement intense. Au 1<sup>er</sup> janvier dernier, il y avait 262 vaisseaux, en construction ou commandés, représentant une valeur de 1.500 millions de francs; dans ce chiffre les bâtiments de commerce entrent pour 500 millions et les navires de guerre pour un milliard, non compris l'armement.

Parmi les commandes des marines de guerre figurent un cuirassé et un croiseur pour la Russie et deux croiseurs pour le Japon. Les chantiers maritimes des Etats-Unis qui

suffisent déjà largement aux besoins du pays se développent tous les jours et font déjà une redoutable concurrence aux établissements similaires européens. Ces derniers sont peut-être aussi bien outillés, mais ils ne peuvent lutter pour les prix de revient.

**Nouvelle forme de radoub du port de Londres.** — MM. Fletcher, dont les importants chantiers se trouvent au milieu des docks de Londres, construisent en ce moment une forme de radoub, ou *cave sèche*, de dimensions telles qu'elle puisse être utilisée par les plus grands navires. Elle aura une longueur utile de 134 mètres, et une largeur de 21 mètres. La profondeur d'eau sur le fond atteindra 7 m. 31.

Les portes en fer porteront des chambres à air suffisantes pour assurer leur flottabilité. La machinerie d'épuisement comprendra trois pompes centrifuges dont les tuyaux d'aspiration auront 0 m. 66 de diamètre.

Une particularité: tous les appareils d'épuisement et de manœuvre seront commandés par des moteurs à gaz, qui ont été reconnus beaucoup plus économiques dans ce cas qu'aucun autre système: leur force totale sera d'environ 100 chevaux.

Avec ces dispositions, on pourra épuiser la cale, supposée vide, en deux heures; il ne faudra qu'une demi-heure quand un navire y sera contenu.

**Gaz d'éclairage naturel en Angleterre et en Hollande.** — On signalait dernièrement l'existence, dans le nord de la Hollande, de sources de gaz susceptible d'être utilisé pour l'éclairage, soit tel quel, soit après carburation. Le débit de ces sources dépend de la profondeur à laquelle descend le forage. Le gaz sort le plus souvent avec des eaux minérales. Un puits livrant de 400 à 1.200 litres d'eau à l'heure donne 40 à 200 litres de gaz, s'écoulant avec une vitesse variable avec la pression barométrique.

On vient d'autre part de découvrir l'existence de sources analogues dans les régions de l'Est du comté de Sussex, en Angleterre.

Ces sources, entrevues dès 1875, ont été parfaitement reconnues en 1895 au cours de la construction d'un puits artésien, non loin de la station de chemin de fer de Heathfield, et enfin on les a mises en évidence, pour la troisième fois, dans un forage descendu jusqu'à 75 mètres, dans la même région.

La pression du gaz est évaluée à huit atmosphères, et son analyse y a démontré la présence d'une grande quantité — jusqu'à 10 0/0 — d'oxygène. Pourtant ce gaz est surtout composé de gaz des marais (72,5 0/0), avec une notable proportion d'oxyde de carbone (4 0/0). On n'y trouve pas trace d'ammoniaque, d'hydrogène sulfuré ni d'acide carbonique.

Ce gaz paraît émaner de couches bitumineuses du terrain jurassique, imprégnées de pétrole.

**L'action du vent sur la marche des navires à vapeur.** — Des observations ont été faites, à bord de plusieurs paquebots du *Norddeutscher Lloyd*, sur les modifications que la marche des navires à vapeur pouvait subir du fait du vent.

Il résulte de ces observations que, dans le cas de voyage dans le sens du vent, celui-ci n'a pour ainsi dire aucune influence. Les fortes tempêtes elles-mêmes n'activent pas la marche.

Le vent de côté a une légère influence sur la vitesse de propulsion du navire, même s'il n'est pas intense; mais dans le cas de tempête, cette influence s'accroît jusqu'à déterminer un ralentissement de plusieurs nœuds.

Quant au vent debout, il a une action très marquée. Très léger, il ralentit déjà notablement la marche, et, s'il souffle en tempête, il peut réduire d'un tiers la vitesse des paquebots.

**Ce que l'on boit sous le nom de lait.** — Le lait est l'aliment obligatoire des enfants et de beaucoup de malades. A ce double titre, il devrait être un aliment sacré, et l'Etat, qui a un intérêt de premier ordre à sauvegarder les jeunes existences, dont le nombre est déjà insuffisant, devrait exercer une répression impitoyable de toutes les fraudes qui dénaturent ce précieux liquide.

Or, si nous consultons le Bulletin du Laboratoire municipal de chimie, nous trouvons que les analyses pratiquées dans cet établissement, dans le cours du mois de décembre, ont établi que les deux tiers des échantillons de lait examinés avaient été additionnés d'eau ou falsifiés d'une façon plus ou moins nuisible.

Pour 140 échantillons déclarés bons, nous rencontrons, en effet: 30 échantillons mouillés, 82 échantillons écorchés, 3 échantillons artificiellement colorés, 22 échantillons additionnés d'acide borique ou de formol, et 115 échantillons déclarés passables, probablement parce qu'ils étaient tout ou moins vieillies et acides.

Il y a là un danger pour la santé publique qu'on ne saurait trop souvent signaler à l'attention des intéressés.

D'autant que les falsificateurs nous donnent chaque jour des preuves de leur ingéniosité. Ne signale-t-on pas, à Chicago, la fabrication d'une matière pulvérisable à base de gélatine qui, ajoutée au lait stérilisé, lui redonne la consistance et l'aspect du lait normal!

Il paraît que ce procédé est très apprécié des laitiers américains.

**Le recensement de la population italienne.** — Le recensement italien de 1897 a donné les résultats suivants: 31.381.853 habitants et 1.101.814 naissances.

La proportion des mariages a été de 7,30 pour 1.000 habitants; et celle des illettrés incapables de signer leur acte de mariage est encore de 41 0/0.

Le coefficient de la natalité est très élevé en Italie. En 1897, il a atteint le chiffre de 35 naissances pour 1.000 habitants.

C'est dans la Pouille que ce coefficient est le plus élevé (40,21 0/0), et dans le Piémont qu'il est le plus faible: 29,58 0/0.

Les 1.101.814 naissances de 1897 comprennent 566.654 enfants du sexe masculin et 535.191 enfants du sexe féminin.

Le coefficient de la mortalité a été de 22,16 0/0 habitants, pour l'ensemble du royaume.

### AGENDA DE LA SEMAINE

**Sports.** — **HIPPISME:** 5 mars, Auteuil, Pau. — 6, Vincennes. — 7, Saint-Ouen. — 8, Neuilly-Levallois. — 9, Auteuil. — 10, Enghien. — **YACHTING:** 4, continuation des régates de Cannes jusqu'au 11. — **ROWING:** 5, inauguration des courses de la Société d'Encouragement du Sport nautique. — **ESCRIME:** 4, championnat de fleuret des Sociétés françaises des Sports athlétiques; assauts du *Figaro* (avec la rencontre Rouleau-Kirchhoffer) et de la salle Yvon-Mascelin. — **ATLÉTISME:** 5, courses de côtes, à Chanteloup. — **CYCLISME:** 5, match Jacquelin Deschamps, à Marseille. — **ATLÉTISME:** 5, championnat national de cross-country des Sociétés françaises des Sports athlétiques. — **BOXE:** 8, grande fête annuelle du Boxing-Club de Paris, au Cirque-d'Été. — **HOCKEY:** 5, match entre le Racing-Club de France et le Football Dieppois, à Dieppe.

**Congrès agricole.** — 4 mars, ouverture, au Palais des Machines, sous la présidence de M. Viger, du congrès de la Société de l'Alimentation rationnelle du bétail. — 8, congrès, sous la présidence de M. Méline, à l'Hôtel Continental, de l'Association de l'industrie et de l'agriculture françaises. — En même temps, aura lieu la réunion annuelle des Ecoles nationales d'agriculture: celle de l'Institut Agronomique (à l'Ecole même) et celle de Grignon (au restaurant Marguery) et celle de Grand-Jouan (à la Société nationale d'encouragement à l'agriculture).

**Le concours général agricole.** — L'exposition d'animaux gras, de volailles vivantes et mortes, d'instruments agricoles et de produits agricoles de toute nature, est en ce moment dans tout son éclat, au Palais des Machines; elle finira le 7 courant, en même temps que le Congrès de la Société des Agriculteurs de France, qui a lieu à l'hôtel de la Société, rue d'Athènes.

**La Mi-Carême.** — 9 mars, le projet de cortège artistique, qui avait été organisé par M. Jules Roques avec l'aide et sous le contrôle de MM. Falguière, Detaille, Carolus-Duran, Chéret, etc., n'aura pas lieu, le Conseil municipal n'ayant pas encore accordé la subvention promise, mais, en revanche, nous aurons comme chaque année le traditionnel cortège de la Reine des Reines et celui des Eludians consistant en quatre chars: le « Siècle », le « Monde à l'envers », « Cythère » et le « Cygne ».

**L'Exposition de 1900.** — 10 mars, adjudication, en séance publique, des travaux pour la construction du Palais de la Navigation commerciale et le 13, adjudication de la cheminée monumentale destinée aux installations du service de la force motrice.

**Prochains procès.** — 6 mars, convocation, devant la Cour de cassation, de M. Grosjean, juge au tribunal de Versailles, contre qui le garde des sceaux réclame des poursuites disciplinaires. — Ouverture des débats du procès Urbain Gohier, devant la Cour d'assises de la Seine, pour outrages contre l'armée. — 8, procès intenté, devant la 9<sup>e</sup> Chambre correctionnelle, par M. Guérin, directeur de l'*Antijuif*, contre M. de Pressensac. — 6, 7, 8, débats de l'affaire Bianchini devant la Cour d'assises de la Seine (On sait que M<sup>re</sup> Bianchini est accusée de tentative d'empoisonnement sur la personne de son mari).

**Les Expositions de la semaine.** — Clôureront: le 4 mars, l'exp. de la Société des Orientalistes français (galerie G. Petit); le 5, à Nantes, la dixième exp. de la Soc. des Amis des Arts; le 8, chez G. Petit, l'exp. des peintres Bernard, Cozin, Claude Monet, Sisley et Thaulow; chez Sagot, 39 bis, rue de Chateaudun, l'exp. d'œuvres de M. Charles Maurin; le 9, le Salon de l'Épautant (Cercle de l'Union artistique, rue Boissy-d'Anglas); le 10, à la Bodinière, œuvres de MM. Mesplès et Pascal; le 11, à Londres, l'exp. d'œuvres de Rembrandt, ouverte depuis plusieurs mois dans les salles de la Royal Academy, Burlington House; à New York, la vingt-deuxième exp. de l'American Water Color Society, ouverte à l'Académie de dessin.

**Nouvelles expositions:** tableaux de M<sup>re</sup> Elisabeth Ithels à la galerie Laffitte (20, rue Laffitte) et de M. Merodack-Janeau, à la Bodinière. — L'exp. annuelle de peinture et de sculpture de la Société des Artistes russes restera ouverte jusqu'au 12 mars, 97, rue de Rome; celle du Cercle littéraire et artistique de la rue Volney (aquarelles, pastels et dessins) jusqu'au 14. — La Société d'artistes munichois « Secession » prépare pour cette semaine une « Exposition on

printanière » dans le bâtiment royal de l'Exposition des Arts, où le peintre belge Franz Courten exposera trente-deux de ses plus intéressants ouvrages.

**Les ventes de la semaine.** — 4 mars, dernier jour de la vente du mobilier artistique du général Turr (sculptures en marbre par d'Epluay et Rougetel, bronzes, faïences, tentures et broderies anciennes), à Nice, bd Victor-Hugo. — A l'Hôtel Drouot, Paris, objets d'art et de curiosité, porcelaines et faïences, armes et fers, verrerie et grès, etc., faisant partie de la collection de M. X. — 6, Hôtel Drouot, dessins et aquarelles du XVIII<sup>e</sup> siècle: Boilly, Boucher, Fragonard, Lancret, H. Robert, Carle Vernet, Watteau, etc. (exposition publique le 5). — Du 6 au 11, à Berlin (29a Behrenstrasse), vente d'estampes de maîtres anciens et modernes (ce sont, en grande partie, des « doubles » des musées royaux).

**Autres ventes.** — La fabrique de la paroisse de Châteauneuf, en Vendée, va mettre aux enchères la cloche de son église, précieuse relique du XV<sup>e</sup> siècle. — Le 11 mars, aura lieu la vente de tout l'établissement thermal et de toutes les sources de Bussang, dans les Vosges.

**Monuments et statues.** — La *Jeanne d'Arc* de Paul Dubois a définitivement trouvé son emplacement: il vient d'être décidé qu'elle s'élèvera devant l'église de St-Augustin, à Paris. M. Formigé travaille en ce moment aux dessins du socle et du terre-plein qui l'entourera. — Le ministre des travaux publics vient d'accepter la présidence du comité du monument de François de Neufchâteau.

**Le Prix Achille Leclère.** — 9 mars, jugement définitif par l'Académie des beaux-arts (Prix d'architecture de 1.000 francs ayant pour sujet, cette année: « une salle de séance publique de l'Institut »). — Le concours sera exposé quai de Conti.

**Examens et concours.** — 6 mars, session du certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin dans les écoles normales et les écoles primaires supérieures (les épreuves ont lieu dans les chefs-lieux d'Académie). — 7, concours pour le surnumérariat dans l'administration des contributions indirectes (au chef-lieu de chaque département).

**Dernier jour d'inscriptions.** — Le 9 mars, pour le certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin dans les lycées et collèges (1<sup>er</sup> degré); le 11, pour le concours aux places de médecins des bureaux de bienfaisance.

**Conférences.** — 5 mars, M. Maurice Courant: « Sur la valeur des mots *Ti* et *Chang Ti* dans l'ancienne littérature chinoise et sur le prétendu monothéisme des anciens Chinois » (2 h. 1/2, Musée Guimet). — Le même jour, conférence du comité Duplex, à la Sorbonne, 2 h. (M. E. Demolins: « L'Avenir et l'Education nouvelle » et M. Gabriel Bonvalot: « de la nécessité pour les Français de connaître les autres peuples »). — 6, M. G. Lafenestre: « les Maîtres de l'Ecole française » (conférence faite à 2 h. dans le musée même du Louvre). — 5, M. J. Vallot, directeur de l'Observatoire du Mont-Blanc: « la Photographie en montagne », 2 h. 1/2, Conservatoire des arts et métiers.

**Expositions hippiques.** — 5 mars, commencement du grand Concours hippique de l'Ouest, englobant 13 départements, à Nantes (clôture le 12). — 4, à Domfront, dans l'Orne, concours d'étalons de race perchonne, âgés de 3 ans au moins. — 5, à Folgoët, dans le Finistère, juments de St-Renan et de St-Pol-de-Léon. — Même jour, à Ste-Hélène, dans la Gironde, poneys des Landes.

**Expositions viticoles.** — 6 mars, ouverture à Périgueux de la grande foire aux vins, qui durera jusqu'au 8 et comprendra une exposition d'instruments de viticulture, laquelle prend une extension de plus en plus considérable dans cette partie de la France. — Le 5, M. Viger, ministre de l'Agriculture, présidera à Paris le banquet de la Société des viticulteurs de France et d'ampélographie.

**Carnet du rentier.** — Tirages du 5 mars Paris 1898 (1 lot de 100.000 fr. et 49 lots d'un total de 150.000 fr.), Crédit Foncier, Foncières 1879 (2 lots de 100.000 fr. chacun et 98 lots d'un total de 160.000 fr.), Foncières 1885 (1 lot de 100.000 fr. et 52 lots d'un total de 100.000 fr.).

**Mariages et fiançailles.** — M. Gaston Le Provost de Launay avec M<sup>re</sup> Antoinette Béranger. — M. André Raoul-Duval avec M<sup>re</sup> de Perllin. — Comte Guil. de Duffort avec la fille du marquis de Chauvelin. — Comte de Montaut-Brassac avec la fille du comte des Pins. — Marquis du Rouret avec la fille du marquis d'Andelarre. — M. Albert Dehné, administrateur colonial à la Côte-d'Or, avec la fille aînée du comte de l'Estourbeillon. — Comte Ferdinand d'Oultremont, fils du général belge, avec M<sup>re</sup> Jeanne de Theux de Montjardin. — Comte de Crewe avec lady Margaret Primrose, fille de lord Roscherry. — M. Mendelssohn, banquier à Berlin, neveu de l'illustre compositeur, et violoncelliste lui-même de premier ordre, épousera prochainement M<sup>re</sup> Gordigiani.

**Divers.** — 7 mars, au Conseil général de la Seine, discussion sur les tramways de pénétration. — 9, 4<sup>e</sup> et dernier bal masqué de l'Opéra. — Même jour, arrivée en France de la reine d'Angleterre qui se rend sur le littoral méditerranéen. — Le 4 mars, les Mahométans célébrèrent la solennité dite « Scission de la lune ».

NOS GRAVURES

LA MANIFESTATION DE MM. DÉROULÈDE ET MARCEL HABERT

Cette manifestation qui a amené l'arrestation immédiate de ses auteurs et vivement ému l'opinion, s'est produite, on le sait, le jeudi 23 février, à l'issue des funérailles de M. Félix Faure.

La dislocation des troupes qui avaient défilé devant le cercueil du président venait de s'opérer.

Les 4<sup>e</sup> et 82<sup>e</sup> régiments d'infanterie regagnaient leur casernement de Reuilly, ayant à leur tête le général de brigade Roget, ancien chef de cabinet de M. Cavagnac au ministère de la guerre.

Tout à coup, au moment où la colonne débouchait sur la place de la Nation, M. Déroulède, député de la Charente, accompagné de M. Marcel Habert, député de Seine-et-Oise, et suivi d'une bande d'environ deux cents personnes, se précipita vers le général, et, saisissant son cheval par la bride, tenta de l'entraîner dans une autre direction, aux cris de : « Vive l'armée ! A l'Élysée ! »

Le commandant de la 17<sup>e</sup> brigade s'étant dégage, se montra résolu à poursuivre l'itinéraire prescrit et s'efforça de maintenir dans les rangs l'ordre que menaçaient de troubler les gens qui s'y étaient introduits pour acclamer les soldats et fraterniser avec eux.

Un peloton envoyé sur ses ordres essaya vainement de débayer le terrain et de rejeter les manifestants à droite et à gauche de la chaussée. La colonne n'en continua pas moins sa marche, s'engagea sur le boulevard Diderot, puis tourna sans hésitation l'angle de la rue de Reuilly, suivant l'indication formelle donnée par son chef.

On n'était plus qu'à quelques mètres de la caserne. Le président de la Ligue des Patriotes, de plus en plus exalté, s'était obstiné à cheminer à côté du général.

Arrivé à la porte, celui-ci poussant son cheval, la franchit vivement ; mais il ne put empêcher M. Déroulède, toujours haranguant la troupe, et M. Marcel Habert, son fidèle acolyte, de pénétrer dans la cour derrière les sapeurs, en entraînant une quinzaine de manifestants. Ces derniers se laissèrent expulser sans difficulté ; mais, les deux députés déclarèrent qu'ils ne sortiraient pas, et, sur leur refus d'obtempérer à ses sommations répétées, le général Roget les mit en état d'arrestation et les fit conduire à la salle d'honneur du 82<sup>e</sup>, où ils restèrent consignés jusqu'à leur transfert au dépôt.

CHARLES NUITTER

La mort de M. Charles Nuitter, archiviste de l'Opéra, a affligé tous les amateurs de théâtre.



Phot. Benque.

Né à Paris en 1828, Charles-Louis-Etienne Truinet, dit Nuitter, après ses études de droit, s'était fait inscrire au barreau de la Seine. Mais sa vocation était ailleurs. Bien vite, il se tourne vers le théâtre où il devait se faire connaître à la fois comme auteur dramatique et comme collectionneur de documents et de curiosités se rapportant à l'art théâtral.

Charles Nuitter a signé, seul ou en collaboration, un grand nombre de vaudevilles. Sauf *Une lasse de thé*, ces œuvres de modeste envergure sont oubliées aujourd'hui ; exceptons encore les livrets de

*Aïda* et de *Le Coeur et la Main*, auxquels il collabora.

Auteur de plusieurs ouvrages sur l'Académie nationale de musique et d'une histoire des origines de l'Opéra français, Charles Nuitter était à l'Opéra l'archiviste rêvé. C'était un aimable cicerone et non un cerbère jaloux. Sa courtoisie égalait son érudition.

MONSIEUR GAUSSAIL

M<sup>r</sup> Gaussail, évêque de Perpignan, mort récemment à l'âge de soixante-treize ans, était né à Beaupuy (Tarn-et-Garonne), le 24 décembre 1825.



Phot. Menozzi.

Il avait fait sa théologie au grand séminaire de Toulouse ; mais il avait passé la plus grande partie de sa carrière ecclésiastique en Algérie.

D'abord vicaire à Alger, puis curé de Mascara dans la province d'Oran, où il fut en relation avec toutes les sommités militaires de notre temps, il devint ensuite curé à Philippeville, province de Constantine, en 1863. Il occupait cette cure importante depuis vingt ans, lorsque, sur la proposition du cardinal Lavergne qui l'avait remarqué, il fut appelé à l'évêché d'Oran.

Nommé le 10 janvier 1884, et sacré le 1<sup>er</sup> mai dans l'église de Philippeville, il avait été transféré à l'évêché de Perpignan le 2 mars 1886, préconisé dans le Consistoire du 10 juin et installé le 21 juillet de la même année.

Ce prélat était très aimé dans son diocèse. Il savait allier à une grande bonté et à une grande modération une fermeté souvent rigide sur les principes.

LE GÉNÉRAL DE ROCHEBOUET

Le général Grimaudet de Rochebouët, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-six ans, fut président du Conseil et ministre de la guerre pendant trois semaines. C'était à la fin de 1877. Le ministre de Rochebouët succéda le 23 novembre au ministre de Broglie-Fourton, obligé de démissionner après la réélection des 363. Ce cabinet de combat contre le Parlement avait été formé exclusivement en dehors des deux Chambres. La Chambre des députés, le jour même où il se présenta devant elle, vota un ordre du jour déclarant qu'elle refusait d'entrer en rapport avec lui. Le 14 décembre, il cède la place au ministre Dufaure. L'éphémère carrière politique du général de Rochebouët était terminée.



Phot. Pirou, rue Royale.

Sa carrière militaire avait été plus brillante. Sorti de Polytechnique en 1833, il appartenait à l'arme de l'artillerie. Il fit campagne en Afrique, en Italie, dans la mer Baltique, où il se distingua au bombardement de la forteresse russe de Bomarsund, et en Crimée. Général de brigade en 1859, divisionnaire en 1861, il reçut en 1870 le commandement de l'artillerie du 3<sup>e</sup> corps de l'armée du Rhin. Il était à la tête du 18<sup>e</sup> corps d'armée à Bordeaux lors des événements politiques que nous avons rappelés plus haut et que suivit de près sa retraite, en 1878.

Le général de Rochebouët, originaire d'Angers, était grand officier de la Légion d'honneur.

M. GARSONNET

Le doyen de la Faculté de droit de Paris, est mort, on le sait, victime d'un accident, au cours de son voyage de secondes noces. Il avait épousé en 1875 M<sup>lle</sup> Denis, fille d'un professeur au lycée Saint-Louis ; peu de temps après, il demeura veuf avec une fille, M<sup>lle</sup> Elisabeth Garsonnet. Il y a trois semaines, il s'était remarié avec M<sup>lle</sup> Léonie Héromet. La plupart de ses amis ont reçu en même temps les lettres de faire part de son mariage et de sa mort.

M. Eugène Garsonnet, né à Caen, le 18 novembre 1841, appartenait à une famille universitaire. Il avait été reçu troisième au concours d'agrégation de la Faculté de Paris en 1866 et avait été attaché à la Faculté de Douai de 1866 à 1870. Nommé à Paris en 1890, il y avait enseigné la procédure civile avec le plus grand succès. C'est de cet enseignement qu'est sorti son grand *Cours de procédure civile* en sept volumes, qui a obtenu à l'Académie des sciences morales et politiques le prix Wolowski en 1891.



Phot. P. Petit.

M. E. Garsonnet avait été déjà couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, pour un mémoire beaucoup plus intéressant que son titre ne le laisse supposer, sur *l'histoire des localités perpétuelles et des baux à longue durée dans l'Europe occidentale*.

Il avait pris la chaire de droit romain le 27 novembre 1880, en remplacement de M. Machelard, et avait succédé comme doyen de la Faculté à M. Colmet de Sauter en novembre 1896.

M. Garsonnet était officier de l'instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur.

LES THÉÂTRES

Le début au théâtre de M. Anatole France n'a pas été aussi éclatant qu'on l'eût supposé : décidément le renanisme ne peut pas s'acclimater sur les planches : c'est une plante trop délicate pour fleurir autre part qu'entre les feuillettes d'un livre. *Pauvre Lys Rouge!* et quelle affliction pour tous ceux qui en avaient savouré le parfum, d'assister à la débandade de toutes les sensations délicieuses dont ils lui sont redevables ! C'est à peine si la pièce nous rend quelques-unes des pages exquises du livre, et il faut pour les saisir au passage un effort de volonté et de souvenir qui dégénère bientôt en lassitude. Les comédiens du Vaudeville, les meilleurs de Paris peut-être, jouent de leur mieux, M<sup>lle</sup> Réjane et Guitry en tête : la mise en scène offre aux regards d'agréables tableaux ; le *Lys Rouge* est donc

à voir, quand même, et peut-être, le désenchantement du public sera-t-il moins grand que je ne le suppose : une salle de théâtre ne reçoit pas que des lettres.

A la Comédie-Française, après une attente de quelque vingt ans, M. Jean Aicard a vu se produire son excellente adaptation en vers de *Othello* de Shakespeare. Riches costumes, décors pittoresques, interprètes excellents jusque dans les rôles secondaires, tout lui a été prodigué comme si le théâtre eût voulu lui faire oublier sa longue déconvenue. J'espère que le public s'associera aux efforts de la direction, en venant en foule l'applaudir.

Quelques-uns des rôles sont tenus avec une supériorité manifeste, si l'on se remémore l'interprétation d'*Othello* aux Italiens et à l'Odéon, mais il est évident que M. Mounet-Sully ne fera oublier ni Rossi, ni Salvini, ni même Taillade. Par contre, son frère, M. Paul Mounet est un Iago incomparable et l'on s'accorde à louer la grâce de M<sup>lle</sup> Lara (Desdémone) et la fougue de M<sup>lle</sup> Wanda de Boncza dans la tirade finale d'Emilia.

Je ne parlerai que pour mémoire du vaudeville-opérette : *Excellente Affaire*, de MM. Charles Clairville, Vasseur et de Thuisy ; il a été accueilli avec une froideur si marquée que déjà les Folies-Dramatiques songent à renouveler leur affiche. Est-il bien sûr cependant que cette opérette soit inférieure à cent autres qui ont amusé le public ? Je n'oserais le prétendre ; mais rien ne prévaut contre la recette ou plutôt contre l'insuffisance de la recette.

La Comédie-Parisienne toujours indécise sur le genre qu'il lui convient d'adopter pour conquérir définitivement le public parisien, s'attaque de nouveau au genre de scepticisme amer qu'on appelle sans plus de façon le genre russe. Le spectacle coupé qu'elle vient de nous donner est, à ce point de vue, très réussi. Je passe sur le lever de rideau, *La Petite famille*, un acte de M. Maurice Vaucaire ; c'est une étude à froid de mœurs parisiennes qui n'existent pas, et la fanfaronnade de vice nous y a paru moins plaisante et moins littéraire que dans les *Mielles* de M. Edmond Sée. Cette comédie, un peu trop longue peut-être, quoiqu'elle ne comporte que deux actes, met en scène avec de délicates nuances dans la psychologie des personnages le mari et les trois ou quatre « patitos » d'une Parisienne échevelée. Il y a des mielles d'amour pour chacun d'eux : la pièce pouvait aussi bien s'intituler : *A qui le tour?*

Une très amusante fantaisie de M. Tristan Bernard, *l'Anglais tel qu'on le parle*, termine la soirée. On peut donc hardiment aller au théâtre de la rue Boudreau ; on ne s'y ennuiera pas ; le spectacle vaut par lui-même et par ses interprètes qui sont excellents. M<sup>lle</sup> Blanche Toutain, Darcourt, Louise Bignon ; MM. Burquet, Mayer, Bruly, Barbier, Modot et Tréville forment une troupe des plus remarquables. A. DE L.

NOTRE SUPPLÉMENT MUSICAL

Les événements de la semaine et les nécessités de tirage qu'ils comportaient nous ont forcé de reculer de huit jours l'envoi du supplément musical qui porte la date du 25 février n° 2922 ; et que nos abonnés et nos lecteurs trouveront encarté dans le numéro de ce jour.

Il contient, comme nous l'avions annoncé, la *Chanson du saule* que chante si pathétiquement M<sup>lle</sup> Lara, au 5<sup>e</sup> acte de *Othello* de M. Jean Aicard. La touchante cantilène de M. Laurent Léon est une véritable primeur puisqu'elle est encore inédite.

L'auteur populaire de la triomphante *Fille de M<sup>lle</sup> Angot* et de cette exquise partitionnelle : *Ruse d'amour* que nous avons publiée l'an dernier et dont assurément nos abonnés ont gardé le souvenir, M. Charles Lecocq nous permet de publier aujourd'hui une œuvre nouvelle de lui : *Valse fin de siècle* ; brillante, fine, entraînante, elle est digne en tous points des œuvres précédentes du célèbre compositeur.

SA SAINTETÉ LÉON XIII

Nous donnons, en supplément hors-texte, le portrait de N. S. P. le Pape.

### LES DERNIÈRES MODES

Il faut ne pas vouloir s'habiller pour ignorer combien la mode est aux vêtements et aux robes fourreaux, aux robes très collantes avec lesquelles il n'est pas permis de tricher, à moins qu'un artiste éminent ne donne à l'œuvre le coup de pouce de l'artiste.

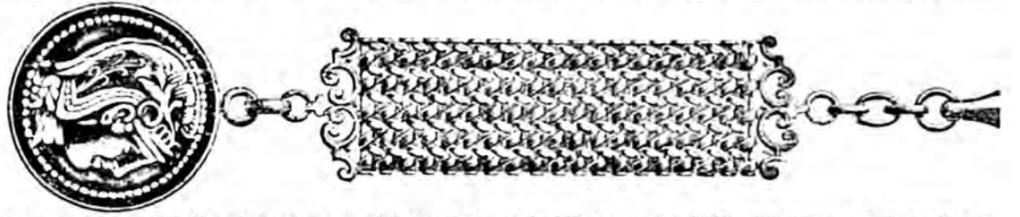
C'est ce qu'on n'ignore pas à la *M<sup>me</sup>* de Vertus Sœurs, 12, rue Auber, à Paris.

Avec de telles exigences et pour donner à chacune de nos lectrices son plus parfait cachet esthétique, pour qu'elle puisse paraître dans tout l'éclat de ses moyens, il faut avoir un corset idéalement compris, un corset d'une perfection absolue, car, il ne faut pas se le dissimuler, le corset est la transition nécessaire entre le galbe du corps et la splendeur du costume. Sans lui, pas de forme poétique, pas de beauté plastique, pas d'effet, et par conséquent, pas de séduction. Or, la moins coquette d'entre nous ne peut résister au besoin si féminin de charmer, au désir, qui tourmentera pour jamais toute fille d'Eve, de laisser une impression agréable et définitive.

Il faut donc savoir choisir un corset irréprochable. C'est à ce prix que la laideur, s'il est permis de parler de ce péché capital, disparaîtra aux yeux des plus exigeants, c'est à ce prix que la beauté apparaîtra dans un nimbe triomphant.

Un corset, tel que nous le comprenons, tel que la maison de Vertus Sœurs, la première du genre, l'établit avec une incontestable supériorité, donne à la personnalité physique une finesse sans rivale et, disons le mot, une élégance

Les yeux sont le miroir de l'âme : s'ils sont expressifs, doux et tendres, ils charment et attirent; si au contraire, ils sont ternes et sans vie, ils provoquent l'indifférence. Toutes les femmes ne possèdent pas naturellement cette flamme troublante, pleine de séduction, mais elles peuvent facilement l'acquérir en faisant usage de la *Sève Sourcilère*, qui fait croître les cils et les sourcils donne aux yeux cet éclat si envié et si recherché par toutes les femmes soucieuses de plaire. Cette bienfaisante sève se trouve à la Parfumerie Ninon, 31, rue du 4-Septembre au prix de 5 francs, franco 50 centimes en plus. Un autre produit très précieux pour la beauté, c'est l'*Anti-Bolbos* qui anéantit infailliblement les points noirs, sans frottement ni irritation de l'épiderme; son prix est de 5 fr. et 10 fr. plus 50 c. par mandat-poste adressé à la Parfumerie Exotique, 35, rue du 4-Septembre, où l'on trouve également le savon à l'*Anti-Bolbos* : 3 fr. 50 le pain, 10 fr. la boîte de trois, 85 c. pour frais de port. Ce savon, que toutes les personnes à la peau un peu grasse devraient adopter, contribue à faire disparaître sans retour ces tannes, si grandes ennemies des jolis teints.



Breloque régence, imitation pièce grecque, en vieil argent, chaîne doublé or mat ou poli. Pr. 20 fr. Geogr., 28, h. des Italiens

La mode des bijoux de fantaisie tend toujours à se développer; ainsi, pour attacher la montre, la grande chaîne sautoir est d'une extrême élégance. Dans le catalogue illustré que M. George envoie sur demande, on trouvera un grand choix de bijoux de toutes sortes, fort jolis, à des prix modiques.

La question des cheveux, c'est-à-dire de la conservation de notre « manteau royal » est la préoccupation de chaque jour. Le cheveu est une plante délicate, la plus fragile peut-être, qui demande des soins réguliers et indispensables pour son entretien. De toutes les observations recueillies, depuis de longues années, il paraît de toute évidence qu'on n'a rien trouvé de plus efficace pour leur conservation que la *Lotion Verte* de Lenthéric (5 fr., franco 5 fr. 85) qui, en fortifiant la racine des cheveux, arrête la chute, les fait pousser et leur donne de la souplesse et du brillant.

Une autre préparation qui rendra de grands services aux personnes qui ont peu de cheveux, c'est l'*Eau du Waver* de Lenthéric (4 fr., franco 4 fr. 85) qui leur donne ce joli bouffant si utile pour faciliter l'exécution des coiffures actuellement en vogue. En outre, elle a l'avantage de maintenir les frisures et l'ondulation qui résistent ainsi à l'humidité. Lenthéric, 245, rue Saint-Honoré, se charge de l'envoi de ces produits que l'on trouvera, aux mêmes prix qu'à Paris, pendant toute la saison hivernale dans ses succursales, à Nice et à Monte-Carlo. ROXANE.



Lotion et Eau du Waver, Lenthéric, 245, r. St-Honoré.



PHOT. PIROU

Dernière création de Vertus Sœurs.

toute princière. Nous pourrions dire « royale » si nous n'étions en République. Les corsets de Vertus Sœurs, 12, rue Auber, à Paris, sont taillés dans de superbes brochés, dans des batistes brodées et des coutils Louis XV de toute sorte de teintes délicates et tendres, et serlés de dentelles précieuses, nouées de rubans. Ils représentent un effort d'artiste considérable, un effort réalisé pour la plus grande gloire des Parisiennes et des provinciales qui, par leur goût impeccable, méritent ce nom qui ne constitue pas seulement un éloge, mais une consécration. Le jupon très étroit du haut et sans un pli, moulant les hanches comme l'exige la mode actuelle, et très flou, très ample du bas, se fait en soie assortie au corset; si le corset est en batiste, le jupon se fait en soie de même nuance.

Les personnes habitant Paris peuvent voir dans les salons de la *M<sup>me</sup>* de Vertus, 12, rue Auber, toutes leurs merveilleuses créations pour la saison des bals, le printemps et l'été. A celles résidant au loin soit en province, soit à l'étranger, la *M<sup>me</sup>* de Vertus Sœurs, afin de leur faciliter les moyens d'être habillées comme les Parisiennes, envoie gracieusement les échantillons de leurs nouveaux tissus exclusifs pour jupons et corsets, ainsi que les gravures explicatives de ses différents modèles.

M<sup>me</sup> Yvette Guilbert à M. Géraudel :



Cher Monsieur Géraudel, Autrefois, je chantais avec peine une ou deux chansons. Je suis heureuse de vous dire aujourd'hui que, grâce à vos pastilles, mon organe s'est si bien fortifié, que j'en puis chanter huit ou dix sans aucune fatigue.

Je vous autorise donc à le publier.

*Yvette Guilbert*

Se défier des imitations.

SI VOS CHEVEUX TOMBENT  
Faites usage de  
merveilleux  
**PETROLE HAHN**  
Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs,  
PARIS, L. FÉRET, 20-22, Rue Richer.  
LYON, VIBERT, Coiffeur, Successeur Général.

Compagnie Générale  
DE  
CINÉMATOGRAPHES  
PHONOGRAPHES  
& PELLICULES  
Société anonyme au capital de UN MILLION DE FRANCS  
Anciens Etablissements PATHÉ Frères,  
98, RUE DE RICHELIEU, 98, PARIS



PHONOGRAPHES GRAPHOPHONES  
Morceaux d'orchestre, chants, duos, solos, marches,  
morceaux de danses, discours, scènes comiques, etc.  
50,000 CYLINDRES-PHONOGRAMMES en Magasin  
Maison la plus importante d'Europe  
CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE  
GROS - DÉTAIL

COMMISSION

EXPORTATION

**LA VUE CONSERVEE**  
et AMELIOREE par les LUNETTES et PINCE-NEZ à  
VERRES ACHROMATIQUES  
DEROGY, Opticien  
21 et 23, Quai de l'Horloge, PARIS.

**BEC AUER**

Economise annuellement Deux fois au moins son Prix d'achat  
TOUT EN DONNANT LUMIERE { TRIPLE par son éclat.  
COMFORTABLE par sa netté.  
HYGIENIQUE par une combustion parfaite.  
Pour RÉFÉRENCES s'adresser à tous les CLIENTS du BEC AUER  
DÉTAIL MEFIEZ-VOUS DES CONTREFACTEURS

**DENTIFRICES**  
DES RR.PP.

**BÉNÉDICTINS**  
DE  
**SOULAC**

Se méfier des Imitations et Contrefaçons.  
Ci-contre le modèle du Flacon Elixir.

LES SEULS VÉRITABLES  
Produits Dentifrices des  
**Bénédictins de Soulac**

portent la Signature du Prieur Dom *Maguelonnes*

VENTE EN GROS :  
**A. SEGUIN, BORDEAUX**  
MAISON à PARIS :  
26, Rue d'Enghien.

## OFFICIERS MINISTÉRIELS

### TARIF DES INSERTIONS :

Mises à prix de	1 à 10.000 fr.	la ligne	1 fr.
	de 10.001 à 20.000 fr.		2 fr.
	de 20.001 à 50.000 fr.		3 fr.
	de 50.001 à 100.000 fr.		4 fr.
	au-dessus de 100.000 fr.		5 fr.
Sans mise à prix			3 fr.

### DESSINS ET AQUARELLES

de l'École française du XVIII<sup>e</sup> siècle.  
Vente Hôtel Drouot, Salle 6, le lundi 6 mars, 2 heures,  
M<sup>e</sup> P. Chevallier, com. pr. M<sup>e</sup> Marius Paulme, exp.  
10, rue Grande-Batelière, 10, rue Chauchat.  
Expos. public : le dimanche 5 mars de 1 h. 1/2 à 5 h. 1/2.

FONDS d'entreprise de transports à Paris, rue de  
Berrey, 251. M. à p. 20.000 fr. mat. en sus.  
11.300 fr. Cons. p. ench. 5.000 fr. A adj. s. l'ench. 8 mars  
1899. 1 h. Etude de M<sup>e</sup> G. Bazin, not. 32, rue de Cléry.

PETIT HOTEL ET JARDIN de 4200 m. Villa Mo  
d'Hor, 7, r. Moitteur, bid. A adj. s. l'ench. 8 mars  
1899. M. à p. 25.000 fr. S'adr. à M<sup>e</sup> O. Laguerre, not. 32, rue de Cléry.

Maison à R. POUSSIN 16, C<sup>e</sup> 632<sup>e</sup>. R. l. 2.500 fr.  
Paris Aubert. Crédit fonc. à cons. 27.327  
M. à p. 70.000 fr. 2<sup>e</sup> MAIS. à Paris-Anten 1 Villa Montmo  
reney. C<sup>e</sup> 275<sup>e</sup>. R. 2.200. M. à p. 35.000 fr. 3<sup>e</sup> MAIS. au Pré St-  
Gervais. Seine. C<sup>e</sup> 1.228<sup>e</sup>. M. à p. 18.000 fr. A adj. s. l'ench.  
ch. n. 21 mars 99. S'adr. M<sup>e</sup> Boullaire, n. 5, quai Voltaire.

2 MAIS. cons. d'ang. 1<sup>er</sup> r. Bienfaisance, 2, du Rocher,  
à 2 heures, en trois lots :  
1<sup>er</sup> lot, 2<sup>e</sup> r. de Belleville, 21, et de 3  
Boulets, NICE Carnot. Rev. br. 13.540 fr. 11.870 fr.  
10.000 fr. M. à p. 350.000, 120.000, 60.000 50.000 fr.  
A adj. s. l'ench. ch. n. Paris, 21 mars. S'adr. aux not.  
M<sup>e</sup> de Meaux et Fontana, 10, rue Royale, dép. ench.

PROP. rue Saint-Denis, 157. C<sup>e</sup> 214<sup>e</sup>. Rev. br. 10.046 fr.  
M. à p. 100.000 fr. A adj. s. l'ench. ch. n. Paris,  
21 mars 1899. S'adr. à M<sup>e</sup> P. Puche, n. 32, rue de la Chapelle.

Vente au Palais à Paris, le samedi 11 mars 1899,  
à 2 heures, en trois lots :

1<sup>re</sup> MAISON A PARIS  
Rue de l'Arbre sec, 8. Revenu brut : 4.800 fr.  
Mise à prix : 27.000 fr.

2<sup>de</sup> MAISON A PARIS  
Rue Jeanne-d'Arc, 12. Revenu brut : 7.825 fr.  
Mise à prix : 70.000 fr.

3<sup>de</sup> MAISON A PARIS  
Rue Turbigo, 55. Revenu brut : 11.240 fr.  
Mise à prix : 40.000 fr.

S'adresser à M<sup>e</sup> Michel, avoué à Paris, rue du  
Faubourg-Poissonnière, 25, Duclot et Bertol, avoués à  
Paris, et à M<sup>e</sup> Gaston Bazin, notaire à Paris.

Maison R. DU THÉÂTRE, 81 C<sup>e</sup> 678<sup>e</sup> 78. Rev. br. 101  
à Paris. S'adr. à M<sup>e</sup> P. Cousin, not. Pl. St-Michel, 6.  
M. à p. 150.000 fr. A adj. s. l'ench. ch. n. Paris,  
21 mars 99. S'adr. à M<sup>e</sup> P. Cousin, not. Pl. St-Michel, 6.

Maison R. SERVAN, 21 C<sup>e</sup> 625<sup>e</sup> m. Rev. br. 13.800 fr.  
à Paris. S'adr. à M<sup>e</sup> P. Cousin, not. Pl. St-Michel, 6.  
M. à p. 100.000 fr. A adj. s. l'ench. ch. n. Paris,  
21 mars 1899. S'adr. à M<sup>e</sup> P. Cousin, not. Pl. St-Michel, 6.

Maison R. SEDAINÉ, 39, Fac. 19<sup>e</sup> 35. C<sup>e</sup> 337<sup>e</sup> 46. Rev.  
à Paris. S'adr. à M<sup>e</sup> P. Cousin, not. Pl. St-Michel, 6.  
M. à p. 250.000 fr. A adj. s. l'ench. ch. n. Paris,  
21 mars 1899. M<sup>e</sup> Dufour, notaire, 15, boulevard Poissonnière.

Maison R. TIPHAINÉ, 7, Rev. br. susc. d'angm.  
à Paris. S'adr. à M<sup>e</sup> P. Cousin, not. Pl. St-Michel, 6.  
M. à p. 125.000 fr. A adj. s. l'ench. ch. n. Paris,  
21 mars 1899. S'adr. à M<sup>e</sup> Tansard, notaire, r. de Turbigo, 65, dép. de l'ench.

MAIS. D'ANGLE à Paris, 1<sup>er</sup> r. Aubriot, 7, 9 et d.  
Blancs-Manteaux, 17. C<sup>e</sup> 640 m.  
env. R. br. 29.000 fr. M. à p. 270.000 fr. A adj. s. l'ench. ch. n.  
Paris, 21 mars 99. M<sup>e</sup> Moreau, n. 76, r. St Lazare, d. enc.

ST-MARS 1<sup>er</sup> 2 TERRAINS avenue Daumesnil, 13.  
presumé et av. Herbillion, 39, présumé ;  
2<sup>e</sup> 4 TERRAINS av. const. av. Daumesnil, 11, et av. Herbil-  
lion, 41. C<sup>e</sup> de 478<sup>e</sup> à 550<sup>e</sup>. M. à p. 12.000 à 45.000 ;  
en 6 lots, fac. de réunir et constr. maisons de rapp. A  
adj. s. l'ench. ch. n. le 14 mars 1899. M<sup>e</sup> Philippot et  
Panhard, not., 4, rue Rougemont, dépôt. de l'ench.

VENTE au Palais de Justice, le mercredi 15 mars 99,  
à 2 heures.

1<sup>re</sup> MAISON de rapport située à Cliehy-la-Garenne  
(Seine), rue de Neuilly, 20, à l'angle de  
la Villa Emile. C<sup>e</sup> 51<sup>e</sup> 69 env. Mise à prix : 50.000 fr. ;

2<sup>de</sup> PAVILLON avec jardin, sis à Cliehy-la-Ga-  
renne, r. de Neuilly, Villa Emile.  
Conten. 403<sup>e</sup> 77 environ. Mise à prix : 10.000 fr.

3<sup>de</sup> PAVILLON avec jardin, sis à Cliehy-la-Ga-  
renne, r. de Neuilly, Villa Emile.  
Conten. 329<sup>e</sup> 64. Mise à prix : 10.000 fr.

4<sup>de</sup> TERRAIN à bâtir, sis à Cliehy-la-Garenne,  
Villa Emile. Contenance 107<sup>e</sup> 65.  
Mise à prix : 1.000 francs.

S'adr. à M<sup>e</sup> Delarue, av. à Paris. M<sup>e</sup> Lanquest, n. M<sup>e</sup> Pi-  
nel, liq. jud. MM. Lambert et Cheron, géom. à Colombes.

Etude de M<sup>e</sup> A. Châtel, avoué à Epernay.  
LIQUIDATION JUDICIAIRE CH. GERARD  
au Palais de Justice à Epernay,  
le vendredi 10 mars 1899, à 1 h.

GRANDE PROPRIÉTÉ  
Servant au commerce des VINS DE CHAMPAGNE  
Comprenant Maison de Commerce, Maison de Maître,  
Jardin, Celliers, Caves, Glacière, etc., situés à Epernay,  
28, r. des Archers, sur la mise à prix de 90.000 fr. et d'un

TERRAIN A BATIR  
sis à Epernay, rue du Moulin à Vent, sur la mise à prix  
de 60.000 fr. S'adresser à Epernay, à M<sup>e</sup> Châtel, avoué,  
et à M<sup>e</sup> Lheureux, liquidateur.

CHATEAU DE CARREUX Com. de Missy s.  
Aisne, à vendre  
meublé ou non GRANDE HABITATION. Parc de 3 h.  
jardin, sources sur bords rivière d'Aisne et 20 h. bois y  
attachés. S'adresser à M<sup>e</sup> Pierson, notaire à Soissons.

CHATEAU DE BERNAUVILLE A vendre  
(ligne Gi-  
sors) P. de l'Arche, 2 h. 1/2 de Paris). Parc, corps de ferme,  
eaux vives. C<sup>e</sup> 5 h. M<sup>e</sup> Thouin, notaire à Gisors (Eure).

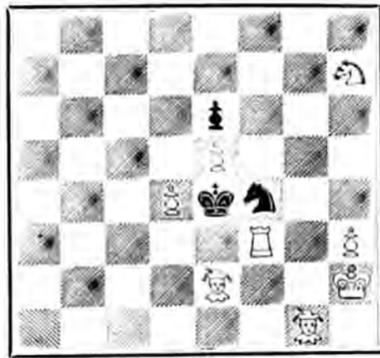
RUEIL MAISON mod. très confortable, près tram-  
ways, A adj. ét. Dumestrol, not. à Rueil,  
20 mars 1899, 2 h. C<sup>e</sup> 459 m. M. à p. 20.000 fr.

## LA SCIENCE RÉCRÉATIVE

Voir les solutions des problèmes à la page 8  
de la couverture.

### L'ÉCHIQUIER

N<sup>o</sup> 814 — Problème par G. Lemon.  
NOIRS (3)



BLANCS (8)  
(Mat en 2 coups.)

N<sup>o</sup> 814 bis. — Ruy-Lopez.

La partie ci-après est la 10<sup>e</sup> du match entre  
MM. Showalter et Janowski.

Blancs. — D. Janowski. — Noirs. — J. W. Showalter.

- |          |       |          |       |
|----------|-------|----------|-------|
| 1, P-4R  | P-4R  | 5, P-4D  | C-3D  |
| 2, CR-3F | CD-3F | 6, P×P   | C×F   |
| 3, F-5C  | C-3F  | 7, P-4TD | aP-3D |
| 4, Roq.  | C×P   |          |       |

a) Vieille variante qui n'a rien de plus embar-  
rassant que tant d'autres.

8, P-6R P×P b) 9, P×C C-1C

b) La prise meilleure par le Fou.

10, C-5C F-2R/c

c) Juste ce qui peut convenir à l'adversaire.

11, D-5T\* P-3C 11, D-3FD F-2C

12, D-6T F-1F 15, F-2D P-4R

13, D-3T D-2D d) 16, C-5D D×D

e) Il le faut bien; c'est la conséquence des  
temps perdus.

17, P×D e R-2D

e) Plus osé que sage, l'excuse est qu'ayant un  
pion de moins, il veut conserver l'attaque à tout  
prix.

Le Cercle Philidor répondant à une provoca-  
tion du Cercle des échecs de Bruxelles a accepté  
un match par correspondance en deux parties.

Le directeur du comité bruxellois est M. le  
comte Schaffgotsch; les autres membres : MM. de  
Meurs, le comte de Limbourg-Stirum et Baste-  
nicr.

Le comité de Paris a pour directeur M. Henri  
Delaire, président du cercle Philidor et pour  
membres MM. Chatard, Mustel, Bouhaye et  
Allevy.

Bruxelles a ouvert avec la partie Viennoise ;  
Paris a répondu par un Lopez. Il a été convenu  
que de part et d'autre on pourrait consulter in-  
distinctement toutes personnes s'occupant du  
jeu des échecs et c'est une très sage décision. Il  
est bien difficile en effet qu'une partie par cor-  
respondance puisse se jouer sans qu'un chacun  
dise son mot à l'occasion et de là à une analyse  
constante il n'y a qu'un nombre insignifiant de  
degrés intermédiaires.

Lorsque les coups nous seront communiqués,  
nous les publierons; ainsi nos lecteurs seront à  
même de s'intéresser plus étroitement au match  
qui vient de commencer. Le Cercle Philidor re-  
présentant l'échiquier français a tout naturelle-  
ment la plus grosse part de nos sympathies et  
de nos vœux.

N<sup>o</sup> 815. — CARRÉ MAGIQUE DE CINQ.

Par O. Mage.

1	3	4	6	7
7	9	11	13	14
15	16	17	18	18
19	20	21	23	27
28	30	31	33	31

Avec les 25 nombres ci-dessus, construire un  
carré magique ayant le 17 au centre.

On devra donc obtenir la constante de 85 dans  
toutes les lignes verticales, horizontales et les  
deux grandes diagonales.

Mais ce n'est pas tout : En remplaçant les  
nombres par leurs carrés, le total dans toutes les  
colonnes devra aussi être le même, soit le millé-  
sime : 1899!

N<sup>o</sup> 816. — Pierres précieuses.

Par l'Ermitte de Hurepoix, à Dourdan.

Aux mots : « élan, glissa, mérite, tenu, Alais,  
noël, céler, Rodin, ride, bile, boîte, au » ajouter  
autant de pierres précieuses, de façon à former  
des mots nouveaux dont les initiales donneront  
un nom bien connu de nos lecteurs.

# AU BON MARCHÉ

PARIS MAISON ARISTIDE BOUCICAUT PARIS

Lundi 6 Mars et jours suivants  
**EXPOSITION GÉNÉRALE**  
GRANDE MISE EN VENTE DE TOUTES LES  
**NOUVEAUTÉS de la SAISON**  
Affaires considérables vendues très bon marché.

## LE PRIX D'UNE NUIT

en wagon-lit.

Nous croyons devoir signaler avec insistance  
les véritables exactions dont le public est victime  
de la part des Compagnies de chemins de fer dans  
l'exploitation des places dites « de luxe ».

PARCOURS	Distance kilom.	Durée du trajet.	Taxe.
Paris-Marseille.....	863	13 h.	45 fr.
Paris-Cologne.....	492	9 h. 30	12.40
Londres-Aberdeen..	849	11 h. 15	6.25

Ainsi, pour pouvoir dormir en chemin de fer,  
il en coûte, de Paris à Marseille, quatre fois plus  
cher que de Paris à Cologne, et sept fois plus  
cher que de Londres à Aberdeen, où la distance  
et le prix des places sont à peu près identiques.

Il est vrai que le soi-disant « rapide » de Mar-  
seille va beaucoup moins vite que les express  
anglais.

Il est encore vrai que nos soi-disant « rapi-  
des » ne sont accessibles qu'aux voyageurs de  
première classe, tandis que les express anglais,  
plus rapides, contiennent des wagons-restau-  
rants de troisième classe tout aussi luxueux que  
les nôtres.

Nos Compagnies de chemins de fer en sont  
encore à considérer comme un « luxe » et à frap-  
per de taxes exorbitantes le confortable et la vi-  
lesse, auxquels ont droit, depuis longtemps, les  
voyageurs de toutes classes en Angleterre et en  
Allemagne aussi bien qu'aux Etats-Unis.

GRANDS MAGASINS DU

# Printemps

LUNDI 6 MARS

et jours suivants

## EXPOSITION

Générale et Grande Mise en Vente des

### Nouveautés d'Été

Nombreuses Occasions à tous les Comptoirs.

PARIS GRANDS MAGASINS PARIS

# DU LOUVRE

Lundi prochain 6 Mars

## EXPOSITION GÉNÉRALE

DES

### NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ

Nombreuses Occasions à tous les Comptoirs

ROYAL HOUBIGANT  
**BEAUTÉ** Par Sachets de toilette du Dr DYS  
Darsy, 54, faub. St-Honoré, Impet. frau

**GRAINE DE LIN TARIN** DANS LES PHARMACIES  
CONSTIPATION, DIARRHÉE. — 1 fr. 30 la boîte.

**Eau de Suez** Dentifrice antiseptique, le Seul  
qui préserve et conserve les  
**Eau de Suez** Dents, leur donne une blancheur  
**Eau de Suez** éclatante. Parfum la bouche.

**CONSTIPATION GUERISON CERTAINE**  
par l'Emploi de la substance  
**POUDRE laxative ROCHER.**  
Prix du Flacon de 20 doses : 2 fr. 50, dans toutes Pharmacies.

**DICTIONNAIRE DES CONNAISSANCES MUSICALES**  
Par Georges Bonnal. Lettre préface de Massenet. 1 vol  
n<sup>o</sup> 8<sup>e</sup> Jésus. 4 fr. Bonnal, 11, rue Sainte, Marseille.

**CHRONOMETRE "Le Royal"**  
Remontoirs à force de Précision avec 11<sup>e</sup> de Surtin 10.151  
Acter 21<sup>h</sup> 50; V. H. Arg. 22<sup>h</sup> 50; Arg. 28<sup>h</sup> 50  
Envoi direct de l'UNION FRANÇAISE  
des OUVRIERS HORLOGERS de BESANCON  
Catal. illustré gratuit et F<sup>o</sup> sur demande.  
DIRECTION : 2, Rue St-Antoine, à BESANCON.

Aucun produit de par-  
fumerie ne peut être  
comparé au **COALTAR**  
**SAPONINÉ LE BEUF**  
pour assainir la bouche  
en tuant les microbes  
qui s'y développent,  
purifier l'haleine et raffermir les dents  
déchaussées. — Il possède en outre l'avant-  
tage d'une innocuité absolue, condition néces-  
saire pour un produit d'un usage journalier.  
Le flacon : 2 fr., les 6 flacons, 10 fr. — Dans Ph<sup>ies</sup>  
SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

**LE COURRIER DE LA PRESSE**  
Fondé en 1880. A. GALLOIS, Directeur.

21, Boulevard Montmartre, 21. PARIS

FOURNIT COUPURES DE JOURNAUX ET DE REVUES  
SUR TOUS SUJETS & PERSONNALITÉS

Le COURRIER de la PRESSE lit 6,000 journaux par jour

Tarif : 0 fr. 30 par coupure.

Tarif réduit, paiement par 100 : 25 fr.  
d'avance, sans période : 250 : 55  
de temps limite. : 500 : 105  
: 1000 : 200

Tous les ordres sont valables jusqu'à avis contraire.

TÉLÉPHONE 101.50



# Le Vin Désiles

(Formule du Docteur A. C., Ex-Médecin de Marine)

## Cordial Régénérateur

PRIX DU FLACON : 5 FRANCS (franco à domicile). — DÉPÔT : 18, Rue des Arts, LEVALLOIS-PERRET (Seine). Exiger : Formule du Docteur A. C., Ex-Médecin de Marine.

Il tonifie les poumons, régularise les battements du cœur, active le travail de la digestion. L'homme débilité y puise la force, la vigueur et la santé. L'homme qui dépense beaucoup d'activité, l'entretient par l'usage régulier de ce cordial, efficace dans tous les cas, éminemment digestif et fortifiant et agréable au goût comme une liqueur de table.

### COMPOSITION

- QUINQUINA
- COCA
- KOLA
- CACAO
- PHOSPHATE DE CHAUX
- SOLUTION IODO-TANNIQUE
- Exciplent SPECIAL DESILES

### MÉDECINE VIBRATOIRE, par Henriot.



La médecine vibratoire est tout à fait à la mode: Rien ne guérit mieux en ce moment que de petits mouvements rapides et saccadés.



On vibre par l'électricité, par le massage superficiel;



par des courants magnétiques, par des balancements suédois, sur des tables en pitchpin.



Point n'est besoin d'appareils: ne vibrons-nous pas tout le temps? A l'annonce des morts imprévues,



Une charge d'agents dans le dos ne produit-elle pas, même à distance, de salutaires effets?



On vibre selon ses idées en criant: à bas ou vive Louhet!



Ne vibre-t-on pas tous les matins en ouvrant l'Officiel pour voir si l'on est enfin nommé officier d'Académie?



On vibre à bicyclette, quand on passe seulement à deux pas d'un chien...



Ou quand on se sent un tramway mécanique dans le dos...



En causant simplement de politique avec ses amis...



Ou en se promenant au-dessus des travaux du métropolitain!

La Maison E. VORMUS, 5, rue Cambon, Paris. TELEPH. 250.44 (Maison de Confiance, 8<sup>e</sup> année)

## PRÊTE CAPITAUX

DES depuis 3/50<sup>e</sup>, d'intérêts, à Paris et Province sur IMMEUBLES jusqu'aux 3 quarts de leur valeur.  **Nues-Propriétés** (Titres de Rente, Actions et Obligations dont une autre personne a la jouissance jusqu'à son décès) sans le concours et à l'insu de l'usufruitier; sur  **TITRES NOMINATIFS**  déposés chez un notaire ou une autre personne et à son insu pendant la durée du prêt, sur  **TITRES grevés de RESTITUTION ou frappés de RETOUR** ; sur  **SUCCESSIONS**  et  **BIENS INDIVIS**  sans le concours des co-héritiers, sur  **Usufruits, Rentes viagères, Créances hypothécaires**  et  **Aneus frais**  avant solution et indemnité en cas de non réussite.  **Avances immédiates. Discretion absolue**

## BIERE F. POUSSET

10, Rue Say, Paris  
C/derant: 42, Rue Le Peletier.  
R. CADRO, Succ<sup>r</sup>  
 **LIVRAISONS à DOMICILE**   
en Fûts ou par Paquets de 15 boute.  
Téléphoner (n° 155-14) à  
 **F. POUSSET, Bière en Gros**   
10, Rue Say  
 **LA BOUTEILLE : 0,75**

## NOUVEAU BANDAGE MEYRIGNAC

Bandage avec lequel on peut paraître en toute liberté, quel que soit leur volume ou leur état d'aplatissement. — Par la pression constante exercée sur la Hernie, elle disparaît rapidement. — Il se porte sans gêne, supprime le ressort du dos et le soulève. — Indiqué dans les Hôpitaux pour cas de Hernie. 5 médailles. 2 dipl. d'honneur, croix et palmes de mérite. Catalogue sur demande. Meyrignac, fabricant, 229, rue Saint-Honoré, PARIS

## BOUGIE DE CLICHY



Se vend dans les bonnes épiceries.



La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os.

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PH...

### VOULEZ-VOUS MAIGRIR

SANS ALTERER VOTRE SANTÉ — SANS CHANGER VOS HABITUDES  
Suivez pendant trois mois consécutifs le

### TRAITEMENT SUÉDOIS

Vous obtiendrez un Succès certain, étonnant.

LE FLACON PILULES FONDANTES SUÉDOISES : 5 fr. — LE FLACON SAVON SUÉDOIS : 5 fr.  
Une instruction accompagne chaque Flacon.

DÉPÔT GÉNÉRAL: Ph<sup>ie</sup> Centrale, 60 et 62, Faub. Montmartre, PARIS et toutes Pharmacies.

### PURETÉ DU TEINT

rendue et conservée par le

### LAIT ANTEPHELIQUE

ou Lait Candès

NAT. DE 1894

PARIS, CANDES, 16, 01 St-Denis, PARIS, et chez Pharm. et Epic.

ERNEST DIAMANT du CAP IMITATION Boulevard des Italiens, 24. — PRIX BON MARCHÉ

### LESSIVEUSE FRANÇAISE

LA SEULE ne brûlant pas le linge

VIVILLE, 24, Avenue de l'Opéra

A obtenu les plus hautes récompenses

### CROIX DE MÉRITE

à l'Exposition Universelle de 1889 sur demande

### FER QUEVENNE

VITAL, seul approuvé par le Ministère de Médecine pour guérir l'Anémie, l'Faiblesse, toutes les Maladies. (Poudre ou Pastilles au chocolat.) 3/50 franco. 14, r. Beaux-Arts, Paris.

### EN 20 JOURS GUERISON RADICALE de l'ANÉMIE

GUINET, Ph<sup>ie</sup> C<sup>ie</sup>, 1, Pass. Saubier, Paris.  
Dans toutes les bonnes Pharmacies.  
Brochure Franco sur demande affranchie.

### La Reine de Besançon

MONTEUR DE PRÉCISION

### MAISON DE CONFIANCE

FABRIQUE D'HORLOGERIE  
A. BARTHET, à Besançon (Doubs).  
Horloger de la Marine.  
MÉDAILLE D'OR, BORDEAUX 1895.  
Tout argent 15<sup>fr</sup>; Nickel, depuis 5<sup>fr</sup>.  
FABRICATION IRREPROCHABLE

St<sup>ts</sup> Chronomètres avec Bulletin d'Observatoire, les en Catalogue, demandé.

### CHOCOLAT PIHAN

SAINT-MONNE, PARIS

### THES PIHAN

SAINT-MONNE, PARIS

### BAPTEMES

CHOCOLAT PIHAN

### ELIXIR de S<sup>t</sup> VINCENT DE PAUL

Le Seul autorisé spécialement.  
Pour Renforcements, à adresser chez les SEURS de la CHARITÉ, 106, Rue Saint-Dominique, Paris.

### GANTS PERRIN

MANUFACTURE, BUREAUX ET ADMINISTRATION:  
4, Rue des Dauphins, GRENOBLE

MAISONS DE VENTE AU DÉTAIL:

PARIS	45, av. de l'Opéra	MARSEILLE	75, rue Saint-Ferréol
LYON	7, r. de la République	TOULOUSE	1, r. Alsace-Lorraine
BORDEAUX	50, All. de Tourny	ST-ETIENNE	1, r. de la Comédie
LILLE	80, rue Nationale	BEZIERS	107, r. de la Marine
NANCY	29, r. St-Georges	ROUEN	1, place du Marché
AGEN	19, 0 <sup>e</sup> de la République	AGERS	2, rue Rollin
ARLES	46, r. de la République	AUXERRE	Louis SOISSON
AVIGNON	rue des Fourdiennes	BERGERAC	41, place du Marché
BRIVE	2, rue de Gornaze	CARCASSONNE	38, rue de la Cathédrale
CLERMONT	1, place Royale	CHALONS-MARNE	4 et 6, rue de Marne
DOULAI	61, rue Saint-Jacques	DIJON	76, rue de la Liberté
GRENOBLE	5, place Grenette	LA ROCHELLE	Place Dussone
LE HAVRE	75, 0 <sup>e</sup> de Strasbourg	MARMADE	1, grande rue Labat
MONTPELLIER	29, rue de la Loge	NANTES	14, rue du Calvaire
NARBONNE	5, rue du Pont	NEVERS	8, rue Saint-Martin
NIMES	14, rue de l'Arche	ORLÈANS	14, rue des Carmes
PAU	28, r. Nouvelle-Nazie	PERRIGNAN	4, rue Halle au Blé
SAINT-QUENTIN	13, rue Sallier	SAUMUR	24, r. Grand St-Pierre
STRASBOURG	4, rue Pécheur	TARRAS	1, rue Nationale
TOURNAI	24, rue Nationale	TOURCOING	70, rue Carnot
VALENTIGNEY	4, rue Saint-Géry		

MAISONS EN GROS: LONDRES, NEW-YORK, MONTREAL, LE CAIRE, — E. Gamelin, Fil.

### NOUVELLE ÉPINGLE A ONDULER

La DONNA

Stérile, Donne aux Ombres une ondulaison durable et d'apparence naturelle.  
La boîte de 12 épingles. 0 fr. 50  
Chez tous Coiff. Parlem., Merc. Agent: L. PELLERAY, Paris.

### SOURCE BADOIT

ETABLISSEMENT de SAINT-GALMIER (Loire)

La plus légère à l'estomac. — Déclarée d'intérêt public.

### MANUFACTURE ROYALE DE PORCELAINES DE SAXE

DÉPÔT A LA PAIX 34, AVENUE DE L'OPÉRA

### LA SCIENCE RÉCRÉATIVE

SOLUTIONS

Voir les Problèmes à la page 6 de la couverture.

N° 814 — L'ECHIQUIER

I, F—5C

N° 815. — CARRE MAGIQUE DE CINQ.

Par O. Mage.

CONSTANTE 85

19	13	7	28	18
30	15	18	16	6
1	33	17	11	23
21	20	34	3	7
14	4	9	27	31

361	169	49	784	324
900	225	324	256	36
1	1089	289	121	529
441	400	1156	9	49
196	16	81	729	961
1899	1899	1899	1899	1899

#### QUESTIONS ET CURIOSITÉS

N° 816. — Pierres précieuses.

ELAN	+	RUBIS	=	INSALUBRE
GLISSA	+	AMBRE	=	LAMBRISSE
MERITE	+	LAPIS	=	LAMPISTERIE
TENU	+	CORAIL	=	ULCERATION
ALAIS	+	BERYL	=	SYLLABAIRE
NAIT	+	PERIDOT	=	TREPIDATION
CELER	+	DIAMANT	=	RADICALEMENT
RODIN	+	JADE	=	ADJOINDRE
RIDE	+	TOPAZE	=	TRAPEZOIDE
BILE	+	GRENAT	=	INTEGRABLE
BOITE	+	GIRASOL	=	OBLIGATOIRES
AU	+	ONYX	=	NOYAUX

Abréviations de la notation usitée aux Echecs :

R = le Roi.	P = un Pion.
D = la Dame.	* = Echec.
T = la Tour.	× = prendre.
C = le Cavalier.	! = coup juste.
F = le Fou.	? = — douteux.

**EDEN-FILTRE** pour Touristes à PRESSION pour Ménages BATTERIE pour Industries  
30, Faubourg Poissonnière, PARIS  
GRAND DÉBIT. SEUL TOUJOURS NEUF, JAMAIS CONTAMINÉ  
PETIT VOLUME — PORTATIF — BON MARCHÉ — ENTRETIEN FACILE

**VIN DECESSE** Glicérophosphates: Kola, Quinquina, Cacao  
Le Roi des Reconstituants.  
Résultats surprenants dans : ANÉMIE, FAIBLESSE, ÉPUISEMENT, Accidents du RETOUR D'ÂGE. Rend les Forces aux Vieillards. — Le 1/2 Litre, 3 fr.; franco gare, 3'50. — Le Litre, 6 fr.; franco gare, 6'50. — DÉPÔT : Photo 13, Rue Pardonneau, Paris et toutes Pharmacies.

**SIROP ET PÂTE BERTHÉ**  
RHUMES, GRIPPE, MAUX de GORGE, INSOMNIES, Douleurs de toute nature.  
Sirop, 3 fr.; Pâte, 1 fr. 60. FUMOUCHE, 78, Faub. St-Denis, Paris.

**Royal OEillet**  
Nouveau parfum  
ESSENCE POUR MOUCHOIR  
POUDRE ET SAVON  
L. LEGRAND, Parfumeur, 11, Place de la Madeleine.

**SI VOUS TOUSSEZ** COQUELICOTS  
COQUELICOTS JOHN TAVERNIER  
REFUSEZ LES CONTREFAÇONS. Les Tablettes COQUELICOTS MARQUÉES AU NOM de l'inventeur JOHN TAVERNIER sont SEULES EFFICACES contre le rhume.

**RHUMATISANTS, GOUTTEUX**  
Guérissez-vous avec la VÉRITABLE POUDRE  
**PISTOIA** PLANCHE  
TRAITEMENT DE 6 MOIS 18, D'UN AN 33, FRANCO  
Ph<sup>o</sup> PLANCHE, à Marseille et chez Trappistines à Montélimar.

**PÂTES ALIMENTAIRES**  
AU CHAR DE CERES  
EXIGER LA MARQUE SUR TOUTES LES BOÎTES

GOUTTE, RHUMATISME, GRAVELLE URIQUE  
Guéris par simple application  
HEMÈDE EXTERNE  
**ARTHRITINE**  
DÉPÔT pour la vente au détail  
Ph. D' LAFAY, 54, Chaussée-d'Antin, et princ. pharm.  
Prix du flacon, 10 fr. — Demi-flacon, 5,50  
DÉPÔT GÉNÉRAL, vente en gros, 51, rue Spontini.

Manuels, Renseignements pratiques  
ACETYLENE DERROY Fils Aîné, 79, r. du Tâcheur, Paris

Grands Magasins de la  
**PLACE CLICHY**  
PARIS — Rues d'Amsterdam, de Saint-Petersbourg et place Moncey — PARIS  
Succursale à NICE, 5, Avenue de la Gare (Palais du Crédit Lyonnais)  
Comptoir à MONTE-CARLO, boulevard du Nord.

**LUNDI 6 MARS**  
EXPOSITION GÉNÉRALE  
DES  
**NOUVEAUTÉS**  
DE LA  
SAISON  
**LUNDI 6 MARS**  
GRANDE MISE EN VENTE  
COMME SOLDES  
**DE TAPIS D'ORIENT**  
TENTURES, BRODERIES, ARMES  
500 balles expédiées de Perse et d'Asie Mineure et arrivés tardivement en France.

UNE TRÈS JOLIE PRIME SERA OFFERTE A TOUT ACHETEUR

### NOUVELLES INVENTIONS

Tous les articles publiés sous cette rubrique sont entièrement gratuits.

#### LE FREIN AUTOMATIQUE « STOP »

Le frein « Stop » apporte aux freins actuels le perfectionnement, le complément de l'automatisme. Il réalise donc le frein idéal, car il s'applique aussi bien aux véhicules à traction animale qu'aux voitures à traction mécanique.

Ce n'est pas un nouvel appareil, mais un mécanisme pouvant s'adapter à tous les freins à corde en usage, qu'ils soient avec ou sans patins.

Ce système de frein à corde est le plus en vogue actuellement, et il a, dans le frein Lemoine, son type le plus parfait.

Pour expliquer le jeu du frein automatique Stop, il est nécessaire de décrire rapidement le mécanisme du « Lemoine ».

Une pédale actionnée par le pied du conducteur est reliée à un arbre horizontal, nommé : palonnier de frein. A cet arbre, sont solidement fixées les extrémités de deux cordes, qui viennent s'enrouler autour des moyeux des roues; ces moyeux sont garnis à cet effet de tambours métalliques.

L'enroulement se fait du petit bout au gros bout du câble en sens inverse de la rotation de la roue. L'autre extrémité des cordes est attachée à un arbre armé de patins et suspendu sous la caisse de la voiture.

Quand la roue tourne, la corde tend à s'enrouler autour du moyeu, mais si une traction n'est pas opérée sur la corde, si la pédale n'agit pas, la rotation du moyeu sur cette corde n'est pas suffisante pour produire un enroulement et le moyeu tourne librement.

Si, au contraire, la pédale agit, le frottement de plus en plus violent amène l'enroulement rapide de la corde autour du moyeu et les patins viennent s'appuyer contre les roues. Le serrage de la corde autour des moyeux et l'action des patins sont tels qu'ils peuvent provoquer l'arrêt presque instantané des plus lourds véhi-

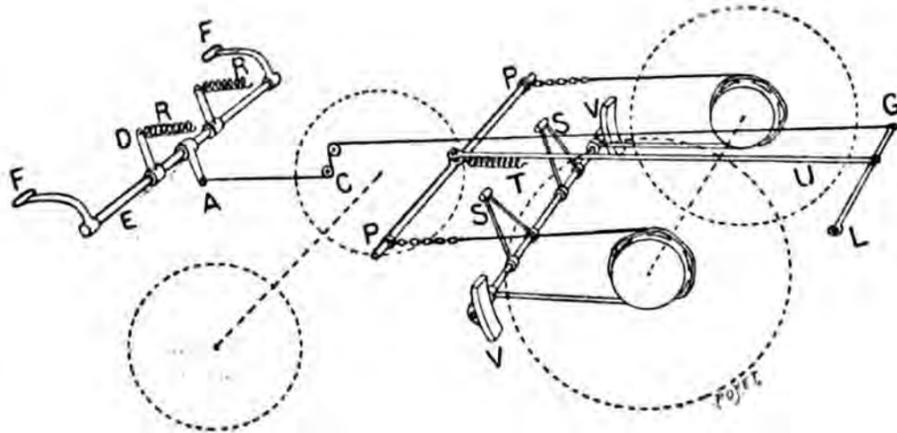
cules; mais normalement le serrage de la corde se produit avant que les patins ne viennent en contact avec les roues, l'enrayage se fait alors progressivement; il est par conséquent modérable.

Un ressort de rappel ramène le palonnier en arrière, dès que l'on cesse d'agir sur la pédale.

Adaptons maintenant le « Stop » au « Lemoine ». Le palonnier est toujours actionné par la pédale, mais il est en outre relié par un câble à un levier fixé sur un arbre horizontal; cet arbre porte deux ferrures auxquelles s'accrochent les traits et un second levier, rappelé en arrière par

par la traction des traits et le levier D ramené en arrière; le câble se détend alors et le frein Lemoine est désarmé par le ressort T.

Si, par suite d'un ralentissement, d'un arrêt ou pour toute autre cause, les traits se détendent, ou, autrement dit, si la voiture tend à aller plus vite que les chevaux, notamment dans les descentes, le ressort R rappelle en arrière le levier F, l'arbre E opère une légère rotation et le levier A, se portant en avant, tend le câble, qui tire sur le palonnier. Le frein fonctionne ainsi progressivement et automatiquement, sans que le contact ait à intervenir en quoi que ce soit.



COUPE DE L'APPAREIL

A. Levier de commande du câble. — B. Ressort. — C. Petites poulies de renvoi. — D. Leviers rappelés en arrière par les ressorts B. — E. Arbre horizontal pouvant tourner sur lui-même. — F. Leviers auxquels s'accrochent les palonniers. — G. Point d'attache du câble sur le câble de commande du frein Lemoine. — L. Point fixe de rotation du levier et dessous. — P. Palonnier du frein Lemoine. — R. Ressort d'armement. — S. Suspension de l'arbre porte patins sous la caisse de la voiture. — T. Ressort de désarmement du frein Lemoine. — U. Tige de commande du frein Lemoine. — V. Patins.

un fort ressort; il peut tourner librement dans deux supports placés sous les armures; sa rotation est toutefois limitée par deux butées.

Supposons le frein « Stop » adapté à une voiture à traction animale. Dès que les chevaux tirent, les leviers D et F viennent en avant, jusqu'à la butée. Le ressort d'armement R est vaincu

Cette description forcément un peu aride du mécanisme du frein Stop, nous a paru devoir cependant intéresser nos lecteurs, car il n'est pas douteux que les nombreuses applications de ce nouvel appareil n'en rendent bientôt l'usage à peu près général.

Dans la locomotion animale, par exemple, ses

avantages sont multiples. Au point de vue de la sécurité, l'enrayage progressif ou à bloc se produit, indépendamment de toute intervention du conducteur, dès que la sécurité des voyageurs ou du véhicule l'exige. Dans une descente, cet enrayage se fait sans à-coups et de la quantité strictement indispensable pour rétablir l'équilibre entre l'allure du véhicule et celle de son tracteur. Enfin, si l'attelage est arrêté brusquement, par une chute ou par un obstacle, le blocage des roues s'exerce instantanément par inertie.

On comprend aisément qu'il soit possible d'obtenir, grâce au frein « Stop », cette régularité d'allures qu'ont recommandée tous ceux qui font autorité en matière de cheval.

D'autre part, son action n'est pas moins bienfaisante, au point de vue de la conservation des chevaux. Rien, on le sait, n'est plus nuisible aux animaux de trait que ces arrêts brusques, que ces efforts de retenue dans les descentes, que leurs conducteurs indifférents ne leur épargnent pas assez.

Il y a là à la fois la solution d'une question budgétaire et « protectrice » qui intéressera assurément les directeurs des grandes entreprises de traction animale.

Pour la locomotion mécanique, les avantages ne sont pas moins importants.

Si l'on agit d'un véhicule isolé, remorqué par un tracteur quelconque, son enrayage se fera avec la même intensité que celui du moteur; son freinage lui sera propre et ainsi sa liaison avec le moteur n'aura jamais d'inconvénients pour celui-ci.

Si l'on agit au contraire d'un convoi sur routes ou sur rails, tels que les trains Scott ou les Decauville, l'emploi du frein « Stop » sera d'autant plus précieux que l'enrayage du tracteur seul serait impuissant à vaincre l'inertie de toute la masse du convoi.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser ou écrire à M. Lemale, 74, boulevard Haussmann, à Paris.

Pour toutes communications concernant les nouvelles inventions, écrire au service des Nouvelles Inventions, à l'Illustration, 13, rue Saint-Georges, Paris.

**FILTRE CHAMBERLAND SYSTEME PASTEUR** H. BRULÉ & C<sup>ie</sup> SEULE MÉDAILLE D'OR PARIS 1889  
Soul adopté pour l'Armée. — Recommandé par le Ministre de l'Instruction Publique.  
31, rue Boissod PARIS Exiger le Filtré Chamberland Pasteur